







Remerciements

Au Conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc et à la permanence :

Valérie Bergeron, directrice générale

Patricia Cormier, responsable de l'urbanisme
Catherine Fortier, inspectrice en environnement

Équipe de travail d'Urbanex

Yves Gaillardetz, géographe-urbaniste, responsable de projet Amélie Girard, géographe Sandra Guibert, géographe

« © 2014, Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc. Tous droits réservés.

La préparation de ce plan d'aménagement de quartier durable a été entreprise avec le concours du Fonds municipal vert, un Fonds financé par le gouvernement du Canada et géré par la Fédération canadienne des municipalités. Malgré ce soutien, les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et n'engagent nullement la responsabilité de la Fédération canadienne des municipalités ni celle du gouvernement du Canada. »

Plan stratégique de développement 2014-2019



Réf.: 100731.001



1350, rue Royale, bur 700 Trois-Rivières (Québec) G9A 4J4 Téléphone : 819 694-1874 Télécopieur : 819 694-7738

Responsable de projet Yves Gaillardetz :

Cellulaire : 819 244-1045

Courriel: yves.gaillardetz@roche.ca Gaillardetz

TABLE DES MATIÈRES

Lis	te de	s tablea	ux	iv
Lis	te de	s figures	S	V
Lis	te de	s cartes		vi
Lis	te de	s annex	es	vii
1.			ON ET MISE EN CONTEXTE	
2.	ÉTA	T DES LIE	EUX ET DIAGNOSTIC	2
	2.1.1	l La situa	ation géographique	2
		2.1.2	Les milieux urbain et rural	5
		2.1.3	Le réseau routier	6
	2.2	La géo	graphie physique	6
		2.2.1	La pédologie	6
		2.2.2	La géologie	7
		2.2.3	Le climat	7
		2.2.4	L'hydrographie	8
		2.2.5	La rivière Shawinigan	8
		2.2.6	Les lacs	
		2.2.7	Les bassins versants	16
		2.2.8	Les milieux humides	19
		2.2.9	Les espèces floristiques précaires	20
		2.2.10	Les espèces fauniques précaires	23
		2.2.11	Les Réserves naturelles sur terres privées	25
		2.2.12	La forêt	25
		2.2.13	Le Parc National de la Mauricie	28
	2.3	Le bilar	n environnemental de la municipalité	29
3.	BILA	N DES P	LANIFICATIONS EXISTANTES	32
	3.1	Le Sch	éma d'aménagement de la MRC de Maskinongé	32
	3.2	Le Plar	n de développement durable de Saint-Mathieu-du-Parc	33
	3.3	Le Plar	n d'urbanisme de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc	33
4.	POR	TRAIT SO	OCIOÉCONOMIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC	34
	4.1	Le prof	il démographique	34
		4.1.1	La population totale	34
		4.1.2	La composition de la population	37



		4.1.3	L'accroissement naturel	39
		4.1.4	Les familles et les ménages	40
		4.1.5	La population de villégiature	41
		4.1.6	Les perspectives démographiques	42
		4.1.7	Les constats	42
	4.2	L'éduc	ation	43
		4.2.1	Le milieu préscolaire et scolaire	43
		4.2.2	La scolarité de la population	44
		4.2.3	Les constats	46
	4.3	Le mai	ché du travail	47
		4.3.1	La population active	47
		4.3.2	Le revenu	48
		4.3.3	Le navettage	49
		4.3.4	Le marché du travail par secteurs	
	4.4	L'assie	tte fiscale de la municipalité	52
	4.5	Les pri	ncipaux indicateurs sociaux de Saint-Mathieu-du-Parc	56
	4.6	Le por	trait touristique de Saint-Mathieu-du-Parc	56
		4.6.1	L'offre d'hébergement touristique	57
		4.6.2	Les principaux attraits touristiques	58
		4.6.3	Les autres attraits touristiques de Saint-Mathieu-du-Parc	61
	4.7	Les co	mmerces et services présents à Saint-Mathieu-du-Parc	61
5	ORG	ANISME	S, ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS	63
	5.1	Plan d	action municipalité active	63
	5.2	Le Mo	uvement vert Mauricie	63
	5.3	L'Âge	d'or de Saint-Mathieu-du-Parc	65
	5.4	La Mai	son la Tradition et Groupe Voix de femmes	65
	5.5	Le Cer	ntre d'entraide communautaire « La Maisonnée » (ouvroir)	66
	5.6	Les Da	mes de l'artisanat	67
	5.7	La Coo	ppérative de solidarité du « Duché de Bicolline »	67
	5.8	La For	dation L'Art de Vivre	68
	5.9	Le Reg	groupement des associations de lacs de Saint-Mathieu-du-Parc	69
	5.10	Le Tra	nsport collectif de la MRC de Maskinongé	69
			nsport adapté de la RTCS	
	5.12	L' Écol	e alternative de la Tortue des Bois	70
	5.13	La Bib	iothèque municipale et le Centre d'accès communautaire Internet (CACI)	73
	5.14	Évène	ments et activités culturels et de plein air	73



		5.14.1	Évènements culturels	73
		5.14.2	Club de plein air Le Huard	74
		5.14.3	Viactive	74
		5.14.4	Le Club de marche	74
		5.14.5	Entraide Saint-Mathieu	74
		5.14.6	La Fabrique	75
		5.14.7	Le Club de Bridge	75
		5.14.8	La Chorale	75
		5.14.9	L'Association des gens d'affaires	75
	5.15	Service	es municipaux	75
		5.15.1	Camp de jour	75
		5.15.2	Écocentre	75
		5.15.3	Centre communautaire	76
			Jeux pour enfants	
		5.15.5	Installations sportives	76
6.	DIAC	NOSTIC	DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC	77
	6.1	Somma	aire des forces et des faiblesses de la municipalité	77
	6.2	Les enj	eux de développement	80
7	VISIO	ON DE DÉ	ÉVELOPPEMENT	81
8	LES	AXES PR	RIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT	82
		Axe 1:	Développer et promouvoir une offre résidentielle de qualité	82
		Axe 2:	Consolider et accroître l'offre récréative et de villégiature	83
		Axe 3 :	Accroître la vitalité commerciale	84
		Axe 4:	Améliorer et promouvoir la qualité de l'environnement	84
		Axe 5 :	Assurer le maintien, le développement et la promotion de la qualité de vie de la municipalité	85
9	LES P	ROJETS	D'INTERVENTION PRIORITAIRES	86
10	CON	CI LISION		വാ



Liste des tableaux

Tableau 2.1	Températures et précipitations enregistrées à la station de Saint-Alexis-des-Monts	8
Tableau 2.2	Truites pêchées dans la rivière Shawinigan – Saint-Mathieu-du-Parc	10
Tableau 2.3	Principaux lacs – Saint-Mathieu-du-Parc	10
Tableau 2.4	Résultats Réseau de surveillance des lacs 2008-2010 – Saint-Mathieu-du-Parc	11
Tableau 2.5	Niveau d'eutrophisation des lacs membres du RVSL – Saint-Mathieu-du-Parc	14
Tableau 2.6	Lacs ayant été identifiés problématiques en 2010, municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc	14
Tableau 2.7	Plans d'eau touchés par une fleur d'eau d'algues bleues	, 15
Tableau 2.8	Infractions constatées dans les 10 ou 15 premiers mètres en 2009 et 2010	16
Tableau 2.9	Espèces floristiques observées susceptibles d'être désignées à Saint-Mathieu-du-Parc	20
Tableau 2.10	Espèces floristiques à statut précaire dans la MRC Maskinongé	21
Tableau 2.11	Espèces fauniques à état précaire observées sur le territoire	23
Tableau 2.12	Réserves naturelles sur terres privées	25
Tableau 2.13	Équipements et véhicules	30
Tableau 2.14	Coûts annuels électricité, carburant et matières résiduelles en 2012	31
Tableau 4.1	Évolution de la population de la MRC de Maskinongé entre 2006 et 2011	35
Tableau 4.2	Évolution de la population de Saint-Mathieu-du-Parc entre 1996 et 2011	36
Tableau 4.3	Principaux programmes d'études	46
Tableau 4.4	Population active	47
Tableau 4.5	Principaux indicateurs du marché du travail de Saint-Mathieu-du-Parc	48
Tableau 4.6	Revenu médian en 2005	48
Tableau 4.7	Typologie des revenus des personnes de 15 ans et plus	49
Tableau 4.8	Nombre de bâtiments et valeur imposable au rôle d'évaluation des vocations	53
Tableau 4.9	Comparatif des rôles d'évaluation de 2008 à 2013 de Saint-Mathieu-du-Parc	54
Tableau 4.10	Hébergement touristique à Saint-Mathieu-du-Parc	57
Tableau 4.11	La qualité de l'hébergement dans la MRC de Maskinongé	58
Tableau 4.12	Principaux commerces et entreprises présents à Saint-Mathieu-du-Parc	61



Tableau 6.	Sommaire de forces et des faiblesses de la municipalité
Tableau 9.	Projets d'intervention prioritaires 2014-2019
	Liste des figures
Figure 1	Lac oligotrophe13
Figure 2	Lac mésotrophe
Figure 3	Lac eutrophe
Figure 4	Répartition de la population dans la MRC de Maskinongé en 201134
Figure 5	Évolution de la population de Saint-Mathieu-du-Parc entre 1981 et 201136
Figure 6	Population de Saint-Mathieu-du-Parc selon l'âge en comparaison avec la MRC de Maskinongé et la province de Québec
Figure 7	État matrimonial en 2011
Figure 8	Accroissement naturel 2007-2011
Figure 9	Taille des ménages en 201141
Figure 10	Perspective démographique de Saint-Mathieu-du-Parc 2009-2024
Figure 11	Inscriptions scolaires à l'école Centrale et de la Tortue-des-Bois, 2000 à 201344
Figure 12	Population âgée de 15 ans t plus selon le plus haut niveau de scolarité en 200645
Figure 13	Évolution du revenu médian des ménages entre 2001 et 2006
Figure 14	Origine de la main d'œuvre venant travailler à Saint-Mathieu-du-Parc50
Figure 15	Lieu de travail des résidents de Saint-Mathieu-du-Parc
Figure 16	Population active par secteurs51
Figure 17	Population active selon les secteurs d'activité
Figure 18	Évolution des permis de constructions neuves entre 2000 et 2010



Liste des cartes

Carte 1	Territoire de la MRC de Maskinongé	3
Carte 2	Localisation de Saint-Mathieu-du-Parc au sein de la MRC de Maskinongé	4
Carte 3	Périmètre urbain de Saint-Mathieu-du-Parc.	5
Carte 4	Bassin versant de la rivière Shawinigan	9
Carte 5	Bassins versants sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc	17
Carte 6	Plans d'eau de Saint-Mathieu-du-Parc situés à l'intérieur des limites du bassin versant de la Rivière du-Loup	
Carte 7	Zone écosensible pour l'habitat de la tortue des bois	24
Carte 8	Domaines bioclimatiques de la Mauricie	27
Carte 9	Sentier Rollad-Leclerc	59
Carte 10	Sentier Chute du Diable.	60



Liste des annexes

Annexe 1 Chemins publics et privés - Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Annexe 2 Pédologie - Saint-Mathieu-du-Parc

Annexe 3 Géologie - Saint-Mathieu-du-Parc

Annexe 4 Hydrographie - Saint-Mathieu-du-Parc

Annexe 5 Données brutes profils physico-chimiques lacs (analyse OBVRLY)

Annexe 6 Grandes affectations – Saint-Mathieu-du-Parc

Annexe 7 Espèces fauniques vulnérables – Saint-Mathieu-du-Parc



1. INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

Située à 20 kilomètres à l'ouest de Shawinigan et au nord de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé (MRC), à proximité des centres urbains d'importance de la Mauricie (Shawinigan et Trois-Rivières) et desservie par un réseau routier qui l'avantage grandement, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc constitue depuis des décennies un des principaux foyers de villégiature de la région. En effet Saint-Mathieu-du-Parc est reconnue pour son relief, ses forêts, ses grands plans d'eau (Souris, Vert, Goulet, Brûlé, Bellemare, etc.), son image de marque « Grande nature » et pour les nombreux espaces privilégiés de récréation de plein air qui font sa notoriété. La création du Parc national de la Mauricie au début des années 1970, qui, de par sa nature et son statut, protège un site exceptionnel à l'échelle canadienne, confirme la valeur des qualités naturelles de Saint-Mathieu-du-Parc. Une des deux principales portes d'entrée du Parc y est d'ailleurs consacrée.

La communauté de Saint-Mathieu-du-Parc peut donc compter sur une localisation favorable, la présence de 83 lacs, de la rivière Shawinigan, du Parc National de la Mauricie et d'un important patrimoine forestier comme

éléments de base pour asseoir son développement.



Consciente de la valeur de ses ressources et soucieuse de les préserver, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a été l'une des premières municipalités à agir pour la sauvegarde de ses plans d'eau en adoptant le *Règlement 2012-06 relatif à la protection des rives des lacs et cours d'eau*. Aujourd'hui, la protection et la mise en valeur des richesses naturelles du territoire, mais aussi et surtout la stimulation en continu du milieu social, économique et culturel représentent d'importants défis à relever pour assurer le maintien du capital de développement de la municipalité, optimiser la mise

en valeur des ressources et améliorer la qualité de vie de la communauté de Saint-Mathieu-du-Parc.

Afin de relever ces défis et de positionner Saint-Mathieu-du-Parc dans une perspective de développement optimale construite sur ses caractéristiques naturelles, sociales et économiques, le Conseil de la municipalité a entrepris au printemps 2013 une démarche de réflexion l'amenant à établir un **Plan stratégique de développement** qui se décline en éléments de connaissance, enjeux, orientations et plan d'actions prioritaires appropriées sur un horizon de travail de cinq (5) ans.

Le présent document témoigne de cette démarche. Il présente, dans un premier temps, une description des principales composantes physiques, sociales et économiques de Saint-Mathieu-du-Parc afin d'en dégager les problématiques, les enjeux, les forces et les opportunités qui ont une incidence sur l'orientation du développement de la municipalité. Il s'agit de l'étape DIAGNOSTIC ou la réponse à la question *Où en sommes-nous présentement*? Une deuxième partie traite des PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ou la réponse à la question *Où allons-nous*? L'élaboration d'une VISION DE DÉVELOPPEMENT constitue un élément fondamental de cette démarche. Il s'agit de la réponse à la question *Où voulons-nous aller*?, c'est là, la troisième partie de ce document. Et finalement, la dernière étape de ce cheminement amène la réponse à la question *Comment nous y rendre*? Il s'agit des choix politiques et administratifs retenus sous forme d'ORIENTATIONS ET DE PRIORITÉS D'ACTION, sur un horizon de cinq (5), pour traduire la Vision stratégique de développement de Saint-Mathieu-du-Parc.



2. ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2.1 LES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DU TERRITOIRE

Le texte qui suit vise à décrire les caractéristiques physiques du territoire de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, lesquelles présentent d'importants avantages qui ont très vite fait de cette municipalité une zone privilégiée pour la villégiature reconnue autant par les propriétaires actuels, qui ont choisi de s'y installer et d'y vivre, que par les instances régionales, la MRC de Maskinongé qui y prévoit des stratégies de développement du récréotourisme et le gouvernement du Canada qui y a aménagé et y maintient le Parc national de la Mauricie.

2.1.1 La situation géographique

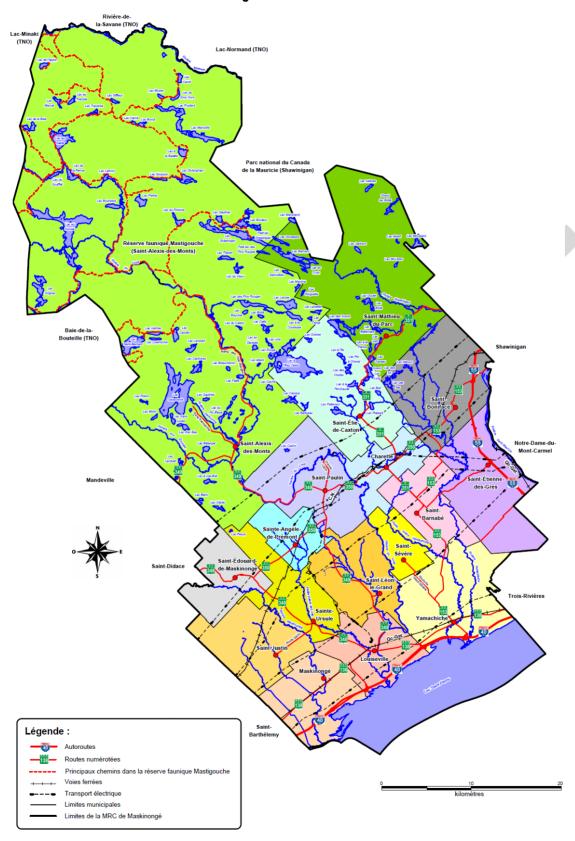
La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc se situe dans la région administrative de la Mauricie, plus particulièrement dans le nord de la MRC de Maskinongé (Carte 1). Elle est bordée par la paroisse de Saint-Alexis-des-Monts au nord-ouest, par la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton au sud-ouest, par la municipalité de Saint-Boniface au sud et par la Ville-MRC de Shawinigan (secteur Saint-Gérard-des-Laurentides) à l'est (Carte 2).

Saint-Mathieu-du-Parc est la deuxième plus grande municipalité de la MRC de Maskinongé derrière Saint-Alexisdes-Monts, mais affiche la deuxième plus petite densité de population avec 6,3 habitants au km² selon les dernières données du recensement de 2011 de Statistique Canada. La superficie de Saint-Mathieu-du-Parc a plus que doublé lorsque le Canton Belleau, auparavant intégré à Saint-Alexis-des-Monts, a été annexé à Saint-Mathieu-du-Parc en 1995, la faisant passer de 102,90 km² à 221,95 km².

Une importante caractéristique du territoire de Saint-Mathieu-du-Parc réside dans le fait que la municipalité comprend une grande part de sa superficie en terres publiques, soit 114 km² (51.3%) de l'ensemble de son territoire. Ces terres, gérées par le gouvernement et ses mandataires, représentent une richesse majeure à laquelle il faut porter une attention particulière puisqu'elles supportent des affectations de villégiature privée, villégiature publique, d'exploitation faunique et forestière. Le ministère des Ressources naturelles est le principal intervenant sur le territoire public, ayant la responsabilité de sa gestion en vertu de ses pouvoirs généraux, de conservation, d'aménagement et de mise en valeur. La municipalité ne peut donc y planifier de développement. À cet égard, nous pouvons avancer que le développement des terres publiques s'apparente au développement des terres zonées agricoles, toutes deux font l'objet d'un régime gouvernemental et ne sont donc pas facilement disponibles pour des projets locaux.



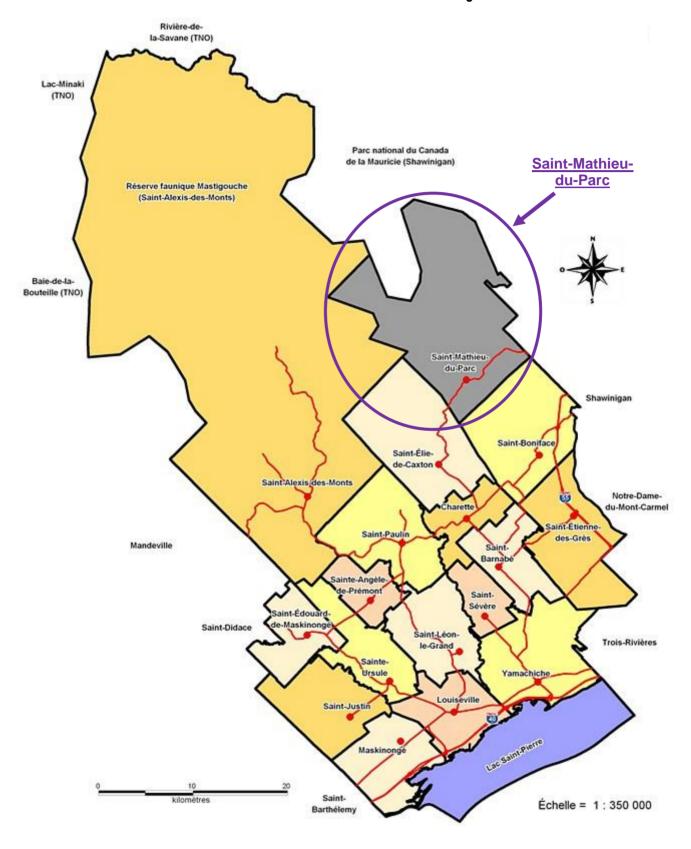
Carte 1 Territoire de la MRC de Maskinongé



Source : MRC de Maskinongé, 2008



Carte 2 Localisation de Saint-Mathieu-du-Parc au sein de la MRC de Maskinongé

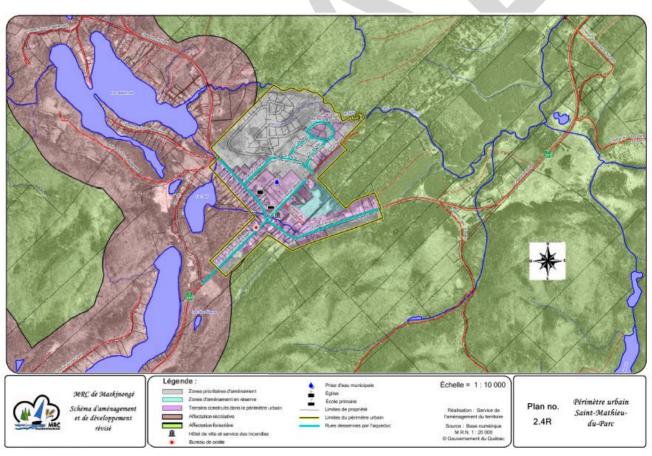




2.1.2 Les milieux urbain et rural

Tel que requis par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)*, la MRC de Maskinongé a procédé dans son schéma d'aménagement et de développement à la délimitation d'un périmètre d'urbanisation pour la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc qui correspond au secteur du noyau villageois (Carte 3). Les objectifs qui sous-tendent ce découpage sont à l'effet de rentabiliser les infrastructures et les services municipaux existants avant de développer de nouveaux secteurs et d'y concentrer les activités résidentielles, commerciales, institutionnelles et industrielles. Bref, la MRC souhaite ainsi limiter l'étalement des fonctions urbaines à l'espace reconnu comme étant le noyau villageois traditionnel.

Le périmètre d'urbanisation a été établi en fonction d'une estimation des besoins en espaces, elle-même établie à partir des perspectives de croissance de la population et des ménages pour les dix (10) prochaines années. Il comprend deux parties distinctes: les zones prioritaires d'aménagement (développement à court et moyen termes - 10 ans) et les zones de réserve (développement à long terme - 10 ans et plus). Une zone de réserve ne pourra devenir zone prioritaire d'aménagement sans être approuvée par la MRC.



Carte 3 Périmètre urbain de Saint-Mathieu-du-Parc

Source : MRC de Maskinongé, Schéma d'aménagement et de développement révisé, mars 2010

Le territoire agricole compte pour peu dans la superficie de Saint-Mathieu-du-Parc. En effet, la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., chapitre P-41.1)* ne contrôle que 0,79 % du territoire municipal à titre de « zone verte ». Si autrefois, les activités agricoles occupaient une partie plus importante de la population et du territoire, on peut prétendre qu'aujourd'hui ces usages sont en nette régression et ne sont plus présents que sur quelques parcelles isolées. L'agriculture sur les rangs Saint-François et Saint-Paul ou le chemin



Principal a été abandonnée. Certains se questionnent sur la pertinence de maintenir un territoire agricole protégé à Saint-Mathieu. D'autres estiment qu'il y a place pour de petites entreprises agricoles spécialisées dans l'horticulture, et plus particulièrement dans la culture des petits fruits.

Selon le dernier recensement de l'agriculture de 2011 réalisé par Statistique Canada¹, il y a trois (3) entreprises agricoles à Saint-Mathieu-du-Parc. Il y en avait six (6) en 2001 et trois (3) en 2006. Celles-ci sont exploitées à des fins horticoles et acéricoles.

2.1.3 Le réseau routier

Le réseau routier de Saint-Mathieu-du-Parc est composé de chemins publics (Annexe 1), sous la responsabilité de la Municipalité, et de chemins privés dont l'entretien est assuré par les citoyens propriétaires. La plupart de ces chemins servent d'accès aux résidences situées au pourtour des nombreux lacs de la municipalité. La principale route, et la seule sous l'autorité du Ministère des Transports, est la route panoramique 351 qui sert de lien interrégional entre Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Mathieu-du-Parc. Elle relie également Saint-Mathieu-du-Parc à Shawinigan ce qui fait qu'elle constitue, en réalité, la seule route pour accéder à la Municipalité de l'extérieur.

Le chemin Saint-François constitue également un des axes routiers importants de Saint-Mathieu-du-Parc puisqu'il donne accès au Parc National de la Mauricie et à plusieurs équipements et commerces récréotouristiques localisés dans son corridor. Emprunté par plusieurs milliers d'automobilistes et de cyclistes chaque année, il fait partie, avec la route 351, des corridors d'intérêt esthétique identifiés par la MRC de Maskinongé dans son schéma d'aménagement et de développement révisé.

2.2 La géographie physique

2.2.1 La pédologie

Saint-Mathieu-du-Parc est située à la limite méridionale du Bouclier canadien, non loin de la ligne de rencontre avec les basses terres du Saint-Laurent.

La chaîne des Laurentides, vieille de plus de 955 millions d'années, aurait jadis atteint la hauteur de l'Himalaya. Au cours des centaines de millions d'années, ces montagnes ont été érodées jusqu'à leur racine. Durant le dernier million d'années, le paysage a été remodelé par le passage de plusieurs glaciers continentaux qui ont recouvert l'Amérique du Nord jusqu'à la latitude de l'état de New York. Ces gigantesques glaciers, épais d'un à deux kilomètres ont aplani le relief, approfondi les vallées et même affaissé la croûte terrestre.

Le sol du territoire de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc est majoritairement caillouteux à l'exception des sections plus sableuses qui sont localisées essentiellement en bordure des lacs et des cours d'eau. On retrouve également quelques zones avec prédominance de sol graveleux, de sol loameux, de sol organique, de sol argileux et d'affleurement rocheux (Annexe 2).

La pédologie de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc témoigne de la présence des glaciers dans la région il y a des milliers d'années lorsque tout le territoire était recouvert par une épaisse couche de glace. En effet, on retrouve un phénomène glaciaire rare présent dans quelques régions du Québec que l'on appelle « esker ». Cette formation glaciaire se présente généralement sous la forme d'une butte allongée s'étendant sur plusieurs mètres de longueur voire même sur des kilomètres comme dans le cas à Saint-Mathieu-du-Parc. Les eskers se

¹ Statistique Canada 2011. Dans le cadre des régions géographiques combinées, Saint-Mathieu-du-Parc est unifié avec Sainte-Angèle-de-Prémont.



_

forment dans des tunnels sous les glaciers. Lorsque le glacier se retire, des matériaux de granulométrie variée, mais généralement grossière, se déposent dans les tunnels situés à la base du glacier et empruntés par des rivières sous-glaciaires. Quand le glacier fond, on obtient une sorte de « moulage » des tunnels formant des eskers.

L'esker de Saint-Mathieu-du-Parc est long de 7,5 kilomètres et d'une largeur moyenne de 76 mètres. Son tracé débute sur la rive nord du lac Goulet pour ensuite passer sous le lac. Il est également à l'origine de la présence de l'île au lac Brûlé. Il longe le chemin Saint-Édouard jusqu'au lac Trudel vers le centre du village, séparant, au passage, le lac Bellemare en deux (2), créant deux (2) presqu'îles qui entrent à l'intérieur du lac. Il continue son parcours jusqu'au lac Vert pour finalement s'arrêter aux lacs Gareau. La route 351 passe d'ailleurs sur l'esker, entre le petit et le grand lac Gareau.

2.2.2 La géologie

Du point de vue géologique, on peut voir sur les différents documents cartographiques que la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc est divisée en quatre (4) principaux secteurs. À l'ouest, c'est le gneiss gris à quartz qui domine alors qu'au nord-est on dénote la présence de gneiss charnockitique et de granitoïdes à orthopyroxène. Au centre-est se trouve une zone caractérisée par la présence de granite et de pegmatite alors qu'au sud on retrouve une bande d'anorthosite et de gabbronorite (Annexe 3). Les gneiss font partie de la grande famille des roches métamorphiques alors que le granite et l'anorthosite sont plutôt des roches ignées intrusives.



2.2.3 Le climat

La station météorologique la plus près de Saint-Mathieu-du-Parc se situe à Saint-Alexis-des-Monts. Les deux municipalités possédant des caractéristiques physiques similaires et se situant relativement à la même latitude, les données de cette station peuvent être représentatives de ce qui s'observe comme climat à Saint-Mathieu-du-Parc. Les données de températures mesurées à cette station indiquent que le mois le plus froid est le mois de janvier (-14,5 °C) alors que le mois le plus chaud est le mois de juillet (18,4 °C) (Tableau 2.1). Pour ce qui est des précipitations, les mois de juin, juillet, août et septembre sont les plus pluvieux avec plus de 100 millimètres de pluie tombés chacun, alors que du côté de la neige, ce sont les mois de décembre et janvier qui reçoivent le plus de précipitations avec 60 et 58 centimètres respectivement.



Tableau 2.1 Températures et précipitations enregistrées à la station de Saint-Alexis-des-Monts²

	J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D
Température moyenne (° C)	-14,5	-11,9	-5	3,3	10,9	15,6	18,4	17	11,8	5,7	-1,4	-11,1
Maximum moyen (° C)	-7,2	-4,4	1,8	9,5	18,2	22,7	25,5	23,8	18,1	11,2	3	-4,8
Minimum moyen (° C)	-21,6	-19,4	-11,7	-2,9	3,5	8,5	11,2	10,1	5,5	0,1	-5,7	-17,3
Chutes de pluie (mm)	19	14	35	71	95	103	102	113	102	92	64	24
Chutes de neige (cm)	58	47	38	11	1	0	0	0	0	2	29	60

Source: Météomédia, Statistiques météo

2.2.4 L'hydrographie

Saint-Mathieu-du-Parc possède une hydrographie très développée, composée de plus de 80 lacs, de plusieurs ruisseaux, chutes, cascades et de la rivière Shawinigan (Annexe 4). Les merveilleux paysages que l'on retrouve sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc sont d'ailleurs à l'origine de l'importante place qu'occupe la villégiature au sein de la Municipalité puisqu'ils offrent un environnement d'une très grande beauté attirant plusieurs citadins en quête de tranquillité. Plusieurs de ces lacs sont déjà densément peuplés alors que d'autres n'en sont qu'au début de leur développement. Le secteur du tourisme exploite également les nombreuses activités de plein air qu'il est possible d'y pratiquer telles que la pêche, le nautisme, la baignade, l'observation de la faune et de la flore aquatique, etc.

2.2.5 La rivière Shawinigan

Le principal cours d'eau que l'on retrouve à Saint-Mathieu-du-Parc est la rivière Shawinigan. Longue d'environ 43 kilomètres, elle prend sa source dans un ensemble de grands lacs (Shawinigan, Barnard, du Caribou, En Croix, Maréchal et Wapisagonke) situés dans le Parc National de la Mauricie et ses environs et traverse entièrement le territoire de la municipalité pour ensuite terminer sa course dans la rivière Saint-Maurice, juste en aval du barrage de Shawinigan. Son principal affluent est la rivière des Souris qui constitue la décharge du lac du même nom.

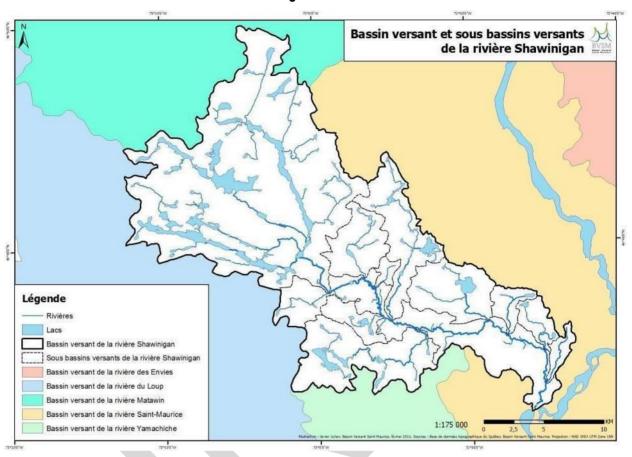
Le bassin versant de la rivière Shawinigan a une superficie de 500 km² et est situé dans la MRC de Maskinongé et sur le territoire de la ville de Shawinigan. Il englobe plusieurs sous-bassins de lacs. Son débit moyen annuel est de 7,6 m³/s et son débit d'étiage estival est de 1,7 m³/s (Carte 4).

² Les statistiques météo affichées ici représentent les valeurs moyennes des différents paramètres météorologiques pour chacun des mois de l'année. La période d'échantillonnage des données représentées est de 30 ans. Les records sont mis à jour annuellement.



Plan stratégique de développement Septembre 2013

Carte 4 Bassin versant de la rivière Shawinigan



La rivière Shawinigan présente une morphologie très sinueuse, caractéristique des rivières à méandres. Circulant souvent dans des terrains argileux, elle a ainsi pu facilement façonner le paysage au fil des années. La composition du sol et le ruissellement des eaux contribuent à fragiliser ses berges qui sont généralement escarpées et qui représentent, à plusieurs endroits, des zones de glissement de terrain potentiel.

La qualité de l'eau de la rivière Shawinigan est suivie depuis maintenant plusieurs années afin de déterminer où sont situés les principaux problèmes et mettre en place des actions qui permettront d'améliorer la situation. Les données recueillies ont démontré que la qualité de l'eau de la rivière variait d'un secteur à l'autre. Celle-ci peut être affectée par le déboisement et la dégradation des rives, le développement résidentiel, les terres agricoles, etc. Il est certain que l'eau est de moins bonne qualité à sa jonction avec la Saint-Maurice, puisqu'elle subit plusieurs perturbations tout au long de son parcours. Selon les résultats obtenus par l'organisme de Bassin Versant de la Rivière Saint-Maurice, suite à une campagne d'échantillonnage effectuée en 2010, la portion de la rivière Shawinigan qui est située à l'intérieur des limites de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc présente une eau de bonne qualité. Aucun élément ne provoque d'impacts majeurs influençant la qualité de l'eau.

Chaque année, l'organisme Vision Saint-Maurice procède à l'ensemencement de truites dans la rivière à plusieurs endroits stratégiques afin d'encourager la pêche sportive, activité très populaire sur ce cours d'eau depuis plusieurs années. Deux (2) espèces de truites sont introduites; la truite brune et la truite arc-en-ciel. Deux (2) points d'ensemencement se trouvent à Saint-Mathieu-du-Parc : celui du secteur du Pont couvert et celui de secteur de la Montagne. En 2010, c'est un total de 1300 truites qui ont été pêchées au secteur du Pont couvert et de 900 truites au secteur de la Montagne (Tableau 2.2).



Tableau 2.2 Truites pêchées dans la rivière Shawinigan – Saint-Mathieu-du-Parc

Espèces	Pont Couvert		La Montagne		
	2009	2010	2009	2010	
Truite brune	600	450	350	350	
Truite arc-en-ciel	900	850	600	550	
Total	1500	1300	950	900	

2.2.6 Les lacs

Comme mentionné précédemment, le réseau hydrographique de la municipalité est aussi composé de 83 lacs, dont plusieurs ont une bonne superficie. De ce nombre, rares sont ceux dont les rives ne sont pas occupées par des activités humaines. Le développement de certains est presque terminé alors que pour d'autres, il ne fait que commencer. Il est donc important pour la municipalité de s'assurer que la capacité de support des lacs soit respectée et que le développement résidentiel s'intègre de façon harmonieuse dans le paysage.

On compte une vingtaine de lacs occupés, plus ou moins densément, soit les lacs À-la-Pêche, Adem, Barnard, Bellemare, Bill, Brûlé, des Amoureux, des Érables, des Souris, en Croix, Gareau, Goulet, Jackson, Magnan, Mclaren, Mongrain, Trudel et Vert (Tableau 2.3).

Au total, les plans d'eau de Saint-Mathieu-du-Parc couvrent une superficie de 1 165 hectares.

Tableau 2.3 Principaux lacs - Saint-Mathieu-du-Parc

Lacs	Bassin versant	Périmètre (m)	Superficie (m2)	Superficie (km²)
Lac à la Pêche	Rivière Yamachiche	2703.93	158455,85	0,16
Lac Adem	Rivière Saint-Maurice	547.48	16004,90	0,02
Lac Barnard	Rivière Saint-Maurice	17963.11	1660276	1,66
Lac Bellemare	Rivière Saint-Maurice	4805.20	285310,21	0,28
Lac Bill	Rivière Saint-Maurice	807.42	34652,69	0,03
Lac Brûlé	Rivière Saint-Maurice	3227.51	208878,57	0,21
Lac des Amoureux	Rivière Saint-Maurice	412.14	11336,78	0,01
Lac des Érables	Rivière Saint-Maurice	1735.02	86703	0,09
Lac des Souris	Rivière Saint-Maurice	16073.99	1130206,25	1,13
Lac en Croix	Rivière Saint-Maurice	13979.93	748924,85	0,75
Lac Gareau	Rivière Yamachiche	2384.70	212435,44	0,21



Lacs	Bassin versant	Périmètre (m)	Superficie (m2)	Superficie (km²)
Lac Goulet	Rivière Saint-Maurice	3967.71	374122,17	0,37
Lac Jackson	Rivière Saint-Maurice	2396.93	227462,24	0,22
Lac Magnan	Rivière Saint-Maurice	1367.76	84320,73	0,08
Lac McLaren	Rivière Saint-Maurice	1890.33	109986,02	0,1
Lac Mongrain	Rivière Saint-Maurice	1094.14	77982,53	0,07
Lac Trudel	Rivière Saint-Maurice	592.72	20548,32	0,02
Lac Vert	Rivière Saint-Maurice	3710.81	301278,81	0,3



Les plans d'eau énumérés précédemment sont, pour la plupart, inscrits au Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs, programme mis sur pied par le ministère Développement du durable. l'Environnement, de la Faune et des Parcs, en 2009. Tous les ans et plusieurs fois par année, chaque association riveraine procède à l'échantillonnage de l'eau de son lac afin de faire un suivi de sa qualité. L'eau est analysée par le laboratoire du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et les résultats permettent de dresser un portrait de la santé de chaque lac. Des paramètres comme la chlorophylle α, le carbone

organique dissous, le phosphore total et la transparence sont ainsi analysés et compilés (Tableau 2.4).

Tableau 2.4 Résultats Réseau de surveillance des lacs 2008-2010 – Saint-Mathieu-du-Parc

Lac	Années	Carbone organique dissous (mg/l)	Phosphore total (μ g/l)	Transparence (m)	Chlorophylle α (μ g/l)
Lac des Souris	2008	3,9	4,3	4,3	2,0
A	2009	4,2	2,8	5,1	2,0
	2010	3,2	3,3	5,8	2,1
Lac des Souris	2008	4,2	5,2	3,2	2,5
В	2009	4,2	4,4	4	3,0
	2010	3,5	5,0	5	1,9
Lac Barnard A	2008	4,6	4,7	5,5	1,9



	2009	N/D	N/D	N/D	N/D
Lac Barnard B	2008	4,9	4,0	5,5	1,6
	2009	N/D	N/D	N/D	N/D
Lac-à-la-Pêche	2008	5,9	9,4	2	3,7
	2009	5,8	15	2,3	4,3
	2010	5,1	12	2,7	2,3
Lac des Érables	2008	3,5	5,2	4,2	1,9
	2009	4,4	5,7	4,8	1,8
	2010	N/D	N/D	N/D	N/D
Lac Bill	2008	4,6	23	1,5	33
	2009	6,3	21	1	26
	2010	N/D	N/D	1,1	N/D
Lac Bellemare	2008	4,5	7,6	2,9	2,9
	2009	6,5	6,9	3	2,5
	2010	N/D	N/D	3,7	N/D
Lac Magnan	2008	6,5	6,8	2,6	7,9
	2009	5,1	4,9	3,1	2,5
	2010	4,0	6,3	3,3	5,0
Lac Goulet	2008	2,6	3,4	5	1,9
	2009	3,3	2,2	5,5	1,7
	2010	2,0	2,2	6,2	1,3
Lac Brûlé A	2008	2,6	12	2,5	7,3
	2009	3,0	13	2,8	6,8
	2010	3,1	25	1,9	22
Lac Brûlé B	2008	N/D	N/D	1,4	N/D
	2009	N/D	N/D	1,8	N/D
	2010	N/D	N/D	1,5	N/D

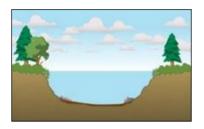


L'eutrophisation

Ces chiffres nous renseignent, entre autres, sur le niveau d'eutrophisation du lac. On retrouve trois (3) grands niveaux d'eutrophisation : oligotrophe, mésotrophe et eutrophe (Figure 3) qu'il nous apparaît utile pour la compréhension de l'évolution du phénomène de décrire ici :

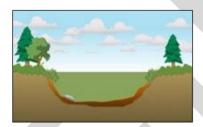
Les **lacs oligotrophes** sont caractérisés par une faible concentration en phosphore, de faibles quantités de plantes aquatiques et la quasi-absence d'algues. La saturation en oxygène y est habituellement excellente, puisque l'eau contient peu de sédiments organiques et de micro-organismes consommateurs d'oxygène.

Figure 1 Lac oligotrophe



Les lacs mésotrophes se situent à un stade intermédiaire entre les lacs oligotrophes et les lacs de type eutrophe. Les signes apparents des lacs dans cet état sont l'envahissement par les plantes aquatiques et la disparition des truites. Les conditions de saturation en oxygène sont généralement bonnes près de la surface, en eau plus chaude et la quantité de matières en suspension dans la colonne d'eau est faible.

Figure 2 Lac mésotrophe



Les **lacs eutrophes**, quant à eux, présentent des concentrations de phosphore élevées. On y observe généralement une abondance de plantes, d'algues, voire même de cyanobactéries et une couche importante de sédiments organiques dans le fond.

Figure 3 Lac eutrophe



Source : Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc



Tableau 2.5 Niveau d'eutrophisation des lacs membres du Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs – Saint-Mathieu-du-Parc

	2008	2009	2010
Lac des Souris Station A	Oligotrophe	Oligotrophe	Oligotrophe
Lac des Souris Station B	Oligo-mésotrophe	Oligo-mésotrophe	Oligotrophe
Lac Barnard Station A	Oligotrophe	N/D	N/D
Lac Barnard Station B	Oligotrophe	N/D	N/D
Lac à la Pêche	Oligo-mésotrophe	Mésotrophe	Oligo-mésotrophe
Lac des Érables	Oligotrophe	Oligotrophe	N/D
Lac Bill	Eutrophe	Eutrophe	Eutrophe
Lac Bellemare	Oligo-mésotrophe	Oligo-mésotrophe	Mésotrophe
Lac Brûlé	Mésotrophe	Méso-eutrophe	Méso-eutrophe
Lac Magnan	Mésotrophe	Oligo-mésotrophe	Oligo-mésotrophe
Lac Goulet	Oligotrophe	Oligotrophe	Oligotrophe

Peu de lacs à Saint-Mathieu-du-Parc présentent un niveau d'eutrophisation élevé, à l'exception du Lac Bill identifié dans la classe eutrophe en 2008, 2009 et 2010 et du Lac Brûlé dans la classe méso-eutrophe en 2009 et 2010. (Tableau 2.5).

Quatre (4) lacs ont été suivis en 2010 par l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et Yamachiche. Le Petit lac Gareau, les lacs à la Pêche et Gareau ont été identifiés comme étant problématiques. Ils présentaient des symptômes d'eutrophisation. Ces derniers sont considérés prioritaires à court terme. Notons que le lac Blanc, une tourbière en processus de formation, pourrait aussi faire l'objet d'une étude de caractérisation des milieux humides (Tableau 2.6).

Tableau 2.6 Lacs ayant été identifiés problématiques en 2010, municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Lacs	Principaux symptômes	Recommandations
Gareau	Déficits en oxygène dans	Effectuer une évaluation des symptômes
Petit Gareau	plus de 50% des eaux	d'eutrophisation
À la Pêche	profondes	et/ou Effectuer une étude préliminaire du bassin versant
Blanc	N/D	(ruissellement, milieux humides, etc.)

Source : Bilan du programme de suivi des lacs de l'OBVRLY – 2009 à 2012. Document à l'intention des municipalités de Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Boniface, Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Mathieu-du-Parc et Saint-Paulin. Février 2013.



De façon générale, la qualité de l'eau des lacs du territoire est plutôt bonne. Certains lacs sont néanmoins aux prises avec des épisodes récurrents d'algues bleues d'année en année (Tableau 2.7). C'est le cas du Lac Brûlé, dont les usagers ont dû composer avec une eau verdâtre durant une bonne partie de l'été 2008, 2009 et 2010 de même que vers la fin de l'été 2011. La présence de cyanobactéries a également été signalée sur le lac Magnan en 2009 et en 2011 de façon très localisée. Par contre, aucun lac n'a été complètement fermé à la baignade et/ou à la consommation.



Tableau 2.7 Plans d'eau touchés par une fleur d'eau d'algues bleues

	Présence d'algues bleues			
Lacs	2008	2009	2010	2011
Lac Brûlé	oui	oui	oui	oui
Lac Magnan	non	oui	non	oui

En plus des renseignements fournis par les analyses effectuées par le Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs d'autres données viennent compléter le portrait des lacs de Saint-Mathieu-du-Parc. L'Organisme de Bassin Versant de la Rivière Saint-Maurice ainsi que l'Organisme des Bassins Versants des Rivières du Loup et Yamachiche ont procédé, au courant de l'été 2010, à la prise de données physico-chimiques à l'aide d'un appareil multisondes sur plusieurs lacs de la municipalité. Plusieurs paramètres ont été ainsi mesurés sur toute la colonne d'eau; pH, température, carbone organique dissous, oxygène dissous, etc. Les résultats obtenus sont présentés à l'Annexe 5.

Les bandes riveraines

L'importance des bandes riveraines est maintenant reconnue. En effet, elles remplissent plusieurs rôles essentiels : elles fortifient les rives contre l'érosion, ralentissent les apports en sédiments, préviennent le réchauffement de l'eau, filtrent les polluants et constituent un habitat de qualité autant pour la faune aquatique que terrestre. Il est donc important de prendre en considération la protection des bandes riveraines lors de la planification du développement du territoire, puisqu'elles ont un impact positif sur la qualité de l'eau de nos lacs et cours d'eau. La municipalité a donc mis en place, en 2008, une réglementation visant à protéger les bandes riveraines (largeur de 10 ou 15 mètres) des lacs et des cours d'eau et à freiner l'eutrophisation de ceux-ci. Cela fut un premier pas important pour la protection de cette richesse. En limitant les activités permises sur les rives, la municipalité espère que celles-ci ne soient plus dégradées et retrouvent petit à petit leur aspect naturel. Dans le cadre de l'application de ce nouveau règlement (*Règlement 2012-06 relatif à la protection des rives des lacs et cours d'eau*), la municipalité a visité la très grande majorité des propriétés riveraines à partir de 2009 afin de sensibiliser la population. L'effet de cette campagne de sensibilisation s'est fait sentir dès l'année suivante (2010) puisque le nombre d'infractions observées (principalement la coupe de gazon) avait nettement diminué pour la majorité des lacs visités (Tableau 2.8). Au total, le pourcentage de propriétés en infraction est passé de 27.5% en 2009 à 12,25% en 2010.



Tableau 2.8 Infractions constatées dans les 10 ou 15 premiers mètres en 2009 et 2010

	2009				2010	
Lacs	Coupe de gazon	Terrains visités	%	Coupe de gazon	Terrains visités	%
Lac Souris	67	188	36	19	172	11
Lac Brûlé	3	43	7	2	43	5
Lac Magnan	5	41	12	1	43	2
Lac Vert	15	55	27	1	15	7
Lac Gareau	11	47	23	4	26	15
Lac Goulet	29	91	24	10	41	32
Lac des Érables	8	31	26	4	26	15
Lac-a-la-Pêche	15	59	25	3	25	12
Lac Bellemare	15	54	28	7	25	28
Total	168	609	27.5	51	416	12.25

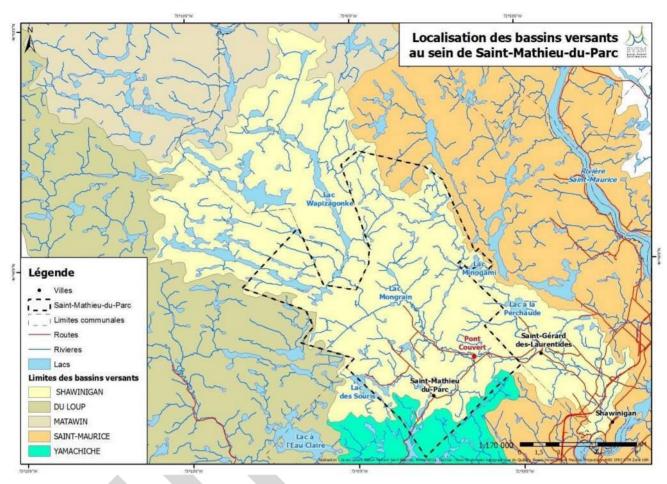
2.2.7 Les bassins versants

Le concept de gestion intégrée de l'eau par bassin versant est très important dans la planification du développement d'un territoire puisqu'il tient compte de tout ce qui se passe dans le bassin versant, incluant autant les activités naturelles que les activités humaines. Autrement dit, il est essentiel de mesurer l'impact d'une activité non seulement de façon ponctuelle à l'emplacement même de celle-ci, mais sur une échelle géographique beaucoup plus grande. Une coupe forestière intensive effectuée en bordure d'un petit ruisseau, par exemple, pourra avoir des impacts néfastes sur le lac situé en aval, plusieurs kilomètres plus loin, puisqu'alimenté par ce même ruisseau. Dans un bassin versant, toutes les eaux de surface s'écoulent vers un même point que l'on appelle exutoire. Chaque lac possède un bassin versant délimité par les lignes de partage des eaux (souvent par les crêtes des montagnes). Toutes les eaux de surface finiront donc leur parcours dans ce lac. Il est bien sûr important de s'assurer que le pourtour du lac soit bien protégé, puisque les activités qui s'y passent ont un impact immédiat sur celui-ci, mais il faut garder en tête que ce ne sont pas que les riverains qui ont un rôle à jouer dans la préservation de la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau.

Le territoire de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc est occupé par plusieurs bassins versants de rivières, soit les bassins des rivières Saint-Maurice, du Loup, Yamachiche et Shawinigan (Carte 5). Ce dernier occupe la majorité du territoire, ne laissant qu'une petite portion au bassin de la rivière Yamachiche au sud-ouest, au bassin de la Rivière-du-Loup au nord-ouest et au bassin de la rivière Saint-Maurice au nord-est de la municipalité.



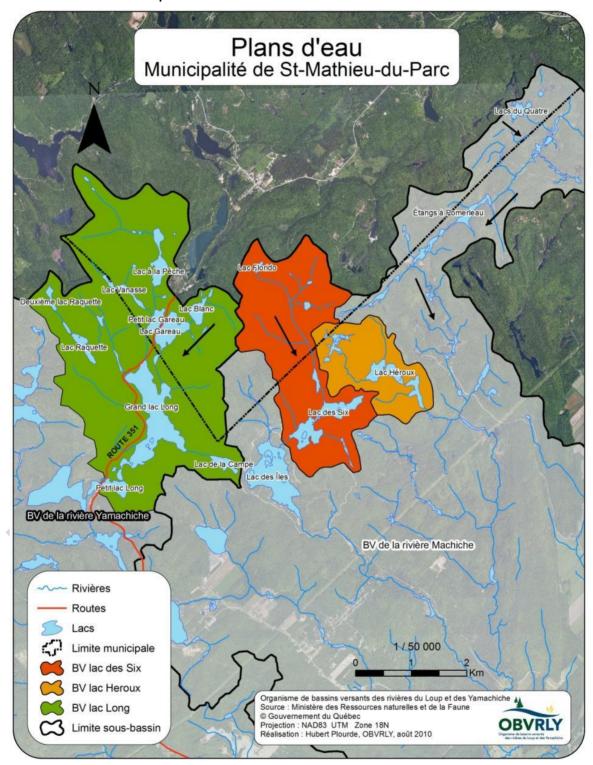
Carte 5 Bassins versants sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc



Ces bassins sont ensuite, à leur tour, divisés en sous-bassins versants pour chacun des lacs présents. La très grande majorité des lacs de Saint-Mathieu-du-Parc finissent par alimenter la rivière Shawinigan, à l'exception du Lac-à-la-Pêche, du Lac Gareau et du Lac Blanc dont les eaux s'écoulent plutôt vers la rivière Yamachiche (Carte 6).



Carte 6 Plans d'eau de Saint-Mathieu-du-Parc situés à l'intérieur des limites du bassin versant de la Rivière-du-Loup





2.2.8 Les milieux humides

Les milieux humides subissent souvent de fortes pressions lors de développements résidentiels. D'importantes superficies de terres humides sont drainées chaque année au Québec pour faire place à des terres agricoles, des quartiers résidentiels, etc. Pourtant, les autorités municipales auraient plutôt intérêt à les conserver et à les valoriser puisque leur rôle est essentiel dans le cycle hydrologique. En effet, les milieux humides améliorent grandement la qualité de l'eau dans les bassins versants, servent à régulariser le niveau et le débit des cours d'eau de manière à réduire les risques



d'inondations ainsi que les dommages faits aux berges, forment une source d'approvisionnement soutenue en eau, contribuent au renouvellement continuel de la nappe phréatique et constituent des habitats de qualité pour de nombreuses espèces fauniques et floristiques. Leur protection est donc essentielle au maintien de la santé des écosystèmes et du réseau hydrographique. Les milieux humides présentent généralement une riche biodiversité. Il s'agit d'un des milieux les plus diversifiés en termes de faune et de flore. Plusieurs espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées vulnérables se retrouvent dans ce type d'environnement.



La municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc compte plusieurs milieux humides sur son territoire. Selon les plus récentes statistiques fournies par Canards Illimités Canada dans leur Plan régional de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes en 2008, la superficie qu'ils occupent serait d'environ 471 hectares, ce qui représente 2,1 % de la superficie totale de la municipalité et moins de 1% de la superficie totale occupée par les milieux humides de la MRC Maskinongé. Les milieux humides ne représentent donc pas une très grande proportion du territoire mathieusaintois, mais ils

ne sont pas à négliger pour autant. Des milieux humides répertoriés, on retrouve 26 hectares de marécages arborés ou arbustifs, 52 hectares de tourbières naturelles et 393 hectares qui ne sont pas encore classifiés. Les

marécages sont des lieux propices pour la reproduction des oiseaux, poissons et amphibiens. Ils sont, entre autres, des habitats propices pour la perchaude, le brochet, la carpe et les ménés. De plus, les marécages sont composés d'arbres où préfèrent nicher les hérons ainsi que les canards arboricoles.³ Il est important de préciser que les milieux humides d'une superficie inférieure à un hectare n'ont pas été répertoriés dans cette étude. On peut donc penser que le nombre de milieux humides sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc est relativement plus élevé que le chiffre avancé par Canards Illimités Canada.



³ http://www.mapropreplage.net/eau-douce/education3.html



Plan stratégique de développement Septembre 2013

2.2.9 Les espèces floristiques précaires

Selon le Centre de données sur le Patrimoine Naturel du Québec, deux (2) espèces floristiques susceptibles d'être désignées vulnérables ont été observées sur le territoire de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc : la platanthère à gorge frangée et la peltandre de Virginie (Tableau 2.9). Dans les deux cas, ces observations ont eu lieu en 2008 sur un petit lac situé au sud de la municipalité et chaque population comptait environ 500 individus répartis uniformément sur le territoire. Comme le témoignent les renseignements contenus dans le tableau suivant, ces deux espèces poussent dans des milieux dont le sol est submergé pour la majeure partie de l'année.

Tableau 2.9 Espèces floristiques observées susceptibles d'être désignées à Saint-Mathieu-du-Parc

Espèces	Habitat	Nombre d'occurrences au Québec en 2005
Peltandra virginica Peltandre de Virginie	Marécages, marais, rivages et eaux peu profondes des rivières, lacs et cours d'eau; plante obligée des milieux humides	5
Platanthera blephariglottis var. blep Plantanthère à gorge frangée	Tourbières à sphaignes, ouvertes à partiellement ouvertes et entourée de mélèzes et d'épinettes noires; plante obligée des milieux humides	76

À l'échelle de la MRC, les espèces floristiques identifiées au tableau 2.10 présentent un état précaire.



Tableau 2.10 Espèces floristiques à statut précaire dans la MRC Maskinongé

Espèces	Statut au Québec	Occurrence	Description
Allium tricoccum Ail des bois	Vulnérable	Saint-Alexis-des- Monts	Bas de pente, dans une forêt mature; environ une centaine d'individus
Arisaema dracintium Arisème dragon	Menacée	Louiseville	Érablière à Acer saccharinum avec Salix nigra et Fraxinus pensylvanica; sous-bois dominé par Onoclea sensibilis et Laportea canadensis; un seul individu végétatif recensé, dans le paillis situé à la ligne de crues.
Carex folliculata Carex folliculé	Susceptible d'être désignée	Yamachiche	Bois mixte, mésique-humide; sur podzol et sable brun pâle; avec Abies balsamea et Acer rubrum.
Listera australis Listère australe	Menacée	Saint-Élie-de- Caxton	Petit lac entouré de mousses et d'éricacées. Site ouvert à drainage faible, entouré par un peuplement d'épinettes noires et de mélèzes. La charge et décharge de ce petit lac est non apparente. 2008 : Une dizaine d'individus, la dernière semaine de juin.
Lycopus virginicus Lycop de Virginie	Susceptible d'être désignée	Lac Saint-Pierre	Forêt claire de saule noir et peuplier deltoïde sur alluvions sablonneuses récentes. Moins d'une dizaine de spécimens à l'état végétatif dans les secteurs semi-ouverts à végétation herbacée relativement éparse. Accompagné notamment de Solidago spp. et Lycopus europaeus.
Lysimachia hybrida Lysimaque hybride	Susceptible d'être désignée	Maskinongé, Louiseville	Endroits très humides; début de fructification la quatrième semaine d'août Champ; pleine floraison la deuxième semaine de juillet
Platanthera blephariglottis var. blephariglottis Plantanthère à gorge frangée	Susceptible d'être désignée	Saint-Élie-de- Caxton	Petit lac entouré de mousses et d'éricacées. Site ouvert à drainage faible, entouré par un peuplement d'épinettes noires et de mélèzes. La charge et décharge de ce petit lac est non apparente. 2008 : Environ 500 individus, répartis uniformément dans le territoire, la dernière semaine de juin.
Podostemum ceratophyllum Podostémon à feuilles cornées	Susceptible d'être désignée	Sainte-Ursules	Chutes. 2001: observation d'individus, mais aucune information sur le nombre d'individus



Pterospora andromedea Ptérosphore à fleurs d'andromède	Menacée	Parc de la Chute Sainte-Ursule	2001: Pente forte sur argile; pinède blanche à épinette blanche et pruche, thuja, sous-bois dégagé; Avec Populus grandidentata, Acer pensylvanicum, A.spicatum, Osmunda regalis, Polypodium virginianum, Aster acuminatus, Gaultheria procumbens; 1999: Pinède blanche à épinette blanche, avec Acer rubrum, Populus grandidentata, Tsuga canadensis, Dierviella lonicera; 1999: 26 individus; 2001: Une quinzaine de tiges de l'année précédente et 38 tiges de l'année courante; pleine fructification la troisième semaine de juin et la dernière semaine de septembre.
Rubus flagellaris Ronce à flagelles	Susceptible d'être désignée	Parc de la Chute Sainte-Ursule	Rochers riverains
Schoenoplectus heterochaetus Scripe à soies inégales	Susceptible d'être désignée	Rivière du Loup	Prairie littorale à Scirpus americanus, Eleocharis erythropoda et E. smallii. Sur les sédiments fluviaux exondés. Peu abondant
Sparganium androcladum Rubanier branchu	Susceptible d'être désignée	Maskinongé	
Utricularia gibba Utriculaire à bosse	Susceptible d'être désignée	Saint-Alexis-des- Monts	Endroit non marécageux; dans quelques cm d'eau; attaché à des plantes aquatiques Lac très vaseux; flottant en masses entremêlées sous Brasenia schreberi

Il est fort possible que d'autres espèces floristiques dans un état précaire se retrouvent sur le grand territoire mathieusaintois. Comme les inventaires floristiques prennent beaucoup de temps et nécessitent beaucoup de main-d'œuvre, peu de municipalités peuvent se vanter de connaître la composition complète de leur flore. Les inventaires sont souvent effectués dans des zones précises, sur demande, dans le cas de projet de développement résidentiel, par exemple, pour évaluer la richesse floristique du site et déterminer sa valeur écologique. La présence d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées est souvent signalée par la population qui en fait la découverte. Toute observation devrait être rapportée au ministère de l'Environnement, du Développement durable, de la Faune et des Parcs afin que celui-ci l'intègre dans ses registres et envoie un de leur biologiste le constater sur place. En connaissant la composition de sa flore, la municipalité peut prendre des décisions en conséquence afin de procéder à la conservation et à la préservation de certains milieux plus fragiles et mettre des mesures en place pour éviter la disparition de certaines espèces précaires.



2.2.10 Les espèces fauniques précaires

Trois (3) types d'espèces fauniques précaires ont été recensés sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc (tableau 2.11 et Annexe 7).

Tableau 2.11 Espèces fauniques à état précaire observées sur le territoire

Espèces	Statut au Québec	27 KAKE
Lithobates palustris Grenouille des marais	Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable	
Glyptemys insculpta Tortue des bois	Vulnérable	Photo - Find Klus-MLCP
Lasiurus borealis Chauve-souris rousse	Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable	

LA GRENOUILLE DES MARAIS

Selon le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, la grenouille des marais, espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, a été répertoriée à Saint-Mathieu-du-Parc il y a maintenant plusieurs années. Aucune observation visuelle n'a été effectuée, mais l'espèce a été entendue. Au Lac à Ti-Lane près du Parc National de la Mauricie, le chant d'au moins un individu a été entendu en 1981 alors qu'au lac Bellemare et à l'étang Morency, deux (2) individus ont été entendus en 1994 et un individu en 1993. Aucune observation de cette espèce n'a été rapportée depuis. La grenouille des marais est souvent confondue avec la grenouille léopard puisque sa couleur et la configuration de ses taches sont similaires. Elle utilise une grande variété d'habitats aquatiques et terrestres, vivant surtout sur terre, mais se tenant près de plans d'eau ou de milieux humides. Son statut précaire est principalement dû aux perturbations de son habitat, plus particulièrement l'exploitation, la fragmentation et la perte de superficies boisées. Comme c'est le cas pour plusieurs espèces fauniques et floristiques, les perturbations anthropiques comme les développements routiers, agricoles et urbains sont des menaces constantes pour le maintien des populations. La grenouille des marais est également présente dans le Parc National de la Mauricie, ce qui lui garantit un meilleur taux de survie puisque ce territoire est protégé. Elle fait maintenant l'objet d'un suivi au Québec.

LA TORTUE DES BOIS

Plusieurs recensements ont été effectués dans la rivière Shawinigan au cours des dernières années afin de dresser un portrait de l'évolution de la population de tortues. En 1990, on évaluait la population à 50 individus (Bider et Matte, 1994) alors qu'en 1996-1997 le nombre d'individus avait grimpé à près de 238 pour une densité de tortues de 0,44/ha. Il s'agit d'une des populations les plus importantes au Canada (Walde et Bider, 1998; Walde et al. 2003). Depuis 1996, un total de 300 tortues a été marqué dans la portion de la rivière Shawinigan.⁴

Cela est d'autant plus important puisque la tortue des bois a été désignée espèce menacée en 2007 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada et possède le statut d'espèce vulnérable au Québec depuis 2005. Sur tout le territoire du Québec, on ne compte que 18 populations de tortues dont 15 ont des effectifs estimés variant de 20 à 50 individus et trois (3) seulement dénombrant quelques centaines d'individus.

⁴ Walde, 1998; Arvisais et al. 2001.



Selon une étude d'Arvisais et al. en 2002, « les tortues des bois utilisent un domaine vital moyen de 28 ha et démontrent une fidélité à leur milieu avec 89% de chevauchement annuel des domaines vitaux. ». Les résultats provenant des nombreux suivis télémétriques de tortues marquées ont démontré que la très grande majorité (95%) est située à l'intérieur des 200 premiers mètres de la rive d'un cours d'eau⁵ (Carte 7).

Sachant cela, l'organisation Mouvement Vert Mauricie, en collaboration avec plusieurs partenaires, a mis de l'avant un projet pour la conservation de la tortue des bois, mettant en premier plan la participation citoyenne. En effet, une invitation a été lancée à la population afin d'adopter des habitats propices à la tortue des bois. Il s'agit d'une démarche de conservation volontaire pour la protection de cette espèce et de son habitat. En adhérant au programme, le citoyen s'engage à protéger sa portion de bande riveraine et à la maintenir boisée afin de permettre à la tortue de pourvoir à ses besoins vitaux. De cette manière, plusieurs mètres de berges ont ainsi été sauvegardés.

Réserve naturelle de la tortue des bois Image à haute ésolution Duncar rivière Shawinigan route du Parc national-Zone écosensible pour l'habitat de la tortue des bois rivière Shawinigan - secteur Saint-Mathieu

Carte 7 Zone écosensible pour l'habitat de la tortue des bois

Zone écosensible (200m)

Parc récréoforestier

0,5

Plan d'eau

1:50 000

Parc national

Route principale

Cours d'eau



Plan stratégique de développement Septembre 2013

NAD'83

⁵ Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune, Parcs Canada, 2009, Plan de conservation de la population de tortues des bois du bassin versant de la rivière Shawinigan, 28 pages.

LA CHAUVE-SOURIS ROUSSE

La chauve-souris rousse a également été entendue et enregistrée sur le territoire de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc. En fait, un seul individu a été répertorié, et ce, durant l'année 2000. Il s'agit de la dernière et de la seule observation qui a été faite de cette espèce. Il est donc difficile d'affirmer qu'il existe une population à Saint-Mathieu-du-Parc. Sa présence fait actuellement l'objet d'un suivi au Québec.

2.2.11 Les Réserves naturelles sur terres privées

En 2002, le ministère de l'Environnement, du Développement durable, de la Faune et des Parcs a adopté la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* (L.R.Q., chapitre C-61.01) ayant pour but d'assurer la conservation des patrimoines naturels du Québec. Cette loi a permis au ministère de reconnaître les réserves naturelles sur terres privées. La démarche pour reconnaître une telle réserve naturelle est volontaire et doit être initiée par le propriétaire. De cette façon, plusieurs espèces fauniques et floristiques ainsi que des écosystèmes fragiles d'une grande richesse ont été conservés.

La municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc compte quatre (4) réserves naturelles situées sur des terres privées et appartenant à des particuliers: La Réserve Carmen-Lavoie, la Réserve naturelle Tortue-des-Bois-de-la-Shawinigan (Secteur Mouvement Vert Mauricie), la Réserve naturelle Tortue-des-Bois-de-la-Shawinigan (Secteur Société d'Histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent) et la Réserve naturelle Tortue-des-Bois-de-la-Shawinigan (Secteur Pierre-Lambert) (Tableau 2.12). Ces quatre (4) réserves ont été créées afin de préserver l'habitat de la tortue des bois et découlent d'une initiative du Mouvement Vert Mauricie qui milite activement pour la conservation de l'espèce et qui a réussi à entraîner deux (2) propriétaires dans l'aventure jusqu'à présent. La réserve Carmen-Lavoie est située en bordure de la rivière des Souris et du Lac Bellemare, alors que les trois (3) autres sont localisées en bordure de la rivière Shawinigan et du Lac Mongrain.

Tableau 2.12 Réserves naturelles sur terres privées

Réserves	Superficie (ha)	Date de reconnaissance (MDDEP)
Carmen-Lavoie	2,54	16 décembre 2009
Tortue-des-Bois-de-la-Shawinigan (Secteur Mouvement-Vert-Mauricie)	0,17	11 juin 2008
Tortue-des-Bois-de-la-Shawinigan (Secteur Pierre-Lambert)	27,1	26 mars 2008
Tortue-des-Bois-de-la-Shawinigan (Secteur Société d'Histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent)	2,38	11 mai 2011

Source : Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

2.2.12 La forêt

Une importante proportion du territoire de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc est recouverte de forêt. En effet, sur les 22 100 hectares de superficie totale, 20 563 sont considérés comme faisant partie du territoire forestier productif (93%). De ce chiffre, près de 11 390 hectares (55%) sont occupés par la forêt publique alors que 9 103 hectares (45%) par la forêt privée. Les forêts publiques sont surtout localisées dans la partie nord de la municipalité et leur superficie est devenue significative lorsque le Canton Belleau a été annexé à la municipalité



de Saint-Mathieu-du-Parc en 1995 puisqu'auparavant, elles n'occupaient que 175,24 hectares pour une faible proportion de 2% du territoire.

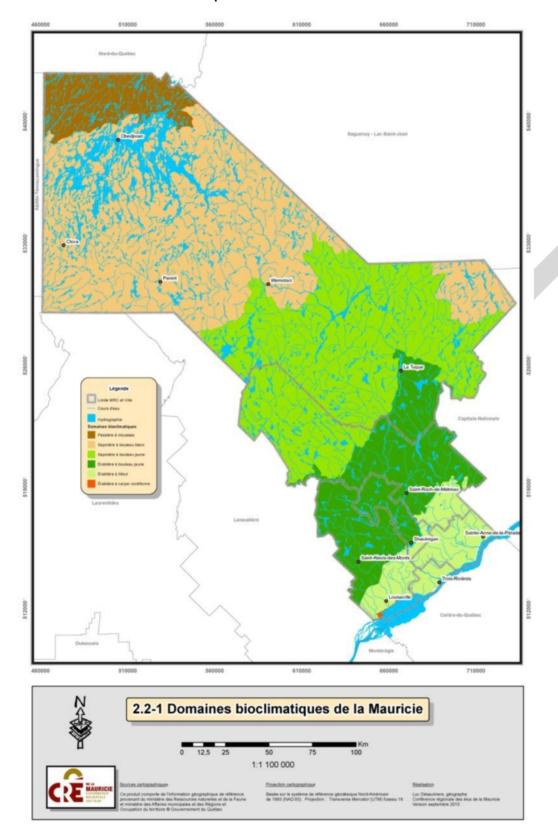
LES ZONES DE VÉGÉTATION ET DOMAINES BIOCLIMATIQUES

Encore situé dans les limites de la forêt décidue, mais dans la partie la plus nordique de cette sous-zone, c'est le domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune qui domine le paysage mathieusaintois. Ce domaine couvre les coteaux et les collines qui bordent le sud du plateau laurentien et des Appalaches. Dans les sites mésiques, l'érable à sucre est principalement accompagné du bouleau jaune. On retrouve également la présence du hêtre à grandes feuilles, du chêne rouge et de la pruche du Canada dans ce domaine, mais ils deviennent très rares dans sa limite septentrionale. Ce domaine marque aussi la fin de l'aire de distribution du tilleul d'Amérique et de l'ostryer de Virginie. Pour ce qui est des espèces conifériennes, on dénote la présence du pin, du sapin et de l'épinette sur les sols minces des escarpements et dans les bas-fonds humides des vallées.





Carte 8 Domaines bioclimatiques de la Mauricie





2.2.13 Le Parc National de la Mauricie

Au nord de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc se situe le Parc National de la Mauricie. Ce grand territoire de 536 kilomètres carrés de terres protégées a été créé en 1970 par le Gouvernement du Canada. Le Parc occupe une place importante pour la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc puisqu'il constitue une destination touristique très fréquentée durant la période estivale. En effet, une des deux (2) portes d'accès au parc se situe sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc via le chemin Saint-François, ce qui attire plusieurs visiteurs chaque année. Entre avril 2008 et mars 2009, c'est un total de plus de 20 000 véhicules qui se sont rendus au parc via l'entrée de Saint-Mathieu-du-Parc, dont plus de 17 000 seulement pour les mois de juin, juillet et août. De plus, 2 000 à 3 000 cyclistes traversent annuellement le parc en empruntant le chemin Saint-François. Le poste d'accueil du secteur de Saint-Mathieu-du-Parc ferme ses portes pour la saison hivernale, contrairement à celui situé à Saint-Jean-des-Piles qui reste ouvert à longueur d'année puisque des infrastructures permettent la pratique de sports hivernaux tels que la raquette et le ski de fond. Malgré cet avantage, le nombre de véhicules enregistrés à Saint-Jean-des-Piles est presque comparable à celui de Saint-Mathieu-du-Parc (21 135).

LA FLORE

Le parc se situe à l'extrémité nord des grandes forêts feuillues du Québec. Le paysage forestier représente d'ailleurs 93% de sa superficie totale. Situées dans le domaine bioclimatique de l'érablière à bouleaux jaunes, les forêts du parc comptent une trentaine d'espèces d'arbres différentes. La flore est tout aussi variée avec ses 440 espèces vasculaires, ses 85 espèces de mousses et ses 68 espèces de lichens. De plus, environ 70 espèces rares et d'intérêt particulier ont été répertoriées jusqu'à présent. Plus on avance vers le nord du parc, plus la composition forestière change; les érablières laissant place aux sapinières typiques de la forêt boréale.

LA FAUNE

Côté biodiversité, la faune n'a rien à envier à la flore. En effet, on retrouve une cinquantaine d'espèces de mammifères de toutes tailles à l'intérieur des limites du parc allant de l'ours noir et de l'orignal à la musaraigne cendrée et à la chauve-souris brune. Les nombreux lacs présents sur le territoire et l'important réseau hydrographique en place amènent également des espèces plutôt aquatiques, ce qui explique en partie les 19 espèces de reptiles et d'amphibiens qui habitent le parc malgré sa latitude plutôt nordique. Il faut bien sûr noter la présence de la tortue des bois, espèce vulnérable au Canada, dans deux (2) secteurs différents du parc.

La faune aviaire est également bien représentée avec ses 180 espèces qui varient selon la composition des forêts (forêts mélangées, forêts feuillues, forêts conifériennes). Encore une fois le réseau hydrographique attire plusieurs espèces dont certaines dépendent du milieu aquatique pour leur survie telles que le canard noir, le plongeon huard et le garrot à œil d'or. Le parc compte également une douzaine d'espèces de rapaces telles que le balbuzard pêcheur et la petite buse qui sont couramment observées.

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

Lorsqu'on fait référence au réseau hydrographique important du parc, on fait allusion aux 150 lacs présents sur le territoire reliés par un réseau complexe de ruisseaux ou petites rivières en cascade qui se déversent ultimement dans les rivières Matawin et Saint-Maurice. Dans le fond des vallées prennent place les grands plans d'eau profonds aux eaux claires alors que les petits lacs de tourbières aux eaux acides et noirâtres sont généralement situés en plus haute altitude. La rivière Shawinigan prend d'ailleurs sa source dans le parc, plus précisément dans les lacs Shawinigan, Caribou et Wapisagonke.



2.3 Le bilan environnemental de la municipalité

La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc compte sur les ressources professionnelles suivantes pour assumer ses missions et responsabilités déléguées auprès des citoyens:

- Une directrice générale;
- une directrice générale adjointe;
- une commis à la taxation;
- une secrétaire-réceptionniste;
- une responsable de l'urbanisme;
- une responsable de l'environnement;
- un gestionnaire des travaux publics et son équipe;
- une responsable des loisirs (temps plein);
- un comité consultatif en urbanisme;
- un service d'incendie municipal

Actuellement, aucune politique de bonnes pratiques environnementales (consigne sur la fermeture des lumières, des ordinateurs, baisse du chauffage, etc.) n'est en place au sein de l'organisation municipale. Aussi, la municipalité ne tient pas de données sur la qualité de l'air et l'émission de GES des bâtiments publics. Pour pallier à ces manques, une étude a été confiée à la firme YHC environnement pour la réalisation de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la municipalité. Cette étude est réalisée dans le cadre du Programme Climat-municipalité avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Mentionnons également que, afin d'informer les citoyens et de sensibiliser la population en général sur la protection de l'environnement, le journal local *Le Reflet* est utilisé comme mode de communication prévilégié. Le site Internet de la municipalité comprend également une foule d'informations utiles sur le sujet. La municipalité est par ailleurs en lien continu avec le Regroupement des Associations de lacs permettant ainsi un transfert d'information direct à ces acteurs importants en matière de protection de l'environnement

Les questions suivantes ont davantage été traitées avec la Municipalité afin de tracer les bases d'un bilan environnemental :

- parc de véhicules;
- gestion des déchets;
- gestion de l'eau;
- gestion des espaces verts et des sols.



Le Parc de véhicules

Tableau 2.13 Équipements et véhicules

Année	Description
2006	Chargeur John Deere avec pelle
1978	Niveleuse Champion D720
2007	Tracteur Massey Ferguson
2002	Rouleau compacteur
Année	Description
2005	Remorque artisanale
2005	Chevrolet Silverado
2009	Dodge Dakota Extended 4x4
1998	Ford 8.2L
2011	Inter Workstar 7600
2011	Camion porteur international 7600 SBA
2002	Remorque Artis 2 essieux
2013	GMC SIE

Source : Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

 Puisque la majorité des véhicules sont relativement récents, un renouvellement de ceux-ci n'est pas prévu à court terme. De plus, remplacer la niveleuse engendrerait des coûts plutôt importants.

La gestion des déchets

- Sur le plan du recyclage, un service de collecte effectué par un contractant est offert de façon bimensuelle. Des bacs à récupération sont aussi présents dans les édifices à bureaux, mais non dans les parcs.
- En ce qui concerne les déchets, 239 tonnes ont été acheminées en 2010 à la Régie des Matières Résiduelles de la Mauricie située à Saint-Étienne-des-Grès. Ajoutons que les matières recyclables sont également acheminées à cet endroit.
- Notons que le taux d'élimination des déchets (en tonnes par personne) est de 0,81 pour l'ensemble du Québec en 2008 (Recyc-Québec, 2009), un taux cinq (5) fois plus élevé que celui de Saint-Mathieu-du-Parc: 1 473 personnes (2010) pour 239 tonnes de déchets, soit un ratio de 0,16.

La gestion de l'eau

- L'eau potable de la municipalité provient de puits d'eau souterraine dont la municipalité est propriétaire et qui sont reliés à deux (2) réseaux d'aqueduc: l'un situé dans le village et l'autre dans le secteur de la Montagne (ancienne station de ski).
- La municipalité ne possède pas de plan directeur pour ses réseaux d'eau potable et d'égout sanitaire.
- La plupart des résidences utilisent un puits d'eau potable (artésien ou de surface), soit près de 1 300 résidences principales et secondaires. En effet, seulement 71 résidences situées dans le village et 45 dans le secteur de la Montagne sont branchées aux réseaux d'aqueduc municipaux.
- Il existe peu de compteurs d'eau potable pour les commerces et industries (un au Camp des Guides et l'autre au Toit Rouge).
- La municipalité possède un seul système d'égout sanitaire (pas d'égout pluvial) celui-ci étant situé dans le secteur de la Montagne et pour l'instant, les eaux usées se déversent dans la rivière Shawinigan. La



- construction d'une usine de traitement des eaux usées est actuellement à l'étude pour corriger la situation.
- Ainsi, pratiquement toutes les résidences utilisent un système de traitement des eaux usées individuelles, ce qui représente environ 1 295 résidences (principales et secondaires). La vidange des fosses septiques est effectuée par la Régie des Matières Résiduelles de la Mauricie conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2-R22) du ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

La gestion des espaces verts et des sols

- La municipalité est équipée des parcs et espaces verts suivants :
 - Des parcs avec modules de jeux pour enfants et tables de pique-nique principalement fréquentés par les familles;
 - Des espaces verts avec tables à pique-nique, panneaux d'interprétation et toilettes chimiques l'été, principalement fréquentés par les cyclistes.
- Il y aurait un terrain connu contaminé sur le territoire, il s'agit de l'ancien dépotoir municipal dans le secteur du Lac Bellemare, localisé sur le lot numéro 4659337.
- Des sels de déglaçage sont utilisés en période hivernale en petite quantité en raison des lacs, mais certaines zones nécessitent cependant un épandage plus important.

Le bilan des coûts annuels pour la consommation électrique, le carburant et les matières résiduelles

En 2012, il a coûté 211 460\$ à la Municipalité pour (Tableau 2.15) :

- l'éclairage des chemins et bâtiments municipaux (18%);
- le carburant pour ses véhicules (9%);
- la collecte des ordures (37\$);
- l'enfouissement des déchets (18%), et;
- la récupération (17%).

Tableau 2.14 Coûts annuels électricité, carburant et matières résiduelles en 2012

Poste de dépenses	Coût annuel
Consommation électrique (256 914 kWh)	37 738 \$
Consommation de carburant	19 820 \$
Collecte des ordures	79 149 \$
Enfouissement des ordures	38 146 \$
Récupération des ordures	36 607 \$
Total	211 460 \$

Source : Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc



3. BILAN DES PLANIFICATIONS EXISTANTES

La revue des différents plans de développement est une démarche visant essentiellement à revisiter les exercices de connaissance et de planification effectués par les partenaires œuvrant au développement du territoire et d'en extraire les éléments qui pourraient conditionner le développement de Saint-Mathieu-du-Parc.

3.1 Le Schéma d'aménagement de la MRC de Maskinongé

Le schéma d'aménagement de la MRC est entré en vigueur le 17 mars 1988. Depuis son entrée en vigueur, il a fait l'objet de plusieurs modifications, afin de l'adapter à l'évolution des réalités du milieu. C'est le principal outil de la MRC en matière de planification.

Le plan d'action du schéma d'aménagement et de développement de la MRC détermine des grandes lignes directrices et des interventions qui touchent directement la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.

- Plan de développement du territoire agricole et de l'industrie agroalimentaire de la MRC de Maskinongé;
- Identification des secteurs mixtes;
- Projet de développement agricole et agroalimentaire de la Mauricie;
- Règlement régional visant à assurer la protection du couvert forestier et à favoriser l'aménagement durable de la forêt privée;
- Route touristique : la route des rivières;
- Développement du parc industriel régional;
- Inventaire et mise en valeur du patrimoine bâti;
- Plan de gestion des matières résiduelles;
- Mise en application du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-Maurice;
- Amélioration et développement du réseau cyclable régional;
- Réfection du réseau routier supérieur;
- Sécurité incendie : schéma de couverture de risques;
- Plan directeur en technologies;
- Développement de la géomatique phase II;
- Mise en œuvre de la politique de la ruralité 2007-2014.

Notons que, plus spécifiquement, le schéma d'aménagement et de développement de la MRC reconnaît comme corridor d'intérêt esthétique à Saint-Mathieu-du-Parc:

- La rivière Shawinigan;
- La route panoramique 351;
- Le chemin Saint-François et la route d'accès au Parc national de la Mauricie.



Le schéma régional indique également la route 351 entre Saint-Élie-de-Caxton/Saint-Mathieu-du-Parc comme corridor récréotouristique.

3.2 Le Plan de développement durable de Saint-Mathieu-du-Parc

En décembre 2011, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a mis en place un Comité de développement durable, composé de citoyens et d'élus municipaux, supporté par la permanence de la municipalité. Ce Comité fut mandaté pour élaborer un Plan de développement durable à être soumis pour appréciation au Conseil municipal. Ce plan, constitué de grandes orientations, d'objectifs et de projets pour implanter une vision authentique de développement durable à Saint-Mathieu-du-Parc, fut déposé pour appréciation par le Conseil de la municipalité en mars 2013.

Les trois (3) orientations et objectifs retenus sont les suivants :

ORIENTATION 1: CONNAÎTRE ET OUTILLER

- 1. Connaître l'état actuel de notre environnement territorial, des ressources communautaires (arts, culture, loisirs, sports, etc.) et des agents d'activités économiques;
- 2. Élaborer des politiques et des outils de gestion pour soutenir les actions à entreprendre;
- 3. Assurer une communication fluide et régulière de l'information concernant tous les aspects de la vie de la communauté;

ORIENTATION 2 : CRÉER UN LIEU DE VIE COMMUNAUTAIRE

4. Améliorer la qualité de vie des citoyens en valorisant et soutenant leurs initiatives, leur collaboration, leur ingéniosité et leurs compétences particulières;

ORIENTATION 3: PROSPÉRER EN MISANT SUR NOTRE PROPRE MILIEU DE VIE

- 5. Améliorer et/ou protéger la qualité de nos ressources naturelles et construites;
- 6. Assurer la prospérité des citoyens et de la municipalité en mettant en valeur les éléments naturels et construits du milieu;
- 7. Informer et sensibiliser les citoyens et les employés municipaux afin de promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles.

3.3 Le Plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

La municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc possède un Plan et des règlements d'urbanisme depuis 1983. Les révisions du Plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, réalisée en 1990, en 2000 et en 2010 ont permis à la municipalité de s'adapter aux axes stratégiques de la MRC de Maskinongé.

Les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire de la municipalité de Saint-Mathieudu-Parc sont regroupées sous cinq (5) grands thèmes :

- 1. La protection de l'environnement;
- 2. Le développement de potentiel récréotouristique;
- 3. La mise en valeur du village;
- 4. L'amélioration des services, équipements et infrastructures;
- 5. La consolidation des activités traditionnelles.



4. PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

Le territoire de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc est situé au nord de la MRC de Maskinongé, dans la région administrative de la Mauricie, à proximité des municipalités de Saint-Élie-de-Caxton et de Saint-Boniface, mais aussi à proximité de la Ville de Shawinigan, le principal centre de services de la municipalité.

En 2011, la population de la Mauricie s'établit à 263 603 habitants. Les villes de Trois-Rivières et de Shawinigan comptent pour 69% de la population. Outre ces deux (2) villes, la MRC de Maskinongé représente la MRC la plus peuplée de la région avec 36 286 habitants en 2011.

Le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc représente à peine 10% de la superficie totale de la MRC de Maskinongé.

4.1 Le profil démographique

4.1.1 La population totale

La MRC de Maskinongé est composée d'une ville, Louiseville, et 16 municipalités, dont Saint-Mathieu-du-Parc. Sa population s'établit à 36 286 habitants en 2011, soit 1,8% de plus qu'en 2006. La ville de Louiseville, son chef-lieu, compte près de 21% de la population totale avec 7 517 habitants, soit 84 habitants de plus qu'en 2006. Les municipalités qui ont connu la plus grande croissance en termes de population par rapport à 2006 se trouvent être Saint-Étienne-des-Grès (+8,7%), Saint-Boniface (+7,9%) et Charrette (+7,5%). Celles qui ont perdu le plus d'habitants sont Saint-Léon-le-Grand (-9,6%) et Saint-Paulin (-5,4%).

La municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc est la neuvième municipalité de la MRC de Maskinongé sur 17 en termes de population avec 1 407 habitants, soit 4% de la population totale de la MRC. La municipalité la moins peuplée est Saint-Sévère avec seulement 318 habitants, soit 1% de la population totale de la MRC (Figure 4 et Tableau 4.1).

Saint-Mathieu-Saint-Paulin Saint-Justin du Parc Saint-Alexis-4% 4% 3% des-Monts Saint-Sévère 8% 1% Saint-Élie-de-Caxton Yamachiche Saint-Léonle-Grand 3% Saint-Ursule Saint-Étienne-des-4% Louiseville Grès 12% Saint-Boniface Maskinongé 12% Saint-Édouardde-Maskinongé Charrette 2% 3% Saint-Angèle de-Prémont Saint-Barnabé

Figure 4 Répartition de la population dans la MRC de Maskinongé en 2011

Statistique Canada, Recensement de la population 2011.



Source

Tableau 4.1 Évolution de la population de la MRC de Maskinongé entre 2006 et 2011

Municipalités	2006	2011	Variation 2006-2011 (%)	Densité de la pop. (hab./km²)	Superficie en km²
Saint-Mathieu-du-Parc	1376	1407	2,3	6,3	221,95
Saint-Alexis-des-Monts	3118	3046	-2,3	2,9	1048,28
Saint-Élie-de-Caxton	1676	1676	0	14,2	117,91
Louiseville	7433	7517	1,1	120,1	62,59
Charette	924	993	7,5	23,9	41,52
Maskinongé	2233	2253	0,9	30,2	74,55
Saint-Barnabé	1207	1179	-2,3	15	57,4
Saint-Boniface	4180	4511	7,9	41,4	109,07
Saint-Édouard-de- Maskinongé	800	774	-3,3	14,6	52,85
Saint-Étienne-de-Grès	3881	4217	8,7	40,2	104,78
Saint-Justin	1051	1060	0,9	13,5	78,41
Saint-Léon-le-Grand	1073	970	-9,6	7,5	128,5
Saint-Paulin	1622	1534	-5,4	16	95,72
Saint-Sévère	329	318	-3,3	10	31,81
Yamachiche	2760	2787	1	26,2	106,51
Saint-Angèle-de-Piémont	663	647	-2,4	17,1	37,89
Saint-Ursule	1419	1375	-3,1	20,2	67,9

Source: Statistique Canada, Recensements de la population de 2006 et 2011.

Comparativement à la MRC de Maskinongé qui connaît une croissance lente et constante de sa population, la population de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a connu une croissance démographique importante entre 1996 et 2006 (+19,55%) pour ralentir entre 2006 et 2011 (+2,3%). Le taux de croissance de la population observée au cours de la période 1996 et 2011 s'établit à près de 22%, soit 256 âmes de plus. La municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc dénombre aujourd'hui 1 407 habitants, soit à peine 4% de la population totale de la MRC (Tableau 4.2).

Les 1 407 habitants se partagent une superficie de 221,95 km². La densité de la population est de 6,3 habitants au km². La municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc possède une des plus grandes superficies de la MRC, mais aussi une des plus petites densités. À titre de comparaison, la densité de la ville centre la plus proche, Shawinigan, représente 66,7 habitants au km² et celle de Louiseville est équivalente à 118,8 habitants au km².



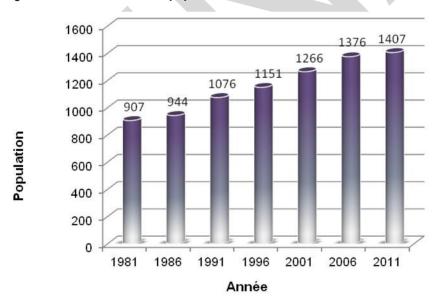
Tableau 4.2 Évolution de la population de Saint-Mathieu-du-Parc entre 1996 et 2011

Population	Saint-Mathieu-du-Parc	MRC de Maskinongé	Mauricie ⁶	Province de Québec
1996 ⁷	1 151	l	264 581	7 138 795
20018	1 266	34 980	260 037	7 237 479
2006	1 376	35 637	260 315	7 546 131
2011	1 407	36 286	261 927	7 903 001
Variation 2006-2011 (%)	2,3	1,8	0,6	4,7
Variation 2001-2006 (%)	8,69	1,88	0,1	4,30
Densité de la pop. (habitants au km²)	6,3	15,2	7,4	5,8
Superficie en km²	221,95	2 387,45	35 452	1 356 547

Source: Statistique Canada, Recensements de la population de 1996, 2001, 2006 et 2011 et l'ISQ

La population de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a connu une croissance de 55% entre 1981 et 2011 avec 500 personnes supplémentaires (Figure 5).

Figure 5 Évolution de la population de Saint-Mathieu-du-Parc entre 1981 et 2011



Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 1981 à 2011.

⁷ Les données de 1996 ont été ajustées en fonction des limites de recensement de 2001.

⁸ Les données de 2001 ont été ajustées en fonction des nouvelles limites de la région géographique.



⁶ Données de l'ISQ.

Malgré une augmentation continue de sa population, les phénomènes de vieillissement de la population, de dénatalité et d'exode des jeunes sont très présents à Saint-Mathieu-du-Parc.

4.1.2 La composition de la population

SELON LE SEXE

La population de sexe masculin est majoritaire au sein de la municipalité. En effet, en 2011, 735 hommes comptaient pour 52,25% de la population totale. La part des 675 femmes recensées représentait 47.75% de la population.

LES GROUPES D'ÂGE

En 2011, le groupe des 0 à 24 ans représente 19,5% de la population. Plus nombreuses, les personnes âgées de 25 à 54 ans comptent pour 37,5% du total. Quant aux plus de 55 ans, leur proportion correspond à 43% de la population.

Nous avons comparé la population de Saint-Mathieu-du-Parc avec celles de la MRC de Maskinongé et de la province de Québec par groupe d'âge (Figure 6). En 2011, Saint-Mathieu-du-Parc présente une population globalement plus vieillissante que celle de la MRC et de la province. À Saint-Mathieu-du-Parc, les personnes âgées de 55 ans et plus affichent un poids démographique plus important (45%), en proportion de la population totale, en comparaison des deux (2) autres territoires observés à savoir, 36% pour la MRC et 32% pour la province. Cet élément démontre une population vieillissante plus accentuée à Saint-Mathieu-du-Parc.

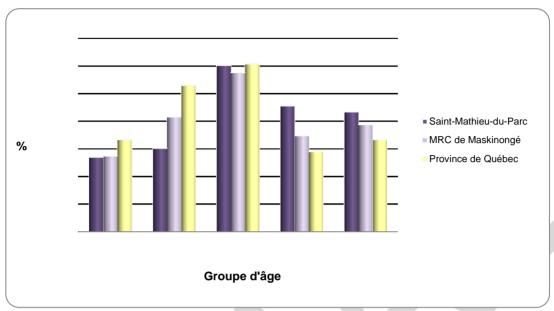
Les 0-14 ans et les 15-34 ans affichent une proportion plus faible, avec 29% de la population totale, alors que celles de la MRC atteignent 35% et celle de la province 44%. Pour les 35-54 ans, on remarque que la tendance est similaire sur les trois (3) territoires avec une moyenne de 30% à chaque fois. Ce groupe est le principal segment de la population active. La majorité des personnes en âge de travailler et qui sont disponibles pour le marché du travail s'y retrouve. Il est donc primordial pour une société d'avoir une bonne part de sa population dans cette tranche d'âge, ce qui est donc le cas pour la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.

De façon générale, la population de Saint-Mathieu-du-Parc est plus âgée que la moyenne québécoise.

Si on compare ces données avec les données de recensement de 2006, on remarque que la proportion des 0 à 14 ans à augmenter de 35% alors que celle des 15 à 34 ans à sensiblement diminué de 9%. Même chose pour le groupe des 35 à 54 ans, qui perd 60 personnes au profit des 55 ans et plus qui observe une augmentation de 28% par rapport à 2006.



Figure 6 Population de Saint-Mathieu-du-Parc selon l'âge en comparaison avec la MRC de Maskinongé et la province de Québec



Source : Statistique Canada, Recensement de la population en 2011

L'âge médian des résidents de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc est de 51,9 ans en 2011. En 2006, Il était de 50,5 ans.

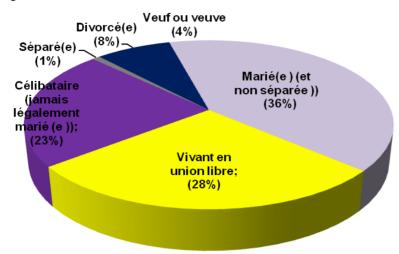
Les femmes affichent un âge médian moins élevé que les hommes à savoir, 51,5 comparativement à 52,4 ans. En 2006, on observait un âge médian de 50,3 ans pour les femmes et de 50,6 ans pour les hommes.

L'ÉTAT MATRIMONIAL

La répartition de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial en 2011 démontre que les personnes vivant en couple sont majoritaires et comptent pour 64% des 15 ans et plus. Parmi ces couples, les personnes mariées représentent 57%. La population célibataire compte pour 23% de la population de 15 ans et plus (Figure 7).



Figure 7 État matrimonial en 2011

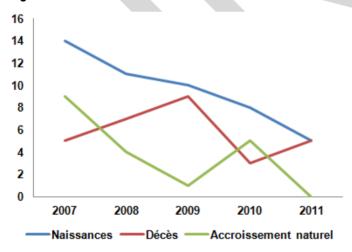


Source: Statistique Canada, Recensement de la population 2011

4.1.3 L'accroissement naturel9

Entre 2007 et 2011, le surplus des 48 naissances sur les 29 décès a permis à la municipalité d'afficher un accroissement naturel positif de 19 personnes. Les naissances ont, depuis 2007, toujours été plus nombreuses que les décès sauf en 2011 ou le nombre de décès (5) est identique à celui des naissances (5). Ces résultats démontrent que seule la natalité ne peut suffire à l'augmentation de la population de facon significative. C'est également un constat du vieillissement de la population. La part des décès ira donc en augmentant, et ce, même en considérant une meilleure espérance de vie de la population (Figure 8).

Accroissement naturel 2007-2011 Figure 8



Source : ISQ, 2012, Naissances, décès et accroissement naturel, 2007-2011



⁹ L'accroissement naturel est l'affirmation qui permet de mesurer le renouvellement de la population en soustrayant le nombre de décès du nombre de naissance. Un accroissement naturel négatif signifie qu'une population diminue et que le nombre de décès est plus élevé que le nombre de naissance.

4.1.4 Les familles et les ménages

LES FAMILLES

La municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc compte aujourd'hui 445 familles, ¹⁰ dont 385 familles avec conjoints, et 50 familles monoparentales. La majorité des familles avec conjoints est composée de couples mariés (56%) alors que 44% vivent en union libre.

Le nombre de familles a augmenté de près de 5% entre 2006 et 2011 avec l'arrivée de 20 familles. Ce sont les couples en union libre qui affiche la plus forte hausse (10%) avec un ajout de 15 couples. Les couples mariés ont quant à eux reculé de près de 9% (20 couples). Le nombre de familles monoparentales a pour sa part fluctué au cours de la dernière période intercensitaire, augmentant de 25%, soit 10 familles monoparentales supplémentaires.

En 2011, 60% des 445 familles de la municipalité étaient sans enfants à la maison, 19% d'entre elles ont un (1) enfant, 12% en ont deux (2) et 6% en ont trois (3). Ce phénomène peut s'expliquer par le nombre élevé de retraité et de préretraité qui ont des enfants, mais qui ne résident pas avec eux, par le fait que les enfants aient quitté le nid familial pour étudier à l'extérieur de la municipalité et ne reviennent pas par manque d'emploi et par la faible proportion de la tranche d'âge des 15 à 34 ans comparativement aux autres groupes d'âge.

En ce qui concerne les familles monoparentales, sur les 50 familles recensées, 30 sont dirigées par des femmes et 20 le sont par des hommes.

LES ENFANTS

290 enfants ont été recensés à Saint-Mathieu-du-Parc en 2011. Le nombre moyen d'enfants à la maison dans les 445 familles recensées se situe à 0,7 enfant. Plus de 65% des enfants sont âgés de 14 ans ou moins. Parmi eux 40% ont moins de 6 ans et 60% ont entre 6 et 14 ans. Moins nombreux, les 15 à 17 ans comptent pour 10% des enfants de Saint-Mathieu. Enfin, le quart des enfants qui habitent à la maison sont d'âge adulte (24%). En effet, 12% sont âgés entre 18 et 24 ans et 12% ont 25 ans ou plus.

LES MÉNAGES

La hausse du nombre de ménages¹¹ s'élève à 2% entre 2006 et 2011. Fait à rappeler, le nombre de ménages, entre 2001 et 2006, a progressé de 16%, passant de 580 à 675 ménages.

Selon les données du dernier recensement, la municipalité compte 690 ménages où vivent en moyenne deux (2) personnes. Les ménages composés de deux (2) personnes sont majoritaires et forment 45% des ménages. Viennent ensuite les personnes qui vivent seules qui représentent 33% des ménages. Les ménages formés de quatre (4) personnes et plus représentent seulement 11% des ménages comparativement à la province (18%), (Figure 9).

Plus d'un aîné sur cinq (5) vit seul (22%).



-

¹⁰ Une famille est constituée d'un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

¹¹ Un ménage est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes qui occupent un logement privé et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada.

4 personnes ou plus

5 personnes

1%

3 personnes

12%

1 personne

33%

2 personnes

45%

Figure 9 Taille des ménages en 2011

Source: Statistique Canada, Recensement de la population en 2011

4.1.5 La population de villégiature

La villégiature occupe aujourd'hui une place importante dans la MRC de Maskinongé. L'hébergement en résidence secondaire fait partie intégrante de l'industrie touristique particulièrement pour les destinations de villégiature et pour les régions rurales. Ainsi, en plus d'être eux-mêmes des touristes d'agrément, les propriétaires d'une résidence secondaire contribuent à l'augmentation du volume des visiteurs dans leur région en rendant leur propriété accessible. À cet effet, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a récemment modifié ses règlements d'urbanisme (2013) afin de permettre sur son territoire l'usage de résidence de tourisme¹².

Selon le rôle d'évaluation de 2011, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc possède sur son territoire un nombre important de résidences secondaires¹³ évalué à 596 habitations. On remarque cependant une baisse de 28 unités de villégiatures depuis les dernières années. Cela témoigne probablement du fait que les résidences secondaires se transforment lentement, mais systématiquement en résidences principales et que les villégiateurs deviennent des résidents permanents, phénomène bien connu ailleurs au Québec et bien documenté.

Aussi, en multipliant le nombre de résidences secondaires, 596, par une moyenne de trois (3) personnes par résidence secondaire, on dénombre 1 788 villégiateurs sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc ce qui vient plus que doubler la population permanente de la municipalité de 1 407. Ces usagers de résidences secondaires qui utilisent leurs résidences de façon temporaire, mais tout au long de l'année, font de Saint-Mathieu-du-Parc une

¹³ La résidence secondaire est une habitation servant notamment de logement de villégiature à ses propriétaires ou locataires, ceci uniquement pour des périodes de courtes durées durant l'année (vacances, week-end, loisirs, etc.). Elle se distingue en cela de la *résidence principale* qui est le logement habituel du ménage.



¹² Une résidence de tourisme, au sens du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique (R.R.Q., c. E-14.2, r.1), offre, à une clientèle de passage, un service d'hébergement disponible uniquement sous la forme d'un appartement, d'une maison individuelle ou d'un chalet individuel, qui est meublé et qui est équipé de manière à permettre aux occupants de préparer un repas.

communauté de plus de 3 000 habitants en termes de prestataires de services publics et de marché commercial potentiel.

4.1.6 Les perspectives démographiques

Selon les projections démographiques de l'Institut de la Statistique du Québec, la municipalité de Saint-Mathieudu-Parc atteindrait une population permanente de 1 785 personnes en 2024, ce qui équivaut à une augmentation d'environ 23% à partir de 2009 (Figure 10).

Entre 2009 et 2024, le poids relatif des personnes âgées de 65 ans et plus augmenterait de 20% à 34% de la population. Ce qui signifie qu'une personne sur trois (3) aura plus de 65 ans d'ici 11 ans.

La MRC de Maskinongé se classe en 2e place sur les six (6) MRC et territoires équivalents de la Mauricie, derrière Trois-Rivières, avec un accroissement de la population de 6,9% en 25 ans (de 2006 à 2031), soit 38 257 habitants en 2031.

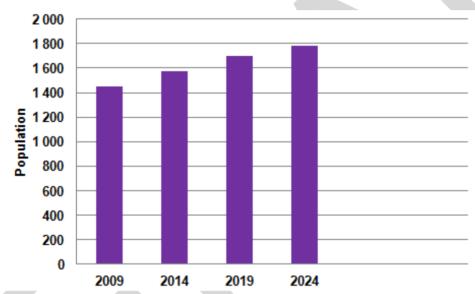


Figure 10 Perspective démographique de Saint-Mathieu-du-Parc 2009-2024

Source: ISQ, 2012

4.1.7 Les constats

Voici les principaux faits saillants du profil démographique de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc :

- Augmentation de la population de 55% en 30 ans;
- 45% de la population ont plus de 55 ans;
- 20% d'enfants dans la population totale;
- Grande proportion de couples sans enfants à la maison (60%);
- Âge médian de 51,9 ans;
- Vieillissement marqué de la population;
- Légèrement plus d'hommes que de femmes;
- La taille moyenne des ménages est de deux (2) personnes;



- Accroissement naturel faible;
- La natalité ne peut suffire à l'augmentation de la population;
- L'immigration représente la meilleure avenue de croissance démographique (retraités, semi-retraités et les jeunes néo-ruraux);
- Les perspectives démographiques sont avantageuses avec une augmentation prévue de 23% de 2009 à 2024.

4.2 L'éducation

Sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc, on retrouve uniquement un échelon du système scolaire du Québec, à savoir, le niveau primaire. Les autres niveaux sont disponibles à l'extérieur des limites de la municipalité.

4.2.1 Le milieu préscolaire et scolaire

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE ET SERVICE DE GARDE

La population des 0 à 4 ans s'élevait à 60 enfants en 2011, ce qui équivaut à 4,6% de la population totale. C'est une augmentation de 20% depuis 2006. Il n'existe cependant aucun service de garde au sein de la municipalité. Les parents désireux de faire garder leurs enfants dans le réseau établi par le gouvernement doivent se rendre à Shawinigan ou à Saint-Boniface pour y trouver les structures disponibles. Cependant, il y a quelques places non subventionnées en milieu familial sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc.

Aussi, la Corporation des Loisirs de Saint-Mathieu-du-Parc souhaiterait offrir un Centre de la petite enfance (CPE) à ses jeunes familles. C'est pourquoi, depuis 2009, elle a entrepris des démarches afin d'ouvrir un CPE dans l'ancien presbytère de la municipalité. Ce projet serait affilié au CPE La Maison des amis, situé dans le secteur Grand-Mère, et pourrait accueillir entre 18 et 23 enfants.

Le projet est cependant en suspens, en attente d'une mise en disponibilité d'un certain nombre de places par le gouvernement.

ÉCOLE PRIMAIRE

La municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc est sous la juridiction de la Commission scolaire de l'Énergie. On y retrouve l'école primaire de la Tortue-des-Bois.

En 2004, l'école Centrale de Saint-Mathieu-du-Parc ferme ses portes en raison d'un manque d'élèves significatif. En effet, entre 2000 et 2003, l'exode des familles a entraîné une perte de 57% du nombre d'élèves fréquentant l'école. Face à cette problématique majeure, parents d'élèves et municipalité se sont unis et ont formé un comité afin de trouver une solution innovante qui viendrait donner un second souffle à l'école primaire. Un projet structurant de transformation de l'institution en école alternative a émergé de ce Comité et a été présenté à la Commission scolaire de l'Énergie. C'est ainsi qu'en 2005, grâce à la forte mobilisation de la communauté et de certains acteurs majeurs du territoire¹⁴, l'école alternative de la Tortue-des-Bois a vu le jour.

À son ouverture en septembre 2005, on comptait 67 inscriptions, soit plus du double des 32 inscriptions lors de sa fermeture en juin 2004. Entre 2005 et 2012, le nombre d'élèves a progressé de 45%, passant de 67 à 97 enfants. Depuis 2010, la clientèle scolaire est stable entre 90 et 100 élèves par année (Figure 11). L'école primaire accueille des enfants de la première à la sixième année.

¹⁴ MRC de Maskinongé, Caisse Desjardins du Haut-Shawinigan, municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.



-

Depuis les cinq (5) dernières années, 20 nouvelles familles sont venues s'installer à Saint-Mathieu-du-Parc, ce qui contribue à dynamiser l'école du village.

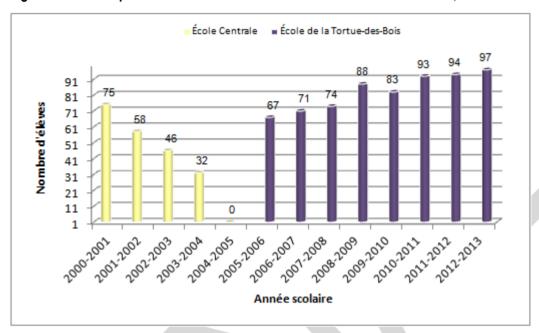


Figure 11 Inscriptions scolaires à l'école Centrale et de la Tortue-des-Bois, 2000 à 2013

Source : Commission scolaire de l'Énergie, École de la Tortue-des-Bois, 2005 à 2013

ÉCOLE SECONDAIRE

Concernant l'enseignement secondaire, les écoles les plus proches de Saint-Mathieu-du-Parc se situent à Shawinigan, à environ 16 km.

FORMATION COLLÉGIALE

Pour la formation collégiale, les institutions les plus proches se trouvent à Shawinigan avec le Cégep de Shawinigan, le Centre national en électrochimie et en technologie environnementales, et à Trois-Rivières¹⁵ (53 km de Saint-Mathieu-du-Parc) avec le Cégep de Trois-Rivières et le Centre intégré de fonderie et de métallurgie, le Centre spécialisé en pâtes et papiers ainsi que le Collège Laflèche.

FORMATION UNIVERSITAIRE

Enfin, sur le plan universitaire, Trois-Rivières dispose d'une université, l'Université du Québec à Trois-Rivières (U.Q.T.R) et du Campus de l'Université de Montréal en Mauricie (Faculté de médecine).

4.2.2 La scolarité de la population

Les données présentées dans la figure 12 en page suivante illustrent la diplomation de la population de Saint-Mathieu-du-Parc. On remarque que le pourcentage de la population ne disposant pas de diplôme secondaire (23,6%) est important, mais est cependant plus faible que celui de la MRC qui demeure très élevé (34,5%). En





effet, le niveau de scolarisation de la population de la MRC se situe sous la moyenne provinciale et régionale, et ce, pour tous les groupes d'âge.

Concernant les diplômes d'études secondaires et ceux d'écoles de métier, Saint-Mathieu-du-Parc affiche des proportions inférieures comparées à la MRC de Maskinongé. La proportion de personnes possédant un diplôme d'études secondaires s'établit à 14,6%, ce qui est inférieur aux proportions de la MRC (21,3%) et du Québec (22,3%). Quant aux certificats ou aux diplômes d'une école de métiers, 16,7% de la population de 15 ans et plus a réussi ces études professionnelles comparativement à 18,7% pour la MRC.

Pour sa part, le pourcentage de la population de la municipalité détenant un niveau universitaire est supérieur aux moyennes de la MRC et de la province. La population de Saint-Mathieu-du-Parc possède donc un haut niveau universitaire (Figure 12).

■Sans diplôme secondaire (%) ■Diplôme secondaire (%) □École de métiers (%) 34.5 ■Collégial(%) □Universitaire (%) 26.4 25 23.6 22.3 21.4 21.3 18.7 18.7 16.7 15.3 ¹⁶ 15.2 14 6 10.2 Saint-Mathieu-du-Parc MRC de Maskinongé Province de Québec

Figure 12 Population âgée de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité en 2006

Source: Statistique Canada, Recensement de la population en 2006

Pour la population de 15 ans et plus de Saint-Mathieu-du-Parc qui détient un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire, les deux (2) principaux programmes d'études qui accueillent le plus d'adhérents sont l'architecture, génie et services connexes (16,9%) et commerce, gestion et administration publique (11,7%), (Tableau 4.3).



Tableau 4.3 Principaux programmes d'études

Aucun certificat, diplôme ou grade postsecondaire	470	37.9%
Éducation	110	8.9%
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	15	1.2%
Sciences humaines	70	5.6%
Sciences sociales et de comportements, et droit	70	5.6%
Commerce, gestion et administration publique	145	11.7%
Sciences physiques et de la vie, et technologies	10	0.8%
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	15	1.2%
Architecture, génie et services connexes	210	16.9%
Agriculture, ressources naturelles et conservation	10	0.8%
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	80	6.5%
Services personnels, de protection et de transport	25	2.0%
Autres domaines d'études	10	0.8%
Total de la population de 15 ans et plus	1240	100%

Source : Statistique Canada, Recensement de la population en 2006

4.2.3 Les constats

Voici quelques faits ressortant du portrait du milieu scolaire et du niveau de scolarité de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc :

- Centre de la petite enfance inexistant;
- Une école primaire qui renaît depuis 2005 et qui accueille en moyenne 90 à 100 enfants depuis les trois
 (3) dernières années;
- Des écoles secondaires privées et publiques à Shawinigan;
- Des Cegep et Centres de formation professionnelle à Shawinigan et à Trois-Rivières;
- Une université à Trois-Rivières;
- Près du quart de la population (23,6%) ne possède pas de diplôme secondaire;
- Plus du quart de la population (26,4%) possède un diplôme universitaire.



4.3 Le marché du travail

4.3.1 La population active

La population active est composée de l'ensemble de la population de 15 ans et plus en emploi ou en recherche d'emploi.

Selon les indicateurs de la population active, le marché de l'emploi de Saint-Mathieu-du-Parc présente des caractéristiques similaires à celles de la MRC de Maskinongé. De façon générale, le taux de chômage sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc est supérieur à la celui de la province. À l'inverse, le taux d'activité de Saint-Mathieu-du-Parc est inférieur à celui de la province (Tableau 4.4).

En 2006, la population active de Saint-Mathieu-du-Parc s'élève à 735 personnes, elle affiche une performance en hausse sur le marché du travail depuis 2001. La population inactive est plus faible que la population active. De plus, le taux d'activité¹⁶, se situant à 59,8%, est légèrement supérieur à celui de la MRC de Maskinongé (59,4%).

Le taux d'emploi¹⁷ de la municipalité à 54,5% est légèrement inférieur à celui de la MRC (54,8%) et de la province. Le taux de chômage¹⁸ de Saint-Mathieu-du-Parc s'élève à 8,2%, soit 0,5 point au-dessus de celui de la MRC (7,7%) et 1,2 point au-dessus de celui de la province (7%).

Tableau 4.4 Population active

	Saint-Mathieu- du-Parc	MRC de Maskinongé	Province de Québec
Taux d'activité (%)	59,8%	59,4%	64,9%
Taux d'emploi (%)	54,5%	54,8%	60,4%
Taux de chômage (%)	8,2%	7,7%	7%

Source : Statistique Canada, Recensement de la population en 2006

Notons que depuis 2001, les indicateurs sont en pleine progression positive, car la population totale de 15 ans et plus ainsi que les taux d'activité et d'emploi ont augmenté, alors que le taux de chômage a baissé de façon considérable passant de 12,2% à 8,2% (Tableau 4.5).

Entre 2001 et 2006, il est à noter que la part de la population inactive par rapport à la population totale de 15 ans et plus a diminué de près de 2% à Saint-Mathieu-du-Parc.

¹⁸ Le taux de chômage réfère au pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine comme pour le taux d'activité.



_

¹⁶ Le taux d'activité réfère au pourcentage de la population active pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement par rapport aux personnes de 15 ans et plus excluant les pensionnaires d'un établissement institutionnel.

¹⁷ Le taux d'emploi réfère au pourcentage de la population occupée au cours de la semaine comme pour le taux d'activité.

Tableau 4.5 Principaux indicateurs du marché du travail de Saint-Mathieu-du-Parc

	2001	2006
Population active	647	735
Personnes occupées	568	670
Chômeurs	79	60
Inactifs	468	495
Taux d'activité	58%	59,8%
Taux d'emploi	50,9%	54,5%
Taux de chômage	12,2%	8,2%
Total de la population de 15 ans et plus	1 115	1 230

Source : Statistique Canada, Recensements de la population en 2001 et 2006

4.3.2 Le revenu

En 2005, les revenus médians à Saint-Mathieu-du-Parc sont supérieurs à ceux observés sur l'ensemble du territoire de la MRC de Maskinongé. En effet, les personnes gagnent un revenu médian de 24 795\$ (20 475\$ pour la MRC) et le revenu médian des familles s'élève à 60 828\$ (48 806\$ pour la MRC). Ces deux (2) indicateurs sont même supérieurs à ceux observés pour la province de Québec (Tableau 4.6).

Tableau 4.6 Revenu médian en 2005

Revenu	Saint-Mathieu-du- Parc	MRC de Maskinongé	Province de Québec	
Revenu médian par personne (\$)	24 795	20 475	24 430	
Revenu médian par ménage (\$)	45 160	39 572	46 419	
Revenu médian par famille (\$)	60 828	48 806	58 678	

Source : Statistique Canada, Recensement de la population en 2006

À noter qu'entre 2001 et 2006, le pouvoir d'achat des ménages de Saint-Mathieu-du-Parc et de la province a augmenté de 15% alors que celui de la MRC a augmenté de 19,5% (Figure 13).

Les gains moyens d'emploi de Saint-Mathieu-du-Parc (23 918\$) et de la MRC de Maskinongé (21 130\$) sont inférieurs à ceux du Québec (25 464\$), mais demeurent cependant dans la moyenne régionale.

¹⁹ Le revenu médian est le montant qui divise la ventilation du revenu, trié par l'importance du revenu, en deux moitiés. Les revenus de la première moitié sont en dessous de la médiane et la deuxième moitié est au-dessus de la médiane.



50 000 \$ 46 419 S ■Saint-Mathieu-du-Parc 45 160 S 45 000 S ■MRC de Maskinongé 40 468 \$ 39 349 S 39 572 S □ Province de Québec 40 000 S 33 107 S 35 000 S 30 000 S 25 000 S 20 000 S 15 000 S 10 000 \$ 5000 S 0\$ 2001 2006

Figure 13 Évolution du revenu médian des ménages entre 2001 et 2006

Source: Statistique Canada, Recensement de la population en 2006

Tableau 4.7 Typologie des revenus des personnes de 15 ans et plus

Revenus	Saint-Mathieu-du- Parc	MRC de Maskinongé	Province de Québec
Gains (%)	66%	64%	73,2%
Transferts gouvernementaux ²⁰ (%)	16.2%	20.2%	13,9%
Autre revenu en espèces (%)	17.3%	15.4%	17,3%

Source : Statistique Canada, Recensement de la population en 2006

La part des transferts gouvernementaux est bien plus élevée pour Saint-Mathieu-du-Parc (16,2%) et la MRC (20,2%) que pour le reste de la province de Québec (13,9%), (Tableau 4.7).

4.3.3 Le navettage

Le navettage représente les mouvements pendulaires de la population se déplaçant de leur lieu de résidence vers leur lieu de travail pour ensuite revenir vers leur domicile.

Le recensement de 2006 indique que, sur un échantillon de 20% de la population active de 15 ans et plus²¹, les emplois générés dans la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, au nombre de 70, sont majoritairement comblés

²⁰ Les transferts gouvernementaux proviennent des sources suivantes : pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti, prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, prestations d'assurance-emploi, prestations pour enfants, autre revenu provenant de sources publiques.

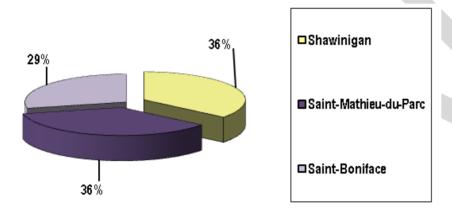


Plan stratégique de développement Septembre 2013 à 71% par des travailleurs provenant de Shawinigan et de Saint-Mathieu-du-Parc elle-même (25 personnes pour chacune des deux (2) municipalités) et à 29% par des résidents de la municipalité de Saint-Boniface (20 personnes), (Figure 14). Ces données sont à nuancer, car il est à noter qu'en dehors de cet échantillon observé, des travailleurs peuvent provenir également d'autres municipalités environnantes.

La source des emplois pour les résidents de la municipalité est majoritairement régionale (Shawinigan et Trois-Rivières) et locale (Saint-Mathieu-du-Parc). Un petit nombre de résidents (5%) se déplacent même jusqu'à Montréal pour travailler (168 km), (Figure 15).

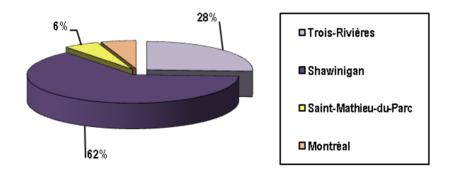
Parmi les données les plus significatives, retenons que 63% de la population active se déplace vers Shawinigan chaque jour et 26% vers Trois-Rivières.

Figure 14 Origine de la main d'œuvre venant travailler à Saint-Mathieu-du-Parc



Source : Statistique Canada, Recensement de la population en 2006

Figure 15 Lieu de travail des résidents de Saint-Mathieu-du-Parc



Source : Statistique Canada, Recensement de la population en 2006

Au niveau de la MRC de Maskinongé, environ 39% des personnes occupées travaillent à l'extérieur de la MRC. Comparativement à Saint-Mathieu-du-Parc, près de 71% de celles-ci occupent un emploi à Trois-Rivières et Shawinigan, et quelque 26% ont un emploi à l'extérieur de la région (principalement dans la MRC d'Autray, Montréal et Bécancour).

²¹ Les données compilées portent sur un échantillon de 20 % de la population active de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail, pour les subdivisions de recensement où le nombre de navetteurs est supérieur ou égal à 20.



4.3.4 Le marché du travail par secteurs

La répartition de la population active de Saint-Mathieu-du-Parc par grands secteurs d'activités est illustrée à la figure 16 suivante.

Comparée à la MRC de Maskinongé, la population active de Saint-Mathieu-du-Parc se démarque par un secteur tertiaire fort (67,1%), un secteur secondaire plus faible que la MRC (29,5% et 36,6% respectivement), et un secteur primaire presque équivalent de celui de la province (3,4%). Cette structure de l'emploi se différencie de celle de la MRC de Maskinongé relativement aux trois (3) secteurs, mais particulièrement au secteur tertiaire.

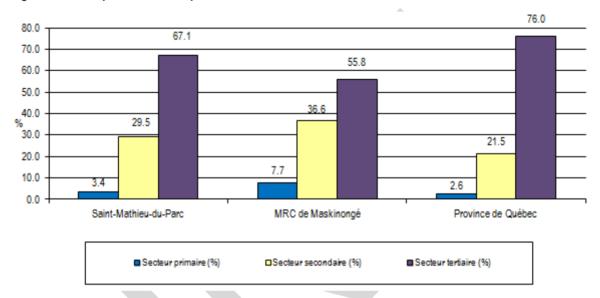


Figure 16 Population active par secteurs

Source : Statistique Canada, Recensement de la population en 2006

Les secteurs tertiaire et secondaire sont les principaux vecteurs d'emploi à Saint-Mathieu-du-Parc (Figure 17). La population active œuvre en grande partie dans les « autres services » (23%), la « santé et l'enseignement » (17%) et les « industries relatives à la fabrication » (16%). Ces « autres services » regroupent les domaines suivants :

- Arts, spectacles et loisirs;
- Hébergement et services de restauration;
- Autres services et administrations publiques.



Santé/ enseignement Autres services 17% Commerce de 23% gros et de détail 13% Agriculture/autres ressources Services 6% commerciaux 9% Industries relatives à la fabrication Finance/services 16% immobiliers Industries relatives 6% à la construction 10%

Figure 17 Population active selon les secteurs d'activité

Source : Statistique Canada, Recensement de la population en 2006

4.4 L'assiette fiscale de la municipalité

À partir du sommaire du rôle d'évaluation 2011 de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, il est possible de déterminer de façon détaillée les vocations de la municipalité qui ont le plus d'impact, tant sur le plan spatial que sur les finances municipales.

La contribution au rôle d'évaluation des **vocations résidentielles et de villégiature** demeure la plus significative pour Saint-Mathieu-du-Parc en s'élevant respectivement à 97 321 400 \$ et à 62 121 300 \$, ce qui représente plus de 88% de l'assiette fiscale. L'évaluation foncière de ces vocations repose sur 1 420 unités résidentielles et de villégiature. Par la suite, ce sont les forêts inexploitées et les terrains vagues qui représentent plus de 8% de l'ensemble (Tableau 4.8).



Tableau 4.8 Nombre de bâtiments et valeur imposable au rôle d'évaluation des vocations

Vocation		osables au rôle ation 2013	Nombre de bâtiments principaux		
	\$	%	Nombre	%	
Résidentielle	97 321 400	52,5	682	28	
Maisons mobiles, roulottes	822 200	0,44	33	1,35	
Autres immeubles résidentiels	3 382 300	1,8	126	5,17	
Villégiature	62 121 300	33,5	579	23,75	
Total résidentielle	163 647 200	88,24	1 420	58,27	
Commerciale	2 731 700	1,47	14	0,6	
Services	458 300	0,25	5	0,2	
Industrielle	259 300	0,14	2	0,08	
Cult. récréative et de loisirs	1 760 000	0,95	8	0,33	
Agricole	853 800	0,46	14	0,6	
Exploitation forestière	263 700	0,14	2	0,08	
Exploitation minière	84 900	0,05	2	0,08	
Forêts inexploitées (pas de réserve) et terrains vagues	15 180 800	8,2	893	36,7	
Transport et services publics	215 500	0,1	77	3,15	
Total	185 455 200	100	2 437	100	

Source : Sommaire du rôle d'évaluation 2013 de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc au 17 avril 2013

Le secteur résidentiel joue donc un rôle important pour la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc. Les résidences principales sont au nombre de 841 comparées aux 579 résidences secondaires (Tableau 4.9).



Tableau 4.9 Comparatif des rôles d'évaluation de 2008 à 2013 de Saint-Mathieu-du-Parc

VALEURS IMPOSABLES	2008	2009	2010	2011	2012	2013 ²²
Nb total unités d'évaluation	2 334	2 334	2 365	2 411	2 434	2 437
Valeur totale des immeubles	103 668 700 \$	103 691 700 \$	108 105 400 \$	109 589 900 \$	183 507 200 \$	185 455 200 \$
Nb unités résidentielles	1 396	1 396	1 415	1 407	1 414	1 420
Valeurs des unités résidentielles	90 647 000 \$	90 686 600 \$	95 945 700 \$	96 931 600 \$	161 759 700 \$	163 647 200 \$
Valeur moyenne des unités résidentielles	64 933 \$	64 962 \$	67 806 \$	68 892 \$	114 399 \$	115 244 \$
_ dont nb unités de villégiature	612	612	593	585	580	579
_ Valeur des unités de villégiature	36 882 200 \$	36 909 600 \$	36 502 300 \$	36 442 100 \$	62 012 900 \$	62 121 300 \$
_ Valeur moyenne des unités de villégiature	60 265 \$	60 310 \$	61 555 \$	62 294 \$	106 919 \$	107 291 \$

Source : Sommaire des rôles d'évaluation de 2008 à avril 2013 de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Depuis 2008, la valeur et le nombre des unités résidentielles augmentent. Par contre, la proportion des unités de villégiature baisse passant de 612 à 579 en 5 ans alors que leur valeur moyenne augmente de façon considérable, passant de 60 265 \$ en 2008 à 107 291 \$, soit près du double. La valeur moyenne des unités résidentielles a presque doublé passant de 64 933 \$ à 115 244 \$ entre 2008 et 2013. Selon le schéma d'aménagement et de développement, la valeur moyenne de ces résidences est plus élevée qu'ailleurs au sein de la MRC.

On dénombre de nombreux permis de construction accordés au sein de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc entre 2008 et 2012, soit un total de 64 permis émis à la fois pour des constructions neuves et pour des reconstructions. Le rythme de la construction domiciliaire permanente et saisonnière a été très soutenu, car ces années ont totalisé 49 nouvelles résidences permanentes et 15 nouvelles résidences saisonnières. Les pics de résidences permanentes sont atteints en 2008 et 2011. On constate cependant un ralentissement en 2012. Le rythme annuel de construction sur les cinq(5) dernières années représente une moyenne de près de dix (10) permis pour la construction de résidences permanentes et de trois (3) permis pour la construction de résidences saisonnières (Figure 18). Ces nouvelles constructions, ou reconstructions, ont permis la création de 46 nouveaux logements.

Selon les données de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, les permis émis sont majoritairement concentrés au sein du secteur village (lacs Gareau et Trudel), dans le secteur du lac des Souris, du lac à Castor (lac Brulé, Magnan, Goulet, Amoureux) et le long de la rivière Shawinigan. Dans les prochaines années, environ 60 nouvelles constructions sont attendues dans le secteur du lac Jackson.

²² Données au 17 avril 2013.



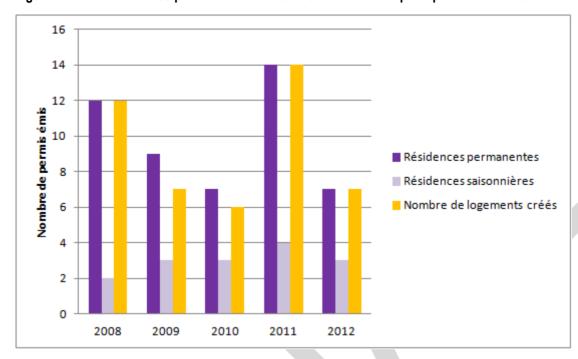


Figure 18 Évolution des permis de constructions d'un bâtiment principal entre 2008 et 2012

Source : Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, Compilation par type de permis de l'année 2008 à 2012

D'après les données de Statistique Canada de 2006, sur un total de 1 177 logements, 679 sont occupés par des résidents permanents, dont 505 sont construits avant 1986 (près de 43% de l'ensemble des logements), ayant ainsi plus de 20 ans d'existence. Environ 12% des logements privés occupés ont besoin de réparations majeures et l'ensemble de ces logements comprend 6,1 pièces en moyenne.

Depuis quelques années à Saint-Mathieu-du-Parc, de nombreuses transformations de résidences secondaires en résidences permanentes sont observées. Cependant, le secteur de la villégiature demeure tout de même une des forces majeures de la municipalité :

- Le secteur de la villégiature représente près de 34% des valeurs imposables au rôle d'évaluation de la municipalité,
- Plus de 80% des entreprises répertoriées par le CLD de Maskinongé ont une vocation touristique,
- 40 baux de villégiature ont été émis par le gouvernement en 2006 sur les terres publiques de Saint-Mathieu-du-Parc.
- Selon le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé, la municipalité totalisait 51 camps forestiers, de chasse, de pêche en 2008.

Le développement accentué du récréotourisme depuis quelques années, de même que la présence d'une villégiature importante, ont permis d'amener des retombées économiques appréciables dans le milieu.



4.5 Les principaux indicateurs sociaux de Saint-Mathieu-du-Parc

La Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec a publié en septembre 2010 un rapport de recherche sur les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec.

Le portrait des inégalités de santé et de bien-être porte sur 267 communautés locales qui comptent en moyenne 2 000 personnes.

À l'aide de certains paramètres de Statistique Canada (2006), deux (2) indices ont été retenus : l'indice de défavorisation qui sert à mesurer l'état de développement socio-économique des collectivités ainsi que l'indice socio-sanitaire.²³

La municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc présente :

- Un indice socio-économique moyen qui comprend six (6) variables différentes : le pourcentage de personnes faiblement scolarisées (24,9), le pourcentage de personnes séparées, veuves ou divorcées (20,5), le pourcentage de personnes vivant seules (17,4), le taux d'emploi (55,3), le revenu moyen (28 845 \$), le pourcentage de familles monoparentales (9,3).
- Un indice socio-sanitaire moyen qui comprend cinq (5) variables différentes : l'indice de difficulté des élèves en école primaire (7,4%), le pourcentage de personnes étant en incapacité (5,9), le taux de signalement de la jeunesse entre 0 et 19 ans (élevé), l'indice comparatif de mortalité (excellent car sous mortalité) et l'âge moyen au décès (normal).

Au vu de ces éléments, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc représente donc une « communauté moyenne en milieu rural ». Selon les professionnels du monde municipal, en provenance des ministères ou issus des milieux communautaires, il ressort que les personnes aiment vivre dans ces communautés « moyennes », ils entretiennent de bonnes relations de voisinage. S'y retrouve une bonne diversité d'organismes, de services de proximité adéquats et la présence de leaders efficaces. Cette communauté est bien dotée en matière de services et des ressources institutionnelles. La participation sociale est néanmoins modérée alors que la concertation et la capacité d'entreprendre sont plutôt mitigées.

Sur la base des solides acquis de cette communauté en matière de ressources et étant donné le fort sentiment d'appartenance et la fierté que les gens ressentent à vivre à cet endroit, une cible prometteuse de développement pourrait consister à dynamiser les rapports sociaux.

Ces données restent néanmoins très générales et ne sont pas spécifiquement adaptées à la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc dans laquelle de nombreux organismes et associations œuvrent.

4.6 Le portrait touristique de Saint-Mathieu-du-Parc

Les activités économiques de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc dépendent principalement du tourisme. Au cours des dix (10) dernières années, la vocation touristique de la municipalité s'est fortement démarquée. En effet, le territoire est aujourd'hui un lieu de villégiature de prédilection. De plus, l'implantation du Parc National de la Mauricie au début des années 70 est venue confirmer la vocation récréotouristique de Saint-Mathieu-du-Parc.

²³ Notons que les données de l'Agence de la santé et des services sociaux peuvent différer de celles de Statistique Canada, car les premières ont été ajustées selon les besoins alors que les deuxièmes présentent des arrondis aléatoires sur tous les nombres compris entre 0 et 5.



-

Sur le mur extérieur de la bibliothèque municipale, le visiteur²⁴ a à sa disposition une carte touristique de la municipalité indiquant tous les attraits touristiques présents sur le territoire.

4.6.1 L'offre d'hébergement touristique

On retrouve 19 établissements d'hébergement touristique sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc. Les trois (3) campings et les trois (3) centres de vacances regroupent près de 85% de la capacité d'hébergement à savoir 468 unités sur 554 offertes (Tableau 4.10). L'offre d'hébergement est donc davantage développée au niveau des campings et des centres de vacances.

Tableau 4.10 Hébergement touristique à Saint-Mathieu-du-Parc

	Hôtel/motel ²⁵		Hôtel/motel ²⁵		Hôtel/motel ²⁵		Hôtel/motel ²⁵		Hôtel/motel ²⁵		G	iîtes ²⁶	Ca	mping		Centre cances		dences de urisme ²⁷	т	otal
	Nb	Unités ²⁸	Nb	Unités	Nb	Places	Nb	Places/ unités	Nb	Unités	Nb	Unités								
Saint-Mathieu-du- Parc	3	26	3	10	3	278	3	190	7	50	19	554								

Source: Bonjour Québec, données d'avril 2013, traitement Roche, Groupe-conseil.

La résidence de tourisme est une nouvelle tendance en matière d'hébergement touristique qui rejoint aujourd'hui un plus grand nombre de touristes, notamment les familles et le groupe qui y voient la possibilité de voyager moins cher que s'ils descendaient dans des établissements hôteliers. Dans la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, on en recense sept (7) possédant toutes une attestation de classification de la CITQ (Corporation de l'industrie touristique du Québec), elles ne possèdent cependant pas de permis municipal pour opérer leur commerce. De plus, des chalets et autres résidences présents sur le territoire offrent également de la location touristique de courte durée à une clientèle de passage. Ces résidences de tourisme non classifiées ne sont reconnues par aucun organisme touristique. C'est pourquoi, face à l'ampleur de cette nouvelle pratique, les autorités municipales ont modifié récemment les règlements d'urbanisme afin de permettre l'usage de résidence de tourisme sur le territoire. Cette démarche permettra aux propriétaires qui le souhaitent de faire une demande de permis pour la transformation de leur chalet ou résidence en résidence de tourisme. La municipalité pourra alors avoir un portrait clair de l'hébergement touristique disponible et conforme sur son territoire.

L'offre se concentre dans la catégorie de 3 étoiles (ou soleil), (Tableau 4.11).

²⁸ Une unité est considérée comme une chambre



Plan stratégique de développement Septembre 2013

²⁴ Terme qui inclut à la fois le touriste et l'excursionniste.

²⁵ Cette catégorie comprend les établissements qui offrent de l'hébergement dans un ou plusieurs immeubles adjacents et qui constituent un ensemble.

²⁶ Cette catégorie comprend les résidences privées que leurs propriétaires ou occupants exploitent comme établissement d'hébergement. Cet établissement offre au plus 5 chambres et le prix de location comprend le petit déjeuner servi sur place.

²⁷ Cette catégorie regroupe les chalets, les appartements ou les maisons meublées qui comprennent obligatoirement une cuisinette et une ou plusieurs chambres.

Tableau 4.11 La qualité de l'hébergement dans la MRC de Maskinongé

Nb d'établissements	
1 étoile	1
2 étoiles	4
3 étoiles	8
4 étoiles	3
En évaluation	3
Total	19

Source: Bonjour Québec, avril 2013, traitement Roche, Groupe-conseil.

4.6.2 Les principaux attraits touristiques

Cette section veut identifier les principaux attraits touristiques présents dans la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.

P.A.R.C. RÉCRÉOFORESTIER



Le P.A.R.C. Récréoforestier de Saint-Mathieu-du-Parc, d'une superficie de 127 km², est géré par la Coopérative Forestière du Bas-Saint-Maurice et le comité de conservation, qui regroupe partenaires, utilisateurs et membres observateurs. Les objectifs de la Coopérative sont la Production et l'Aménagement de la Ressource Collective (d'où l'acronyme P.A.R.C.) dans une optique de développement durable ainsi que l'aménagement intégré des ressources du milieu forestier en forêt publique.

L'entrée du Parc est située sur le chemin Saint-François, à moins d'un kilomètre

des portes du Parc National de la Mauricie. Plusieurs activités y sont pratiquées, et ce, peu importe la saison, puisque le site est ouvert tout au long de l'année. Pour les amateurs de randonnée pédestre, plus de 40 kilomètres de sentiers balisés sont disponibles en plus du Sentier National

(sentier canadien) qui traverse le Parc d'est en ouest sur une distance d'environ 30 kilomètres. D'autres activités telles que la baignade, l'observation de la faune et de flore, le canot, le kayak et la pêche sportive peuvent aussi y être pratiquées. Le site compte plusieurs kilomètres de sentiers pour les amateurs de vélo de montagne, de ski de fond et de raquettes.



la

du

On trouve également une magnifique paroi d'escalade située à 20 minutes à peine

stationnement. Le site est géré par le Club d'escalade de la Mauricie. Il faut d'ailleurs être membre du club pour pouvoir y avoir accès.

Le P.A.R.C. récréoforestier de Saint-Mathieu-du-Parc possède également un amphithéâtre au cœur de la forêt. Ce site enchanteur est unique avec sa scène de spectacle construite en plein cœur de la forêt au pied d'une



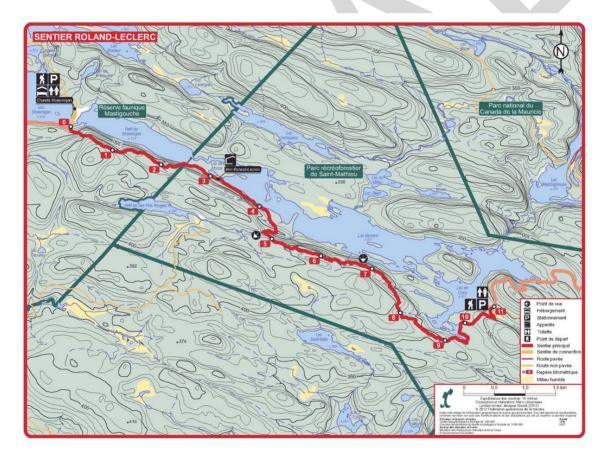
impressionnante paroi rocheuse en s'inspirant des amphithéâtres grecs, avec des bancs de pierre sous forme de paliers circulaires. C'est d'ailleurs à cet endroit que l'on a pu voir durant cinq (5) saisons le spectacle Les Troyennes d'Euripide, produit par le Théâtre l'Eskabel et que se produit un segment du Festival Echo depuis maintenant quelques années. Cet événement fait la promotion de la musique émergente en nous faisant découvrir divers groupes d'ici et d'ailleurs tout en créant un partenariat régional entre entreprises, artistes et artisans.



SENTIER NATIONAL 2^E TRONÇON (ROLAND LECLERC)

Ce tronçon est en bonne partie situé dans le parc récréoforestier de Saint-Mathieu-du-Parc au sud-ouest du lac en Croix et du lac Barnard. Il reliera les tronçons déjà inaugurés du côté ouest, le Vianney-Guillemette dans la réserve faunique Mastigouche, et du côté est, la chute du diable dans le parc récréoforestier de Saint-Mathieu-du-Parc. (Carte 9)

CARTE 9 SENTIER ROLAND-LECLERC



SENTIER LA CHUTE DU DIABLE

Situé dans le parc récréoforestier de Saint-Mathieu, le sentier Chute du Diable est bordé au nord par le Parc national du Canada de la Mauricie, et à l'ouest par la réserve faunique Mastigouche. Le sentier représente environ 11,2 km, de niveau intermédiaire avec un dénivelé de ±250 mètres et d'une durée de 4 à 6 heures (Carte 10).



Carte 10 Sentier Chute du Diable



Source : Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

PARC DES ANCÊTRES

Ce parc a été réalisé dans le cadre du 125e anniversaire de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc afin de faire connaître les principales familles souches qui se sont établies dès le début de la création de la municipalité. En collaboration avec le Groupe Voix de Femmes et



l'Association Forestière de la Vallée du Saint-Maurice, la municipalité a tenu à souligner l'apport de ces familles dans la prospérité et le développement de la municipalité au fil des années. Situé en bordure du chemin Principal, ce site facile d'accès est l'endroit idéal pour un pique-nique en famille ou encore pour se reposer pendant une randonnée à vélo.

PARC DU PONT COUVERT

Le pont couvert de Saint-Mathieu-du-Parc a été construit en 1936 pour relier les rives de la rivière Shawinigan. À l'époque, ce secteur de la Municipalité était très prospère et hébergeait une scierie, une fromagerie ainsi qu'une forge. On peut d'ailleurs encore voir d'imposants piliers de ciment, vestiges de la scierie. Le pont, cité monument historique par la municipalité en 2001, a été restauré en 2009, lui redonnant fière allure. À proximité du pont, en bordure de



la rivière Shawinigan, la municipalité a aménagé un parc historique en 2007 pour commémorer une partie de l'histoire de ce secteur. Des panneaux d'interprétation ont d'ailleurs été installés le long des sentiers du parc



relatant les faits marquants de cette époque florissante. Il s'agit d'un bel endroit pour pique-niquer et apprécier la beauté de la rivière Shawinigan. Au printemps lors de la fonte des neiges ou après de fortes pluies, les cascades à elles seules valent le déplacement.

4.6.3 Les autres attraits touristiques de Saint-Mathieu-du-Parc

En plus des paysages favorisant l'excursion, le tourisme et le cadre de vie des citoyens, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc possède d'autres activités et des attraits esthétiques qui recèlent un potentiel touristique qui influence le portrait régional :

- Le site Mokotakan est un site de partage et d'interprétation de la culture amérindienne représentant les 11 nations amérindiennes du Québec:
- Le musée de la faune représente sur quatre (4) saisons et dans des scènes plus que réalistes, la plupart des animaux qui peuplent les forêts;
- La pépinière du Parc est située en pleine nature et offre des jardins de démonstration. Un magnifique plan d'eau agrémente les lieux;
- La maison La Tradition est une entreprise peu commune offrant une production basée sur des techniques anciennes et réalisée à partir de recyclage ou de récupération à 90%;
- Le Duché de Bicolline propose un univers de jeu médiéval fantastique grandeur nature dans lequel chacun incarne le personnage rêvé;
- Le centre de ski de fond Cabane chez Hill offre 12 km de sentiers entretenus en pleine nature avec la possibilité de se restaurer sur place;
- Le Camp des Guides;
- Les Productions Tarkasis;
- La Fondation Art de Vivre.

4.7 Les commerces et services présents à Saint-Mathieu-du-Parc

La municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc possède un certain nombre de commerces présentés dans le tableau 4.12 ci-après.

Tableau 4.12 Principaux commerces et entreprises présents à Saint-Mathieu-du-Parc

Hébergement	Ateliers d'art
Auberge & Duché Bicolline	Atelier Libellule
Auberge & Camping le Trappeur et Mokotakan, site amérindien	Le Coq Hardi
Auberge Saint-Mathieu-du-Lac	Atelier d'Art naïf
Gîte Parc Mauricie B&B	Atelier de sculpture Michel Cutnam
Gîte, chambres & chalets Saint-Mathieu-du-Parc	Soins de santé et de détente



Camping du Lac-Bellemare	Fondation l'Art de Vivre	
Villa familiale Lac-Mclaren	Infirmière & massothérapeute Suzanne Langlois	
Camping du Parc	Institut de Santé ImmuniCas	
Camp du Lac Vert	Yogabsolu (cours de yoga)	
Les gestions du Parc	Massothérapie & yoga Au cœur de l'être	
B&B Parc National Saint-Mathieu-du-Parc	Massothérapie Chantal Ménard	
Restauration	Commerces de proximité	
Restaurant Le Toit Rouge	Boulangerie Beaulieu	
Cabane à sucre La Chanterelle	Épicerie et Café A. Langlois	
Cabane à sucre Chez Hill	Quincaillerie Saint-Mathieu	
Activités et services		
Paysagiste Plus	Acrylique, Etc J. Ricard inc	
Pépinière du Parc	Lettrage Fred Lemarier	
Entreprise Y. Gélinas	Atelier mécanique Kevin Garceau	
Scierie Luc Champagne	Autobus du Parc	
Construction A. Lacerte Inc.	Création M.A. (ébénisterie)	
Déneigement Hill	Excavation René Newberry	
Entreprise informatique Daniel Williams	Des jardins au bord de l'eau	
Rita Haidu (traduction)	Le Foresthill & Isolation Chaleur	

Source : Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Selon le répertoire des entreprises du CLD de Maskinongé mis à jour en 2009 et 2010, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc totalise un minimum de 84 emplois dont la très grande majorité oeuvre dans le secteur touristique. Les secteurs de villégiature et de plein air représentent donc une source non négligeable de revenus.

Le regroupement des gens d'affaires de Saint-Mathieu-du-Parc procède actuellement à l'élaboration d'un répertoire des entreprises de la municipalité qui permettra aux résidents de connaître toutes les ressources disponibles sur le territoire. Ce répertoire prendra la forme d'un bottin et sera disponible à partir de mai 2013.



5 ORGANISMES, ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS

5.1 Plan d'action municipalité active

La municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a adhéré au projet «Municipalité active» en octobre 2011.

La MRC de Maskinongé a élaboré une politique de développement social en 2003 dont les enjeux sont les suivants :

- « Favoriser la concertation, la solidarité et la tolérance entre les organisations et entre les citoyennes et citoyens de la MRC;
- Contrer l'exode des jeunes et des aînés et l'isolement des personnes;
- Contrer les effets du vieillissement et de la pauvreté de notre population:
- Contrer l'exode et augmenter l'attraction immigrante. »

Les organismes et associations de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc contribuent localement à répondre à ces enjeux au quotidien.

Un portrait des impacts socio-économiques des organismes communautaires de la MRC de Maskinongé a été réalisé en 2002 par la Corporation de Développement Communautaire de la MRC de Maskinongé et conclut que les services ou activités au sein des groupes communautaires de la MRC sont :

- Ouverts et accessibles:
- Axés sur l'intervention en amont des problématiques (prévention et approche globale);
- Très variés au sein même des groupes malgré une apparente spécialisation;
- Complémentaires d'un groupe à l'autre;
- Destinés prioritairement aux populations appauvries;
- Axés sur l'individu et son accompagnement tout au long du processus.

5.2 Le Mouvement vert Mauricie

Le Mouvement Vert Mauricie est un organisme sans but lucratif, écologiste, pacifiste qui regroupe 25 membres et deux (2) employés. Son champ d'action se situe à Saint-Mathieu-du-Parc, en Mauricie, mais aussi au Canada.

Ses principaux objectifs se concentrent sur la protection des milieux naturels et de la vie sous toutes ses formes. Son action vise essentiellement, à l'aide d'une équipe pluridisciplinaire, à donner aux citoyens une vision objective des problèmes, de leurs causes et des solutions, permettant ainsi aux collectivités locales d'avoir une emprise sur le processus décisionnel ainsi qu'une prise en charge collective pour le maintien de leur qualité de vie.

Sa vision est la suivante : Des écosystèmes sains favorisant le respect de la vie sous toutes ses formes.

Sa mission est « de favoriser l'appropriation par les collectivités locales d'outils d'aide à la décision environnementale qui tiennent compte de la capacité de support de leur milieu face aux grands enjeux environnementaux :

- solutions pour amoindrir les incidences associées aux changements climatiques,
- maintien de la biodiversité,



- réhabilitation d'habitats importants,
- développement d'une approche éco systémique favorisant une gestion écologique responsable. »

PROJETS LOCAL, RÉGIONAL ET PROVINCIAL

Interventions locales à travers la conservation de la faune et la flore. Le Mouvement Vert Mauricie a mis en place une campagne d'adoption d'habitats à travers toute la communauté où l'on retrouve la tortue des bois.

Les principaux outils de conservation et les réalisations sont les suivants :

- La création de réserves naturelles en milieu privé principalement le long de la rivière Shawinigan et dans le secteur du lac Bellemare. Quatre (4) réserves sont d'or et déjà créées sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc.
- L'acquisition de terrains privés pour protéger l'espèce particulière qu'est la tortue des bois.
- Des déclarations d'intention des propriétaires, intendance pour la protection de l'habitat de la Tortue des Bois. La conservation volontaire demande aux propriétaires de boisés et de bandes riveraines de s'engager à protéger la portion de leur propriété dans laquelle on retrouve la tortue des bois
- Interventions régionales : le Mouvement Vert Mauricie a été mandaté par Nature Québec afin de sensibiliser les citoyens et les intervenants sociopolitiques de la Mauricie à la désignation territoriale d'aires à protéger en terres publiques.
 - Au Québec et particulièrement dans la Vallée de la rivière Batiscan, le Mouvement Vert Mauricie appuie la reconnaissance d'un nouveau statut d'aires à protéger : le paysage humanisé exclusivement en milieu privé et habité. Il se distingue dans bien des cas par des éléments patrimoniaux d'intérêt (architecture du bâti, organisation territoriale, etc.). Son objectif est de « protéger certains territoires habités remarquables, avec l'intention de maintenir les propriétés et l'harmonie de ces ensembles écologico-culturels tout en permettant la poursuite et l'évolution des activités humaines ».
- Interventions provinciales: participation au dossier Énergie notamment sur les sujets suivants: centrale de Gentilly, gaz de schiste, éoliennes, etc.

Ces actions sont financées en partie par Environnement Canada, la Fondation de la faune du Québec ainsi que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. À Saint-Mathieu-du-Parc, le partenaire principal est le Parc National de la Mauricie qui contribue au recensement des populations de tortues des bois.



Le directeur de l'organisme participe aussi à des actions de réseautage, contribue à la promotion d'une saine foresterie et d'une saine conservation des milieux et aux développements de projets multi-ressources prônant une utilisation respectueuse des ressources du milieu.

5.3 L'Âge d'or de Saint-Mathieu-du-Parc

L'Âge d'or de Saint-Mathieu-du-Parc compte 94 membres dont la grande majorité est constituée de personnes âgées de 75 ans et plus.

Pour les activités, l'Âge d'or utilise la salle communautaire de la municipalité. Les activités offertes actuellement sont les suivantes :

- Le base-ball poche une fois par semaine le vendredi. Cette activité regroupe entre 50 et 60 personnes en moyenne dont beaucoup de personnes viennent de l'extérieur de la municipalité,
- Le Bingo : pour l'instant, cette activité est abandonnée, car elle ne regroupe pas assez de participants,
- Possibilité d'aide informatique sur rendez-vous afin d'apprendre l'utilisation de l'ordinateur,
- Le souper : il se reproduit quatre (4) fois par an. Il est noté une bonne participation des membres.

L'Âge d'or cherche à développer des activités pour les jeunes retraités afin de rajeunir l'image de son association.

5.4 La Maison la Tradition et Groupe Voix de femmes

La mission de la maison La Tradition est de « garder le patrimoine vivant en faisant la promotion des échanges entre les générations. » Une des activités principales est la production de divers articles selon des techniques anciennes. Ces derniers sont réalisés à partir de matières recyclées ou récupérées.

Rattaché à la maison La Tradition, une maison ancestrale de 150 ans, lieu des principales activités culturelles et sociales, le Groupe Voix de Femmes de St-Mathieu-du-Parc déploie son énergie à la préservation des valeurs reliées aux savoirs et savoir-faire de même qu'à la protection de l'environnement. En effet, organisme sans but lucratif reconnu et composé de 75 à 100 membres, le Groupe Voix de femmes s'investit dans les domaines socioculturel, scolaire, économique et touristique s'inspirant des valeurs et du savoir rural d'antan et du transfert des connaissances aux gens d'aujourd'hui.



Les services de la maison La Tradition sont les suivants :

- Récupération de papier,
- Récupération de tissus,
- Récupération de matières ligneuses,
- Récupération de matières animales (laine, fourrure).

Le Groupe Voix de Femmes a acquis la maison La Tradition, lieu culturel, en janvier 1999, grâce à la collaboration du milieu. Le groupe est l'instigateur de plusieurs projets : ouvroir, banque alimentaire, accompagnement pour femmes et enfants en difficulté, ateliers sur les métiers ancestraux, conférences, etc. Le



projet « Tricotés serrés » fut la première étape de production pour la valorisation des matières recyclées ou récupérées. Une des missions du groupe consiste en l'implication des femmes dans leur milieu.

Éclairant le passé, la Maison La Tradition célèbre son succès en tissant des liens gratifiants de par tous les horizons de la société.

PROJET EXPOSITIONS, ANIMATIONS HISTORIQUES ET DÉMONSTRATIONS DE TECHNIQUES ANCIENNES ET DE RÉCUPÉRATION

Le Centre d'interprétation le T.R.A.D. (Transmission, Récupération, Artistes ou artisans, Diffusion du patrimoine vivant) offre des visites guidées basées sur le patrimoine et la production d'œuvres réalisées à partir de matériaux recyclés exclusivement.

Aussi, l'atelier-boutique offre des produits fabriqués par plus de 70 artisans récupérateurs membres du G.R.A.P.P.E. (Groupe de récupérateurs artisans pour la protection du patrimoine et de l'environnement qui profite à bas prix de matériaux récupérés) pour des trouvailles uniques. Chaque mois, une exposition sur des thèmes différents (photos, artéfacts, us et coutumes, etc.) prend place à la maison La tradition.

Le G.R.A.P.P.E., lancé fin 2010, est un concept socioculturel, économique, environnemental et touristique qui consiste en l'établissement d'un centre de récupération et de distribution, destiné aux artisans et artistes, utilisateurs de matières recyclées ou récupérées. Les matières proviennent de dons volontaires de la population et d'entreprises régionales. Il correspond physiquement à l'agrandissement de l'infrastructure actuelle de la maison La Tradition et à la construction de La Grange (bâtiment secondaire pour l'entreposage des matériaux recueillis).

Le projet réunit 39 artistes et artisans de la région en leur proposant une vitrine provinciale et une production diversifiée. Le G.R.A.P.P.E. vise tout d'abord le milieu artistique, mais aussi la clientèle scolaire, familiale et touristique.

La MRC de Maskinongé, le CLD de la MRC de Maskinongé, la CRÉ Mauricie, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, Emploi Québec, la Caisse Desjardins du Haut-Shawinigan, le député de Saint-Maurice, Claude Pinard, le député de Maskinongé, Jean-Paul Diamond ainsi que la Fondation Laure Gaudreault ont permis la concrétisation de ce projet.

5.5 Le Centre d'entraide communautaire « La Maisonnée » (ouvroir)

En 1990, le Groupe Voix de Femmes a commencé ses activités en louant « La Maisonnée » située au cœur du village de Saint-Mathieu-du-Parc. Afin de centraliser toutes ses activités durant ces premières années de fonctionnement, le Groupe Voix de Femmes a organisé un ouvroir, un mini-centre de références sociales, un mini-centre de conférences et a préparé l'ébauche d'un projet visant à créer une coopérative d'artisans du milieu.





Aujourd'hui, La Maisonnée est une friperie à but non lucratif tenue par quelques bénévoles sous l'égide de l'Âge d'Or.

5.6 Les Dames de l'artisanat

Le groupement social « Dames de l'artisanat » regroupe dix (10) femmes qui se réunissent régulièrement pour tisser grâce à des métiers appartenant à la municipalité. Ces femmes sont établies majoritairement à Saint-Mathieu-du-Parc. Les produits de leur tissage sont des catalognes, nappes, tapis, napperons, etc.

5.7 La Coopérative de solidarité du « Duché de Bicolline »

Le Duché de Bicolline comprend un domaine de 140 ha presque entièrement consacré au jeu de rôle grandeur nature et à son univers médiéval fantastique. Sa raison d'être principale reste l'immersion médiévale fantastique. Le village comprend plus de 150 bâtiments, dont 80% ont été construits par des membres.

Le monde de Bicolline a sa propre géographie, son économie, ses conflits, une géopolitique riche qui évolue depuis sa création en fonction des actions des joueurs. Le système géopolitique est basé sur l'Europe féodale, et est à la base de la plupart des actions posées sur le terrain lors des événements.

Contrairement à d'autres événements du genre, Bicolline n'utilise pas de système de création de personnages sur papier. Les joueurs et joueuses se présentent tels et telles qu'ils et elles le souhaitent. Une fois plongé dans l'ambiance le plus difficile est d'en sortir... Aventurier, paysan, comtesse, artisan, prêtresse, conteur, courtisane, elfe, homme bleu, musicien, moine, soldat, ou encore brigand, chacun peut définir son rôle et devenir le maître de sa destinée.

Les joueurs les plus passionnés participent tout au long de l'année à la construction d'un village médiéval sur place, à l'entretien des routes, ponts et fossés, etc. Des journées de constructions sont réservées tout au long du printemps et de l'été. Les joueurs sont responsables de leurs bâtiments et doivent se soumettre à des normes de construction. La demande d'emplacements de construction est telle qu'un membre de l'organisation de Bicolline est mandaté toute l'année pour contrôler les demandes, valider les plans de constructions, s'assurer que les chantiers sont réalisables, etc.

Regroupant maintenant entre 1 500 et 2 000 joueurs chaque année pendant l'événement principal nommé « La Grande bataille de Bicolline », le Duché de Bicolline est un élément majeur de la culture médiévale au Québec. Certains viennent même d'Europe et des États-Unis pour livrer bataille. Plusieurs dizaines de bénévoles et un noyau d'employés travaillent toute l'année à créer un monde le plus complet et immersif possible. La bataille se prépare tout au long de l'année avec des escarmouches entre différentes compagnies, de la diplomatie, etc. Lors de la grande bataille, toute la communauté de Saint-Mathieu-du-Parc est mise à contribution.

En plus de la Grande bataille, quelques événements se déroulent au cours de l'année, comme la Fête du Gallion (environ 600 personnes au mois de mars), les Soirées Tavernes (100 personnes environ 7 à 8 fois par année) et des campagnes et scénarios de bataille de toutes sortes (chaque événement regroupe environ 200-500 personnes).

Au fil des ans, le Duché de Bicolline a remporté plusieurs prix. En 2011, il a obtenu celui dans la catégorie Tourisme au gala de la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan.

Depuis maintenant plusieurs années, le Duché de Bicolline met à profit son expérience dans le domaine de l'immersion pour la réalisation de différents projets, notamment, ceux de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc pour qui il réalise la fête d'Halloween.



Les Productions Tarkasis sont maintenant installées au Duché de Bicolline.

PROJET DE CITÉ IMMERSIVE

Actuellement, la coopérative de travailleurs du Duché de Bicolline, qui gère le site, peaufine un plan d'aménagement avec la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc afin d'implanter une véritable cité immersive. C'est un projet récréotouristique majeur qui permettrait également d'accueillir des équipes de tournage. Déjà, le film The Wild Hunt, une saga médiévale, y a été tourné en 2008. La municipalité devra préparer un règlement inhérent à un Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour le secteur du Duché de Bicolline.

5.8 La Fondation L'Art de Vivre

Organisme humanitaire international à but non lucratif, la Fondation l'Art de Vivre a mis sur pied le programme «l'Art de Vivre» implanté aujourd'hui sur les cinq (5) continents. Active dans plus de 140 pays, cette organisation non gouvernementale propose une palette variée de programmes concernant la santé, la réhabilitation, l'éducation, le monde des affaires et la recherche, et offre des ateliers de développement personnel.

À Saint-Mathieu-du-Parc, la Fondation l'Art de Vivre a acquis en 1991 un vaste domaine de 232 acres afin d'y pratiquer ses activités. Le site a été choisi en fonction de sa quiétude, de son environnement naturel et de la beauté des paysages. Le site comprend aujourd'hui une quinzaine de bâtiments et le Centre propose des programmes éducationnels et holistiques s'adressant à la communauté locale, régionale, nationale et internationale. On y offre du yoga, des séances de méditation, des massages et des techniques de respiration. Des programmes spécialisés y sont aussi octroyés. En 2010, l'organisme a entrepris la construction d'un très grand hall de méditation (2 000 places) afin d'accueillir la clientèle grandissante qui provient d'ici et d'ailleurs. Lors de leur rassemblement annuel, des milliers de personnes se donnent rendez-vous sur le site.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SITE

L'expansion prise par le site en raison de sa popularité oblige la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc à adopter un nouveau règlement inhérent à un Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour le secteur de la Fondation l'Art de Vivre. Ce projet est actuellement en cours de réalisation et permettra de conditionner et d'encadrer le développement de ce site, de calibre international et, par le fait même, source de notoriété pour Saint-Mathieu-du-Parc.



5.9 Le Regroupement des associations de lacs de Saint-Mathieu-du-Parc

Le « Regroupement des associations de lacs de Saint-Mathieu-du-Parc » a été créé en décembre 2006 avec l'appui de six (6) associations de lacs à Saint-Mathieu-du-Parc.

En 2008, le regroupement compte 10 associations de lacs représentant 17 lacs sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc. En 2009, 12 associations de lacs de Saint-Mathieu-du-Parc sont membres au Regroupement réunissant 19 lacs de la municipalité, à savoir : lacs à la Vase, Droit, Gauche, Adem, Barnard, en Croix, Régis, Bellemare, Bill, Brûlé, Goulet, Magnan, des Amoureux, des Cinq, des Érables, Gareau, Souris, Vert et enfin, le lac-à-la-Pêche.

La mission de ce regroupement est la suivante :

- Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine environnemental des lacs et du territoire de Saint-Mathieu-du-Parc en privilégiant l'approche par bassins versants,
- Renforcer la représentativité des résidents de lacs dans leurs relations avec les autorités actuelles et futures,
- Faciliter la coordination et la réalisation d'acquisitions de biens et services par les associations membres du regroupement,
- Mettre en commun, lorsque requis, les importantes ressources humaines et expertises provenant des associations membres. Coordonner, organiser et conduire, au nom des associations membres toute représentation auprès des autorités et tierces parties;
- Mettre en place les comités nécessaires pour fournir efficacement les services de coordination d'acquisition de biens et de services et le déploiement des ressources et expertises provenant de ses associations membres;
- Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières; administrer de tels dons, legs et contributions;
- Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

5.10 Le Transport collectif de la MRC de Maskinongé

Créé en novembre 2004, l'organisme Transports collectifs MRC de Maskinongé s'adresse à l'ensemble de la population des 17 municipalités de la MRC de Maskinongé, sans égard à la situation financière ou au statut social des résidents. L'unique obligation est d'être âgé de 16 ans et plus.

Ainsi, au coût de 3\$ par billet²⁹, Transports collectifs MRC de Maskinongé permet de soutenir ses usagers dans la planification de leurs déplacements sur le territoire de la MRC de Maskinongé et aux alentours. Ce service permet d'être indépendant pour aller faire des activités telles que : les activités sociales, le travail et la formation, les loisirs et ateliers, les rendez-vous médicaux, le bénévolat, l'épicerie et commissions, etc.

Les moyens de transport disponibles sont les suivants :

Transport scolaire;

²⁹ Billet de passage au coût de 3\$ pour un aller simple ou une carte de membre au coût de 5\$ par année. Pour le covoiturage, le coût de déplacement est déterminé entre le conducteur et le passager.



- Transport adapté;
- Taxis collectifs:
- Covoiturage.

Toutes les municipalités de la MRC de Maskinongé sont desservies par ce service y compris les grands centres urbains tels que Trois-Rivières et Shawinigan. Deux (2) départs vers Shawinigan sont maintenant prévus suivant le calendrier scolaire.

Sa mission consiste à Élargir le bassin de population ayant accès à du transport, en optimisant l'utilisation des infrastructures en place.

Ses objectifs sont principalement à caractère social :

- Permettre à toute la population d'avoir accès aux services,
- Permettre à toute la population d'avoir accès à l'emploi et à la formation,
- Briser l'isolement des communautés,
- Permettre le maintien des personnes dans leur milieu d'origine.

La corporation comprend trois (3) statuts de membres :

- Les membres usagers;
- Les membres corporatifs;
- Les membres bienfaiteurs.

5.11 Le Transport adapté de la RTCS

La Régie du Transport en Commun de Shawinigan (RTCS) exploite le service du transport adapté réservé aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Les transports s'effectuent à partir de la résidence. Tous les usagers doivent au préalable compléter une demande d'admission pour avoir droit au service. Tous les besoins de transport sont comblés (travail, études, médical, loisirs, etc.). Ce service de type "porte-à-porte" s'effectue par minibus adapté ou par mini fourgonnette.

Le territoire desservi par le service de transport adapté de la RTCS comprend tous les secteurs de la Ville de Shawinigan. Il comprend également les municipalités de Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Boniface, Saint-Élie-de-Caxton et Charette.

5.12 L' École alternative de la Tortue des Bois³⁰

L'École de la Tortue des Bois a pris son envol en 2005. Elle offre une pédagogie centrée sur :

- Les projets personnels et collectifs;
- Les ateliers:
- Le travail d'équipe

³⁰ École de la Tortue-des-Bois, Saint-Mathieu-du-Parc, Projet éducatif, plan de réussite et reddition de compte 742001-Planification-Juin 2012. DOC/CE/2011-2012/23.



Plan stratégique de développement Septembre 2013

- Les périodes de gestion personnelle (développement de l'autodétermination);
- La coéducation;
- Le respect du rythme de l'élève;
- L'autoévaluation.

C'est une école alternative pour les raisons suivantes :

- Une adhésion volontaire et totale de tous à la philosophie et au projet éducatif de l'école;
- Une communauté d'apprentissage dans un esprit de coéducation (implication des parents, des grandsparents et de la communauté à la vie quotidienne de l'école);
- Une communauté de recherche et de développement pédagogique;
- Un référentiel pédagogique propre à l'école de la Torture-des-Bois élaboré à partir du référentiel du Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ);
- Un recours volontaire à des groupes multi âges;
- Des fondements démocratiques réels où le pouvoir de décision à l'école est unanimement reconnu, partagé et consenti à tous les acteurs impliqués (élèves, personnel de l'école, parent et communauté).



PROJET ÉDUCATIF ALTERNATIF BASÉ SUR TROIS AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Environnement et plein air : Protection de l'environnement dans une perspective de développement durable et la valorisation des activités de plein air.
- <u>Exemples d'actions</u>: sensibilisation aux enjeux environnementaux, recyclage, réutilisation des matériaux usagés, fabrication de papier recyclé, compostage, ateliers et projets pour la protection de l'environnement, projet sur les animaux en voie de disparition, etc.,
- Solidarité internationale : Amélioration de la compréhension de la paix et de la solidarité internationale, développement d'une conscience planétaire.
- <u>Exemples d'actions</u>: s'ouvrir aux différences, correspondance avec des enfants de la Nouvelle-Calédonie, appui aux enfants du Guatemala, magasin de produits équitables, semaine de l'amitié, jeunes du monde, etc.
- Actions communautaires : implication de l'élève dans des actions sociales concrètes en vue d'en faire un citoyen actif et responsable.
- <u>Exemples d'actions</u>: plantation d'arbres, marché aux puces au profit des plus démunis, partenariat avec le comité des loisirs de la municipalité, projets de partenariat avec la communauté (Pépinière du Parc, Parc National de la Mauricie, Parc récréoforestier, Bicolline, La Tradition, etc.), ateliers création-passion, guignolée, Noël de partage, etc.

Les perspectives pour 2012-1013 sont les suivantes :

- Projet sensoriel, émotionnel et moteur en ergothérapie afin que 90% des élèves soient en mesure de se situer par rapport à son état selon le moment de la journée et être en mesure de cibler ses outils pour s'autoréguler;
- Plan de réussite pour les mathématiques;
- Création d'un compte Facebook afin de garder contact avec les élèves et valider leurs parcours et la réussite de leur vie;
- Coéducation (Référentiel sur les conditions): partage avec les parents et développement des nouveaux outils: s'assurer de remercier, achat et mise en place d'un calendrier effaçable; avoir en banque des tâches à offrir aux parents autre qu'un accompagnement d'élève pour pallier aux visites spontanées; Cueillette des désirs des élèves pour le choix des ateliers des passions.
- Mise en place d'un nouveau bulletin;
- Consolidation du projet personnel et collectif et des moyens pour développer l'autodétermination : que chacun réalise au moins un projet; mise à jour du document de projet.



PROJET D'UN GYMNASE COMMUNAUTAIRE

À la suite de la construction d'un montage financier de 1 400 000\$ impliquant le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (700 000\$), la Municipalité (300 000\$), la Commission scolaire de l'Énergie (345 000\$), le CLD de Maskinongé (50 000\$), la Fondation de l'École la Tortue des bois (5 000\$), le projet d'implantation d'un gymnase communautaire est devenu réalité. La construction du gymnase débutera à l'automne 2013 pour se terminer au printemps 2014. Il s'agit d'un équipement qui servira aux élèves de l'École la Tortue des bois, mais également à l'ensemble de la population de la municipalité.

5.13 La Bibliothèque municipale et le Centre d'accès communautaire Internet (CACI)

La municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc compte les services de la bibliothèque Micheline H. Gélinas. Le dernier samedi de chaque mois, elle offre depuis peu une heure de conte et bricolage pour les petits enfants. Dans l'attribution de ses fonctions, la directrice de la bibliothèque assure le suivi du Centre d'Accès Communautaire Internet (CACI).

Le CACI permet l'accès à trois (3) ordinateurs, hiver comme été : en hiver, ce sont les adultes et les jeunes qui profitent de ces services alors qu'en été, ce sont plutôt les touristes et les villégiateurs.

Deux (2) formations de niveau débutant (10 cours) sont offertes au CACI à l'automne et en hiver. Ce sont majoritairement les personnes de 50 ans et plus qui profitent de ces services.

Les besoins du CACI sont les suivants : offrir plus de formations et à des niveaux intermédiaire ou avancé.

Depuis peu, la bibliothèque possède une adresse Facebook³¹ à partir de laquelle les citoyens peuvent renouveler ou commander des livres.

Autre nouveauté, les abonnés peuvent avoir un accès gratuit à des formations en ligne (Windows, Word, Excel, PowerPoint, etc.). Aussi, afin de fidéliser les citoyens de Saint-Mathieu-du-Parc, une carte fidélité a été conçue offrant aux abonnés la gratuité d'une commande après cinq (5) commandes passées.

5.14 Évènements et activités culturels et de plein air

5.14.1 Évènements culturels

Les organismes de Saint-Mathieu-du-Parc et la municipalité elle-même offrent de nombreux évènements culturels tout au long de l'année :

- La Féerie blanche en février;
- Le concours de poésie relié au projet de la Route de poésie de la MRC de Maskinongé;
- Journée environnement et distribution d'arbres en mai;
- Le pique-nique familial en août;
- La Bataille de Bicolline en août:
- Journée de la culture à la maison de La Tradition;
- Festival Echo à l'amphithéâtre au cœur de la forêt en août;

³¹ Bibliothèque st mathieu.



- Grande fête de l'Halloween, la Quête des enfants perdus en octobre;
- La Fête de Noël pour les enfants en décembre:
- La Soirée reconnaissance des bénévoles en avril;
- L'évènement de course en sentier de la Chute du Diable Mountain Hardwear en septembre;
- Le demi-marathon entre Saint-Mathieu-du-Parc et Saint-Élie-de-Caxton sur la route des lacs en octobre;
- Semaine de formation Guru Purnima de l'Art de Vivre en juillet.

Des activités de plein air sont aussi nombreuses :

- Observation de l'orignal et du castor (auberge du Trappeur);
- Cyclisme, randonnées pédestres, canot-kayak, vélo de montagne, (P.A.R.C. récréoforestier Saint-Mathieu);
- Motoneige, raquettes, ski de fond;
- Patinoire extérieure et anneau de glace;
- Escalade en parois;
- Etc.

5.14.2 Club de plein air Le Huard

Fondé vers l'année 1996, le Club de plein air Le Hard s'est donné comme mission de tracer et d'entretenir une piste de ski de fond principalement pour les citoyens des lacs Magnan, Goulet et Brûlé. Aujourd'hui encore un tracé d'une longueur d'environ 20 kilomètres est offert à prix modique à tous les citoyens de Saint-Mathieu-du-Parc et d'ailleurs.

5.14.3 Viactive

Le groupe Viactive a pour mission d'instaurer de saines habitudes de vie et de bouger. Le mouvement Viactive s'étend partout au Québec et s'adapte à tous les groupes à tous les types de formes physiques.

5.14.4 Le Club de marche

La mission du Club de marche est de faire bouger et de garder la forme pour vieillir en santé et faire découvrir la municipalité à toute la population. Le Club de marche fait partie de Viactive et participe au Rendez-vous des marcheurs avec cinq (5) autres clubs de marche de la Mauricie.

5.14.5 Entraide Saint-Mathieu

L'Entraide Saint-Mathieu est un organisme communautaire qui vient en aide aux individus ou aux familles de la municipalité. Le soutien apporté varie selon les besoins, et ce en tout temps de l'année. L'organisme est connu principalement par la tenue de la Guignolée qui mobilise entre 80 et 90 bénévoles pour faire de cette journée un succès et ainsi permettre à plusieurs individus et familles de vivre un Temps des fêtes plus agréable.



5.14.6 La Fabrique

Le Conseil de la Fabrique, composé de huit (8) membres, a la responsabilité de gérer les affaires de l'Église.

5.14.7 Le Club de Bridge

Le Club pratique le Standard américain, en respectant les conventions.

5.14.8 La Chorale

La Chorale est composée de 12 membres. Elle chante a capella.

5.14.9 L'Association des gens d'affaires

Cette association est composée d'une trentaine de membres et a pour objectifs d'encourager l'achat local et de développer un sentiment d'appartenance à la communauté.

5.15 Services municipaux

5.15.1 Camp de jour

Durant la saison estivale, la municipalité offre aux jeunes familles la possibilité d'envoyer leurs enfants au camp de jour municipal. Les enfants de 5 à 12 ans sont donc confiés à des moniteurs ou monitrices qui organisent chaque jour de la semaine, pendant 8 semaines, plusieurs activités artistiques, culturelles, sportives et éducatives. Une sortie hebdomadaire à l'extérieur de la municipalité est aussi prévue à l'horaire lorsque la température le permet. Ce service est grandement apprécié par les citoyens, puisque chaque année, la municipalité enregistre entre 45 et 50 inscriptions.

5.15.2 Écocentre

Avant 2012, les citoyens de Saint-Mathieu-du-Parc devaient apporter leurs matériaux, qui n'étaient pas pris en charge par le service de collecte des matières résiduelles offert par la municipalité, à Saint-Étienne-des-Grès ou à Shawinigan. Aussi, grâce à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, une fois par deux (2) ou trois (3) ans, un service de réception des RDD et des matériaux de construction, peintures, réfrigérateurs, etc. était disponible à Saint-Mathieu-du-Parc pour une journée. Les gens étaient donc invités à venir porter leurs encombrants au centre communautaire.

Consciente de la forte demande des citoyens, la municipalité s'est dotée au printemps 2012, d'un écocentre permanent sur son territoire. Le site est ouvert à heures fixes chaque samedi et un surveillant est sur place pour accueillir et aider les citoyens, mais aussi pour garder un certain contrôle sur les matériaux apportés.

C'est un projet qui a suscité beaucoup d'intérêt puisque ce sont plus de 650 personnes qui ont profité de ce service en 2012. Ce site a permis de récolter des matériaux de construction tels que le bois, le métal, la laine minérale, le bardeau d'asphalte et le gypse, de la vieille peinture, l'huile usée, les ampoules fluo compactes, les branches et les feuilles mortes et les piles.

Tout ce qui est apporté à l'écocentre est récupéré et transformé. Cela représente donc une quantité non négligeable de matières et matériaux qui éviteront les sites d'enfouissement déjà surtaxés.

Ce projet fut une telle réussite lors de sa première année d'ouverture, qu'il est reconduit une deuxième année, de mai à novembre 2013. Un nouveau matériau a été ajouté à la longue liste des matériaux déjà autorisés. En effet,



les pneus peuvent être dorénavant déposés sur le site. La liste des matières acceptées et refusées est disponible sur le site Internet de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, à la rubrique Écocentre.³²

5.15.3 Centre communautaire

La municipalité met le centre communautaire à la disposition de ses citoyens pour l'organisation d'événements tels que mariage, souper de Noël, funérailles et autres. Sur semaine, le centre communautaire est d'abord à la disposition des enfants de l'École la Tortue-des-Bois qui l'utilisent en cas de mauvais temps pour les cours d'éducation physique en attendant la construction du gymnase. La Municipalité y tient quelques évènements dont la Fête de Noël et la Soirée reconnaissance des bénévoles et y offre certains cours tels que la danse en ligne country, pop et la technique Nadeau ainsi que quelques ateliers ponctuels. Plusieurs organismes tels les Dames de l'Artisanat, Viactive, le Club de Bridge se partagent les lieux et y pratiquent leurs activités chaque semaine. L'Âge d'or en profite également chaque semaine pour y pratiquer le «baseball-poche», activité très populaire dans les municipalités de la région. Le camp de jour élit aussi domicile dans le centre communautaire durant l'été. Durant l'année scolaire des soirées des jeunes sont en projet pilote tous les derniers jeudis de chaque mois.

5.15.4 Jeux pour enfants

Grâce à l'aide financière obtenue via le pacte rural de la MRC de Maskinongé, en 2008, 2010 et 2011, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a procédé à l'installation de plusieurs modules de jeux pour enfants près du centre communautaire. Les familles peuvent donc bénéficier d'un endroit pour leurs jeunes enfants situé au centre du village. Plusieurs infrastructures telles que balançoires et glissades font le bonheur des petits et des grands alors que la fleur d'eau est très appréciée lors des chaudes journées d'été.



5.15.5 Installations sportives

- Sur le terrain adjacent aux structures de jeux, on retrouve un terrain de volleyball et de pétanque;
- En saison estivale, la patinoire se transforme en terrain de basketball ou de tennis selon le besoin;
- L'achat d'accessoires pour environnement extrême est en processus (modules de skate park);
- Près du centre communautaire se trouve un terrain de balle ainsi qu'un autre aménagé pour la pratique du soccer.

³² Site Internet saint-mathieu-du-parc.ca.



6. DIAGNOSTIC DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

6.1 Sommaire des forces et des faiblesses de la municipalité

FORCES	FAIBLESSES			
Le territoire	Le territoire			
De merveilleux paysages et la présence de nombreux lacs, rivières et ruisseaux;	 Pas de stratégie de gestion des paysages de la municipalité (inventaire, charte, règlementation, etc.); 			
 La nature et l'environnement sont au cœur de ce territoire; 	 Les berges de la rivière Shawinigan sont 			
 Une diversité d'offres d'espaces naturels de qualité permettant la pratique d'une grande gamme 	fragiles et représentent des risques de glissement de terrain;			
d'activités de plein air : pêche, nautisme, baignade, observation de la faune et de la flore aquatique, etc.;	 Une vingtaine de lacs occupés susceptibles de présenter des risques 			
 La présence du Parc National de la Mauricie, une destination touristique d'importance pour la région et 	d'eutrophisation accrus à moyen et à court terme;			
le Québec; • Une rivière, la rivière Shawinigan, qui traverse le	 Les lacs Bill, Brûlé et Magnan ont présenté un niveau d'eutrophisation élevé entre 			
territoire de la municipalité d'un bout à l'autre et qui présente une bonne qualité d'eau sur l'ensemble du territoire;	 2008 et 2010; De nombreux milieux humides mal connus et non protégés qui jouent pourtant un rôle 			
Un territoire facilement accessible, bien desservi par	crucial dans la gestion de l'eau;			
un réseau routier régional et national; Environnement	 Absence de stratégies de récupération des retombées économiques générées par 			
Une réglementation municipale progressiste visant à	l'achalandage du Parc national de la Mauricie;			
protéger les bandes riveraines des lacs et cours d'eau;	 La présence de terres du domaine public, gérées par le gouvernement et ses 			
 Une diminution des infractions (coupe de gazon) suite à une campagne de sensibilisation auprès des résidents de lacs; 	partenaires, qui échappent au développement municipal, d'une part, et au contrôle de l'intégrité des paysages			
 Une démarche de conservation volontaire mise en place pour la protection de la tortue des bois et de 	forestiers d'autre part; Environnement			
son habitat (création de réserves naturelles sur terres privées);	Déversement des eaux usées du secteur			
 Faible taux d'élimination des déchets par rapport à l'ensemble du Québec; 	de la Montagne (ancien centre de ski) dans la rivière Shawinigan;			
Total da danson,	92% des résidences (principales et			



Une démarche de Bilan énergétique de la

Municipalité en processus de réalisation;

secondaires), y compris celles localisées

dans le noyau villageois, utilisent une

FORCES FAIBLESSES

- Des regroupements, association et organismes actifs qui prônent la protection des lacs et de l'environnement en général;
- Une culture, une habitude, un savoir-faire en matière de protection de l'environnement;

Indicateurs socio-économiques

- Une croissance démographique très forte depuis 1996, mais qui ralentit depuis 2006;
- Une communauté de plus de 3 000 habitants (résidents permanents et villégiateurs);
- Des perspectives démographiques très avantageuses pour Saint-Mathieu-du-Parc;
- Un taux de diplomation élevé (niveau universitaire);
- De forts taux d'activité et d'emploi et un taux de chômage relativement bas;
- Une population relativement aisée notamment grâce à des revenus médians globalement plus élevés que ceux de la MRC et de la province;
- Structure économique dominée par le secteur tertiaire et notamment par le secteur touristique;
- Des occupations résidentielle et de villégiature dominantes représentant plus de 88% de l'assiette fiscale de la municipalité;
- Un nombre d'unités résidentielles en augmentation depuis 2006;
- 95 permis de constructions neuves émis entre 2000 et 2010 répartis en 75 résidences permanentes et 20 résidences secondaires:
- Des valeurs moyennes des unités de villégiature élevées:

Offres communales

- La présence, le maintien et le développement de l'école primaire La Tortue des Bois depuis 2005;
- Une école primaire dont les inscriptions augmentent continuellement grâce à son projet éducatif

fosse septique;

- Seules les résidences du secteur de la Montagne sont desservies par un réseau d'égout (8 % de l'ensemble des résidences de la municipalité);
- Le développement du noyau villageois, tant à des fins publiques, commerciales que résidentielles (incluant l'écoquartier De feuilles en aiguilles) commande l'implantation d'un réseau sanitaire;
- Milieux humides dont la protection est à assurer;
- Filière de gestion des matières résiduelles peu développée;
- Présence d'espèces fauniques et floristiques menacées ou susceptibles de l'être non protégées;

Indicateurs socio-économiques

- Un vieillissement marqué de la population;
- Des ménages plus petits;
- Un faible taux de natalité:
- Des indicateurs socio-économiques qui dénotent des disparités locales importantes et qui font en sorte que Saint-Mathieu-du-Parc comprend deux communautés dans une :
 - celle des villégiateurs, plus instruite, plus aisée financièrement, généralement plus âgée;
 - une autre composée de résidents permanents, plus près des réalités rurales de la MRC de Maskinongé;
- Difficulté à faire reconnaître le poids démographique (plus de 3 000 habitants) de Saint-Mathieu-du-Parc et ses besoins de développement spécifiques auprès des instances régionales.



FORCES FAIBLESSES alternatif;

- Une population qui se mobilise facilement;
- nombreux organismes, associations et institutions actifs à Saint-Mathieu-du-Parc:
- Des organismes en plein essor (Maison La Tradition, Duché de Bicolline, Art de vivre);
- De nombreux évènements et activités culturels notables (Halloween, la Grande Bataille de Bicolline).

Potentiels de développement

- Environ 60 nouvelles constructions attendues dans le secteur du lac Jackson:
- 42 nouvelles constructions potentielles dans le projet domiciliaire De feuilles en aiguilles;
- Garderie en milieu familial:
- Le projet G.R.A.P.P.E. validé et financé;
- Gymnase communautaire en phase d'implantation;
- La Montagne (site de l'ancien centre de ski) présente un potentiel de développement fort intéressant tant en terme de développement résidentiel, commercial, récréatif que touristique.

Encadrement et outils de développement

- Un Plan de développement durable:
- Un Plan et des règlements d'urbanisme en constante adaptation au changement;
- La présence d'organismes régionaux de services au développement (CLD, SADC, etc.).

Offres communales

- Une faible offre d'hébergement touristique;
- organismes communautaires essoufflés:
- Des services offerts à la population depuis mais restant méconnus lonatemps. (Transport collectif MRC de Maskinongé);
- Absence d'infrastructures de services publics dans le novau villageois:
- Absence de commerces proximité;
- Absence de structure d'accueil des excursionnistes (voitures, cyclistes);
- Pôles de services mal définis;
- Centre du village dévitalisé;
- Absence de politique familiale.

Potentiels de développement

- Amphithéâtre au cœur de la forêt du P.A.R.C. Récréoforestier sous-utilisé:
- Le projet d'écoquartier De Feuilles en aiguilles inachevé.

Encadrement et outils de développement

- Absence de ressources municipales dédiées développement de municipalité et au support aux entrepreneurs;
- Manque d'outils de gestion territoriale (Protection de site d'intérêt, planification du réseau routier. la aestion planification infrastructures des services publics, hiérarchisation des pôles de services, etc.).

L'État des lieux portant sur la connaissance du territoire et le Diagnostic ont permis de définir les grandes caractéristiques de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc. Ainsi, on ne peut que constater que la municipalité possède un fort potentiel de développement, probablement un des plus forts de la MRC de Maskinongé, généré



par sa nature abondante, sa localisation stratégique et sa communauté composée de citoyens de première et de nouvelle appartenance. Le développement accentué ces dernières années du récréotourisme et de la villégiature a permis d'amener des retombées non négligeables au territoire, tant en terme de notoriété, de croissance fiscale que d'emplois. Le secteur de la villégiature est une force majeure de la municipalité qui vient augmenter sa fonction résidentielle.

Ainsi les forces du développement de Saint-Mathieu-du-Parc sont principalement **résidentielles** et **récréotouristiques** et s'appuient sur le **dynamisme de la communauté** et la qualité des **richesses naturelles** du territoire.

Cependant la municipalité devra faire face à certains enjeux pour assurer un milieu de vie agréable, dynamique et attirant.

6.2 Les enjeux de développement

Une analyse transversale des données indique que la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc se situe présentement à un stade crucial d'évolution de son développement. Voici les enjeux auxquels elle est confrontée :

La nécessité d'une nouvelle cohésion sociale

Il suffit d'une assemblée de consultation publique pour réaliser que la communauté de Saint-Mathieu-du-Parc est beaucoup moins homogène qu'elle l'était il y a quelques années. L'avènement d'un nombre toujours plus important de villégiateurs qui présentent des caractéristiques socio-économiques différentes de la communauté première de Saint-Mathieu-du-Parc, qui traditionnellement était axée davantage sur un mode de vie plus près de l'exploitation de la nature (foresterie, chasse et pêche), amène aujourd'hui à distinguer deux (2) communautés dans une. Ajoutons que le phénomène de conversion des résidences secondaires en résidences principales amenant l'installation à demeure de nouvelles familles, jumelé au phénomène de vieillissement de la population qui entraîne l'avènement de nouveaux propriétaires plus jeunes, oblige la municipalité à considérer cette nouvelle situation dans ses stratégies de développement. Un nouveau registre de valeur, une nouvelle culture, de nouvelles orientations de développement traduisant cette évolution de la communauté sont en train de se dessiner à Saint-Mathieu-du-Parc générant une nouvelle identité.

Créer une cohésion sociale, inclusive et mobilisante est un gage de succès pour l'avenir de Saint-Mathieu-du-Parc.

L'amélioration de la vie communale

La communauté de Saint-Mathieu-du-Parc compte aujourd'hui plus de 3 000 habitants (population permanente et de villégiature confondue), c'est là une façon de voir qu'il faut adopter pour parler de services à la communauté, qu'ils soient de nature publique ou commerciale. Force est de constater qu'aujourd'hui Saint-Mathieu-du-Parc dépend de ses voisines pour combler la majorité de ses besoins de commerces de proximité puisqu'il n'y a presque plus de ce type de services sur son territoire (épicerie, stations-service, etc.). Saint-Mathieu-du-Parc fait donc partie de zones d'influence commerciales dont elle n'a pas le contrôle. Afin de canaliser la croissance générée par l'augmentation de la villégiature, de l'avènement de nouvelles familles néorurales, la présence du Parc National de la Mauricie et la réalisation des grands projets en cours sur le territoire de la municipalité (Duché de Bicolline, Art de Vivre, Écoquartier De feuilles en aiguilles, etc.), il est de première nécessité, urgent que la municipalité se dote d'une trame tertiaire efficace, sinon son développement contribuera à la croissance de ses voisines, augmentera sa dépendance et rendra de plus en plus difficile, voire impossible, l'établissement de commerces à Saint-Mathieu-du-Parc.



La municipalité doit également recréer un noyau villageois. L'aménagement d'une maison du citoyen ou une maison ouverte comprenant café internet, des espaces de rassemblement, etc. L'église et le presbytère pourraient constituer des opportunités pour ce genre de projets.

Concernant la prestation de services publics, la municipalité doit adapter tous ses services à une communauté de 3 000 habitants

L'accompagnement de grands projets

Le Duché de Bicolline vient de finaliser son plan de développement stratégique. Des investissements publics et privés y seront canalisés dans les prochaines années. Ils sont de l'ordre de quelques dizaines de millions de dollars. Déjà de nouvelles activités de grande envergure, prévues pour l'automne 2014, sont ajoutées à celles déjà offertes. Une augmentation significative de l'achalandage de ce site est à considérer à court terme.

La Fondation Art de Vivre continue son développement en planifiant la réalisation d'importants projets de son plan stratégique aux nombres desquels une série de condos et un hôtel.

Le projet d'Écoquartier «De feuilles en aiguilles» occupe une place majeure dans la zone de développement prioritaire du périmètre urbain de Saint-Mathieu-du-Parc. Il constitue une opportunité et un enjeu qui pourrait porter une stratégie de développement résidentiel inédite. Une quarantaine de nouvelles constructions résidentielles unifamiliales y sont attendues.

Ces projets correspondent au type de projet souhaité pour Saint-Mathieu-du-Parc, basé sur la disponibilité d'une grande nature, éthique, voire écologique, sans impact négatif pour l'environnement municipal, et susceptible d'entraîner des projets complémentaires. Ils sont en cours et cheminent lentement, leurs impacts sur la situation économique de Saint-Mathieu-du-Parc sont très significatifs en termes de notoriété, mais aussi en termes de retombées économiques et d'emplois. La municipalité doit accompagner ces promoteurs.

Le maintien de la notoriété de Saint-Mathieu-du-Parc

Saint-Mathieu-du-Parc, une nature incontournable. Depuis de nombreuses années, Saint-Mathieu-du-Parc construit sa notoriété sur ce slogan. Aussi, au-delà des mots, cette expression prend son sens lorsque l'on considère l'énergie investie par la municipalité dans ce secteur d'activités : une recherche constante de nouvelles façons de faire plus performante et plus près des défis environnementaux que présente le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc, une habitude d'ajuster les règlements d'urbanisme selon l'évolution de la communauté, etc. Afin de maintenir cette étiquette qui lui permet un positionnement stratégique unique, la protection de l'environnement dans toutes actions de mise en valeur du territoire doit être au cœur de la vie municipale. Tous les employés municipaux et les partenaires doivent porter cette mission. Un Plan de développement durable comprenant un volet de Politique de développement durable (formation, mobilisation et suivi de la permanence et des comités) constitue l'outil pour rencontrer cet enjeu.

7 VISION DE DÉVELOPPEMENT

«une vision, c'est un rêve devenu action.

L'action sans vision ne fait que passer le temps. La vision combinée à l'action peut changer le monde. » Joël Barker, La puissance d'une vision.



«Une municipalité viable où chaque individu est un acteur responsable du développement durable de sa communauté.»

La vision fournit une image globale indiquant où la collectivité souhaite se situer dans un horizon de planification à long terme, soit dans 15 à 20 ans ou plus. Elle lui indique le chemin à prendre entre le présent et l'avenir. Elle lui fournit un éclairage qui guide ses actions et ses décisions quotidiennes, afin que tous travaillent ensemble pour atteindre les mêmes buts.

8 LES AXES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT

Les avenues prioritaires de développement proposées s'articulent autour de cinq (5) axes à privilégier. À noter que ces axes ne sont pas présentés dans un ordre de priorité.

Axe 1 : Développer et promouvoir une offre résidentielle de qualité

L'objectif est de positionner Saint-Mathieu-du-Parc comme une municipalité agréable à vivre. Pour ce faire la fonction résidentielle de la municipalité doit être promue et encadrée de façon à favoriser l'avènement de nouveaux résidents permanents et à maintenir ceux déjà présents sur le territoire.

- 1 Élaborer une stratégie d'interventions municipales pour augmenter le nombre de résidents permanents et favoriser prioritairement la venue de familles :
 - a. La municipalité pourrait intégrer sur son site internet, un onglet permettant de connaître les maisons à vendre ou à louer sur son territoire;
 - Mettre en place un programme de revitalisation domiciliaire (Exemple : Crédit de taxes foncières sur 3 ans permettant de compenser les taxes foncières imposées sur la construction d'une résidence, frais de raccordement gratuit au réseau d'aqueduc si le terrain est à proximité, etc.);
 - Promouvoir des mesures incitatives pour favoriser l'achat d'une première résidence à Saint-Mathieu-du-Parc. Cette action permettrait d'accompagner des futures familles désireuses de s'installer à St-Mathieu;
 - d. Protéger et encourager l'école primaire publique alternative de la municipalité;
 - e. Soutenir les actions visant à obtenir les services d'une garderie en milieu familial et d'une Maison des jeunes (12-17 ans);
 - f. Mettre en place une Politique familiale : trousse d'information sur les services accessibles à mettre à la disposition des nouveaux arrivants; un forfait de bienvenue; brunch communautaire organisée par la municipalité une fois par année ou un souper de l'amitié, etc., ceci dans le but de faciliter l'intégration des nouveaux citoyens;
 - g. Au même titre qu'une Politique familiale, mettre en place une Politique des aînés qui favorisera l'épanouissement des plus âgés de Saint-Mathieu-du-Parc;
- 2 Favoriser la mixité sociale par la diversité des modes de tenures dans les projets résidentiels (locatif, propriété, coopératif, etc.) :
 - a. Identifier les secteurs potentiels de développement (bâtiments et sites);



- 3 S'assurer de respecter les objectifs de développement durable lors de tous travaux se faisant sur le territoire de la municipalité :
 - a. Adopter une Politique de développement durable qui comprendra un guide de saine pratique pour les employés municipaux; notamment pour assurer après l'émission des permis, une surveillance plus étroite par les inspecteurs afin que les travaux soient réalisés de façon conforme à la règlementation, mais aussi de façon sécuritaire.
- 4 Maintenir et améliorer la qualité du bâti résidentiel en développant une approche incitative auprès des résidents :
 - a. Développer une approche incitative auprès des citoyens pour encourager la rénovation résidentielle; par exemple, promouvoir le Programme d'aide à l'habitation RénoVillage qui permet l'amélioration de la qualité de vie des résidents, mais aussi à tous les autres programmes tels que : PRU (Programme de réparation d'urgence), LAAA (Logements adaptés pour aînés autonomes), PAD (Programme d'adaptation de domicile);
- 5 Faciliter la réalisation du projet d'Écoquartier De feuilles en aiguilles.

Axe 2 : Consolider et accroître l'offre récréative et de villégiature

La villégiature et la récréation de plein air occupent une place centrale dans l'économie locale de Saint-Mathieudu-Parc.

- 1 Augmenter l'offre de récréation :
 - a. Accompagner le développement du P.A.R.C. récréotouristique;
 - Modifier la règlementation municipale afin d'autoriser les résidences de tourisme à usages conditionnels;
 - c. Introduire une taxe municipale autre que résidentielle pour les résidences de tourisme;
- 2 Assurer une stratégie de communication auprès des touristes et des excursionnistes:
 - a. Offrir des services d'accueil et d'information à l'intention des touristes et des excursionnistes.
 Un kiosque d'information touristique (colonne Morris) pourrait être envisagé l'été incitant les visiteurs à se diriger dans le village;
 - b. Aménager des haltes pour cette clientèle aux endroits stratégiques de la municipalité.
- 3 Faire la promotion de Saint-Mathieu-du-Parc et augmenter sa visibilité en se distinguant des autres municipalités de la MRC de Maskinongé :
 - a. Mettre en œuvre un programme de sensibilisation aux avantages du tourisme, destiné à sa population en vue de faire de ses résidents des hôtes accueillants et des ambassadeurs touristiques permanents;
 - b. Mettre en œuvre une table de concertation avec les municipalités de la MRC de Maskinongé qui ont des réalités territoriales similaires à celles de Saint-Mathieu-du-Parc (Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Édourd-de-Maskinongé) afin de partager connaissances et stratégies.



Axe 3: Accroître la vitalité commerciale

Il est primordial d'avoir un développement économique qui réponde autant aux besoins des résidents qu'à ceux des villégiateurs, des excursionnistes et des touristes.

- 1 Consolider les activités commerciales existantes:
 - a. Réaliser un dépliant identifiant les places d'affaires de la municipalité et le distribuer aux résidents pour faire connaître l'offre existante;
 - b. Organiser des activités d'animation et de promotion et les faire connaître;
- 2 Évaluer l'introduction de mesures favorisant les commerces et les services de proximité :
 - a. Identification et hiérarchisation des pôles de services commerciaux de la municipalité (noyau villageois et la zone Saint-François;
 - b. Revitalisation du noyau villageois
 - c. Identifier les bâtiments et les locaux vacants et en établir une liste afin de le diffuser et de procéder au recrutement commercial pour les développer en tenant compte des besoins de la population en produits et en services;
 - d. Recrutement des commerces ciblés avec le soutien du CLD, de la SADC et de la Chambre de commerce de la région;
 - e. Étudier la possibilité d'un marché public et évaluer sa viabilité. Un projet-pilote pourrait être réalisé en collaboration avec Art de Vivre invitant les marchands locaux;
 - f. Développer des incitatifs fiscaux;

Axe 4 : Améliorer et promouvoir la qualité de l'environnement

La qualité générale de l'environnement sur le territoire de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, que ce soit en termes d'espaces verts, de gestion des matières résiduelles ou la propreté, fait partie intégrante de la qualité de vie des citoyens.

- 1. Mobiliser les élus, les employés de la municipalité et les partenaires pour promouvoir le développement durable comme style de vie à Saint-Mathieu-du-Parc;
- 2. Poursuivre, améliorer et inciter les actions relatives à la réduction des déchets, la récupération, le recyclage, etc. par la mise en place d'un Plan propreté, avec pour objectifs de :
 - a. Sensibiliser les résidents à la propreté du territoire;
 - b. Informer les résidents des meilleures pratiques en matière de gestion des ordures ménagères;
 - c. Identifier les comportements déviants et les lieux problématiques en ce qui concerne la disposition des matières résiduelles;
 - d. Réaliser des actions de communications afin de soutenir la réalisation des objectifs, notamment des campagnes publicitaires et des outils de communications divers (affiches, dépliant, etc.). Essentiellement, procéder à une distribution d'affiches et de dépliants « Plan Propreté » dans le réseau de la municipalité (bibliothèques et centres communautaires, etc.) réalisé une campagne publicitaire dans le bulletin municipal;



- f. Mettre en place un projet pilote afin de doter le territoire d'équipements permettant le recyclage : poubelles à deux voies;
- g. Sensibiliser les gens au respect de la règlementation relative à la disposition des ordures en organisant des rencontres d'information;
- h. Sensibiliser et offrir de l'information sur le compostage aux citoyens en facilitant l'accès au bac à compost et/ou désigner les lieux à cet effet en mettant en place un petit guide (« Le guide du Tri » ou « Le Guide Vert ») contenant des renseignements pour aider la population à gérer ses déchets (Quoi composter ? Comment composter ? Où se trouvent les points de récupération ? Etc.):
 - Réaliser un projet de compostage qui pourrait être confié à un organisme qui possède l'expertise nécessaire pour ce type de projet. Ce projet permettra la mise en place d'un site de compostage avec animation et information sur le compostage communautaire;
 - ii. Distribution de composteurs domestiques;
- 2 Poursuivre la mise en œuvre de l'Écocentre mis sur pied en 2012, voire à augmenter les périodes de récupération;
- 3 Protéger les espèces menacées ou susceptibles de l'être ainsi que les sites d'intérêt :
 - a. Réaliser une étude de localisation des espèces floristiques ou fauniques menacées ou susceptibles de l'être et établir un régime règlementaire approprié;
 - b. Réaliser un inventaire des zones humides et établir un régime règlementaire approprié;
- 4 Protéger, améliorer et mettre en valeur les sites d'intérêt municipaux :
 - a. Aménager des espaces publics marquant la municipalité : entrée du village (par exemple, création d'une halte routière incitant le visiteur à s'arrêter), etc.;
 - b. Améliorer les espaces publics existants (éclairage, trottoirs, propreté des lieux, signalisation, etc.
- 5 Sensibiliser les citoyens à la grande valeur des paysages et lacs et au respect des éléments qui les entourent :
 - a. Organiser des campagnes de propreté des espaces publics afin de sensibiliser les gens à cet effet : ménage de printemps des parcs et espaces verts avec incitatifs (dîner gratuit pour les participants, trousse offerte avec T-shirt, gants, etc.);

Axe 5 : Assurer le maintien, le développement et la promotion de la qualité de vie de la municipalité

La présence d'une vie communautaire forte est un facteur essentiel à la qualité de vie d'un milieu.

- 1 Favoriser la connaissance, l'appréciation et la mise en valeur du patrimoine bâti et des lieux marquants de la municipalité :
 - a. Mettre en place un réseau de panneaux et de plaques commémoratives à caractère historique et patrimonial sur l'ensemble du territoire : noms de rues, noms de lieux, etc.;



- b. Créer un concours « Maisons fleuries » au sein de la municipalité. Un comité pourrait être formé et gérer le concours local. Ce concours s'adresserait aux citoyens, aux commerçants, institutions publiques, sites municipaux et autres. Ce comité inviterait les participants à embellir leur propriété par des aménagements paysagers, arbres, arbustes, propreté des lieux, etc. La remise des prix pourrait donner lieu à une activité communautaire;
- c. S'inscrire aux concours « Villes, villages et campagnes fleuris du Québec ». Les objectifs de ce concours sont de promouvoir le développement des localités et de l'horticulture ornementale.
- 2 Accroître et promouvoir davantage les activités de loisirs adaptés aux besoins des gens (avènement du gymnase) :
 - a. Faire davantage la promotion des activités existantes par la distribution d'une programmation sur une base saisonnière;
 - b. Faire la promotion des équipements de loisirs et communautaires existants;
 - c. Améliorer la signalisation des parcs;
- 3 Diffuser l'information relative aux moyens de transports collectifs :
 - Faire une plus grande promotion des moyens actuels en apposant, par exemple, des horaires à la bibliothèque et à l'hôtel de ville;
- 4 Maintenir et développer un sentiment d'appartenance des résidents :
 - Soutenir les bénévoles dans leur participation à des activités, souligner et récompenser leurs efforts;
 - b. Organiser des activités visant à consolider le sentiment d'appartenance : fête des voisins, etc.
 - c. Organiser une journée de la famille annuellement avec activités en tout genre à déterminer et un grand pique-nique communautaire;
- 5 Offrir une connexion Internet de qualité à l'ensemble de la population, indispensable pour garder la population en zone rurale et maintenir et développer les activités économiques :
 - a. Mettre en place un espace axé sur la culture et les nouvelles technologies de communication (exemple d'un Café-Internet qui pourrait attirer une clientèle adolescente 12-17 ans).

9 LES PROJETS D'INTERVENTION PRIORITAIRES

En tenant compte du fait que les besoins des municipalités sont illimités alors que leurs ressources, elles, le sont, le tableau 9 qui suit présente les actions prioritaires à réaliser sur un horizon de cinq (5) ans. La priorisation des projets d'intervention est indicative, pour plusieurs d'entre eux leur réalisation dépendra des opportunités et des disponibilités d'aide financière gouvernementale. Aussi, afin d'établir une cohérence entre le présent Plan stratégique de développement et les autres outils de planification de la municipalité, le tableau qui suit présente les références au Plan de développement durable (Plan maître de la municipalité) et au Plan d'urbanisme (Plan général de l'occupation et du développement du territoire).



Tableau 9.1 Projets d'intervention prioritaires 2014-2019

PRIORITÉ	PROJET	ACTIONS	RÉFÉRENTIELS (Plan de développement durable et Plan d'urbanisme)	PORTEURS	COÛTS*	ÉCHÉANCIER
1	Recréer un noyau villageois	Étude de faisabilité relative à l'implantation d'infrastructures de services publics dans le noyau villageois, incluant la desserte du projet d'Écoquartier De feuilles en aiguilles.	Plan de développement durable :	Corporation municipale	50 000\$	2014
		Réalisation des infrastructures		Corporation municipale (soutien gouvernemental)	3 000 000\$	2015-2016-2017
		Étude de la possibilité de doter le noyau villageois d'un square public délimité par la rue Déziel, le chemin principal, le chemin Langlois et l'espace jusqu'à la limite est du périmètre urbain. Ce site comprend les services publics (mairie, caserne d'incendie, école, salle communautaire, terrain de jeux, gymnase, église et presbytère (bâtiment à recycler) et le projet d'Écoquartier.	Plan de développement durable :	Corporation municipale et SADC de Maskinongé	5 000\$	2014
		Étude d'avant-projet relative à l'analyse de la possibilité de recycler l'église et le presbytère pour y aménager certains services municipaux et la Maison du citoyen ou maison ouverte.	Plan de développement durable :	Corporation municipale, Fabrique	25 000\$	2014



		Réalisation des travaux de mise à niveau et d'aménagement des bâtiments (Église et presbytère).		Corporation municipale (soutien gouvernemental)	200 000\$	2015-2016-2017
		Mise à jour de l'étude «Programme de renouveau urbain et villageois» élaborée par Grenon, Hogues et associés	Plan de développement durable :	Corporation municipale et SADC de Maskinongé	5 000\$	2015
		Réalisation des travaux relatifs à la revitalisation du noyau villageois (affichage, mobiliers urbains distinctifs).		Corporation municipale (soutien gouvernemental)	300 000\$	2016-2017-2018
		Étude caractérisation des lacs Bill et Lac Bellemare	Plan de développement durable : Connaître et outiller Créer un lieu de vie communautaire Prospérer en misant sur notre propre milieu de vie Plan d'urbanisme La protection de l'environnement La mise en valeur du village L'amélioration des services, équipements et infrastructures	Corporation municipale	20 000\$	2014-2015
2	Établir et hiérarchiser les pôles commerciaux	Deux pôles commerciaux se dessinent sur le territoire de la municipalité, soit le noyau villageois et la zone Saint-François. Il est nécessaire de définir ces pôles, d'en identifier les besoins commerciaux et de hiérarchiser ces pôles pour éviter toute forme de compétition commerciale.	Plan de développement durable :	Corporation municipale	10 000\$	2014



3	Recherche de promoteurs pour tenir les commerces proximité	Recherche de promoteur pour établir les commerces de proximité souhaités dans les pôles établis. Une solution alternative à l'entreprise privée est la formation de COOP de solidarité.	Plan de développement durable :	Corporation municipale, CLD et SADC de Maskinongé Coopérative de développement régional du Centre du Québec -Mauricie	0\$	2014-2015-2016
4	Accompagner le projet d'Écoquartier «De feuilles en aiguilles»	Ce projet de développement résidentiel porteur d'un concept inédit est inachevé. Il représente cependant une opportunité de positionnement intéressante pour la municipalité. Il s'agit d'accompagner les promoteurs dans la réalisation des infrastructures de services (chemins et réseaux)	Plan de développement durable :	Corporation municipale et propriétaires	500 000\$	2014-2015-2016
5	Réaliser la politique familiale	Élaborer une politique familiale.	Plan de développement durable : Créer un lieu de vie communautaire Prospérer en misant sur notre propre milieu de vie	Corporation municipale Consultant (MRC de Maskinongé)	7 000\$	2014-2015
6	P.A.R.C. récréotouristique	Élaborer un plan de développement du site	Plan de développement durable : • Prospérer en misant sur notre propre milieu de vie Plan d'urbanisme • Le développement de potentiel récréotouristique • L'amélioration des services, équipements et infrastructures	Corporation municipale COOP forestière des travailleurs du Bas St- Maurice	10 000\$	2014-2015



			La consolidation des activités traditionnelles			
7	Développement du secteur de la Montagne Achat		Plan de développement durable : • Prospérer en misant sur notre propre milieu de vie Plan d'urbanisme • La protection de l'environnement • Le développement de potentiel récréotouristique • L'amélioration des services, équipements et infrastructures	Corporation municipale	280 000\$	2013
		Puits			100 000\$	2014
		Usine traitement des eaux		soutien gouvernemental	690 000\$	2014-2015-2016
		Plan d'aménagement de la Montagne			50 000\$	2016
8	Accès au Lac En croix et Mongrain	Aménagement d'une halte et quai	Plan de développement durable : • Prospérer en misant sur notre propre milieu de vie Plan d'urbanisme • Le développement de potentiel récréotouristique • L'amélioration des services, équipements et infrastructures	Corporation municipale	20 000\$	2015
9	Poursuivre le développement de la Route verte	Compléter la part de Saint-Mathieu-du- parc du projet régional inhérent à la Route verte (Charette-Parc national de la Mauricie).	Plan de développement durable : Prospérer en misant sur notre propre milieu de vie Plan d'urbanisme Le développement de potentiel récréotouristique L'amélioration des services, équipements et infrastructures	Corporation municipale, MRC de Maskinongé, Route verte	50 000\$	2014-2015
10	Analyse de la problématique inhérente à la présence	Mieux documenter pour mieux agir sur les épisodes d'algues bleues	Plan de développement durable :	Corporation municipale Agence de bassins versants	5 000\$	2014



	d'algues bleues aux lacs Magnan et Brulé		 La protection de l'environnement Le développement de potentiel récréotouristique L'amélioration des services, équipements et infrastructures La consolidation des activités traditionnelles 			
11	Troisième phase de caractérisation des lacs Bernard, En croix et Régis	Mieux documenter et mieux agir sur les enjeux de développement des plans d'eau et sur leur protection.	Plan de développement durable :	Corporation municipale	20 000\$	2014
12	Compostage domestique	Instaurer une culture de compostage domestique auprès de la population (formation, fourniture de composteur, suivi, etc.)	Plan de développement durable :	Corporation municipale	7 000\$	2016
13	Une première Halte d'information touristique	Aménagement d'un équipement de service récréotouristique pour les excursionnistes, une halte, au Centre du village	Plan de développement durable : • Prospérer en misant sur notre propre milieu de vie Plan d'urbanisme • Le développement de potentiel récréotouristique • L'amélioration des services, équipements et infrastructures	Corporation municipale, MRC de Maskinongé par le biais du Pacte rural	35 000\$	2015
14	Assemblée délibérante	Instaurer comme pratique la tenue de portion d'assemblée délibérante à même les assemblées de Conseil municipal pour augmenter l'apport de la participation citoyenne à la vie	Plan de développement durable : • Créer un milieu de vie communautaire	Corporation municipale	0\$	2014



	municipale				
Station de lavage de bateaux	Étude de faisabilité relative à la mise en place d'un service de lavage des embarcations avant qu'elles soient mises à l'eau sur les lacs de la municipalité	Prospérer en misant sur notre propre milieu de vie	Corporation municipale	5 000\$	2014
	Aménagement d'un site et mise en œuvre du service		Corporation municipale	50 000\$	2014

^{*}L'estimation des coûts des projets en est une budgétaire. Certains de ces projets commandent pour se réaliser des contributions financières gouvernementales, leur mise en oeuvre dépend donc de la disponibilité de ces crédits.

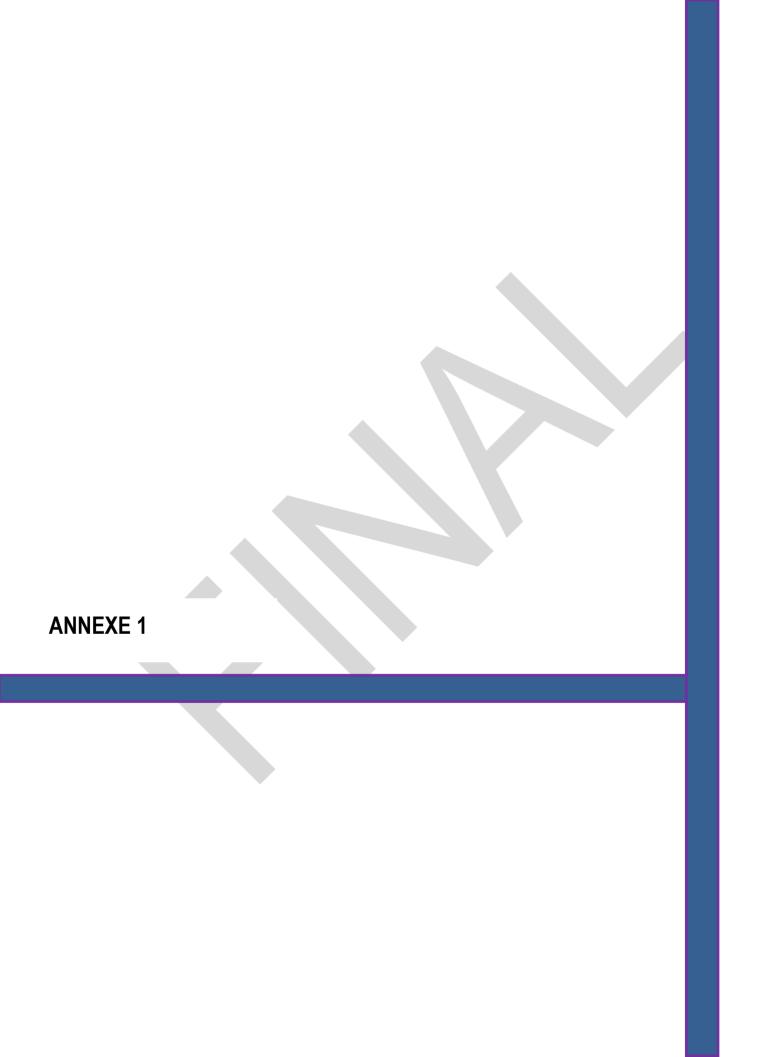


10 CONCLUSION

Le présent Plan de développement stratégique constitue un outil de planification rigoureux et cohérent qui témoigne de la démarche de réflexion entreprise par le Conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc au printemps 2013, démarche devant l'amener à d'établir les actions prioritaires appropriées au développement de la municipalité sur un horizon de travail de cinq (5) ans. Ainsi, à travers une dizaine de rencontres de travail le Conseil a analysé, jaugé les potentiels, contraintes, problématiques et enjeux de développement de Saint-Mathieu-du-Parc pour identifier les stratégies, les éléments déterminants, les conditionneurs de développement et de mieux-être de la communauté dans le contexte actuel. Loin d'être une fin en soit, ce document constitue plutôt un moment, un épisode dans la vie de Saint-Mathieu-du-Parc qui lui permet de cibler les gestes essentiels à poser à court terme pour obtenir des gains à long terme. Il devra être revu de façon périodique pour l'adapter à l'évolution du développement de la communauté.



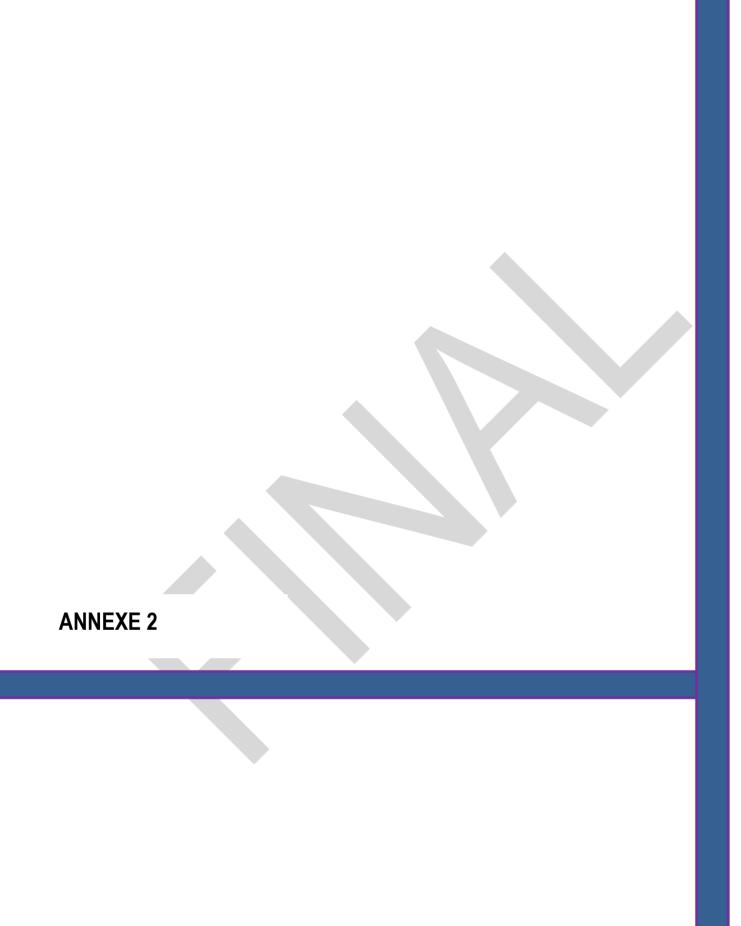


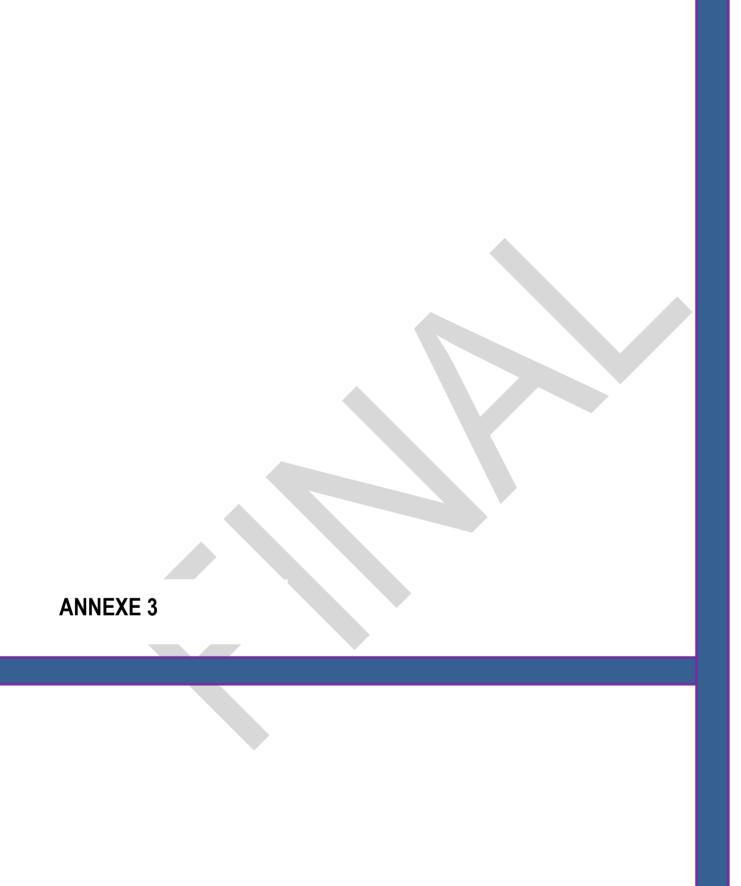


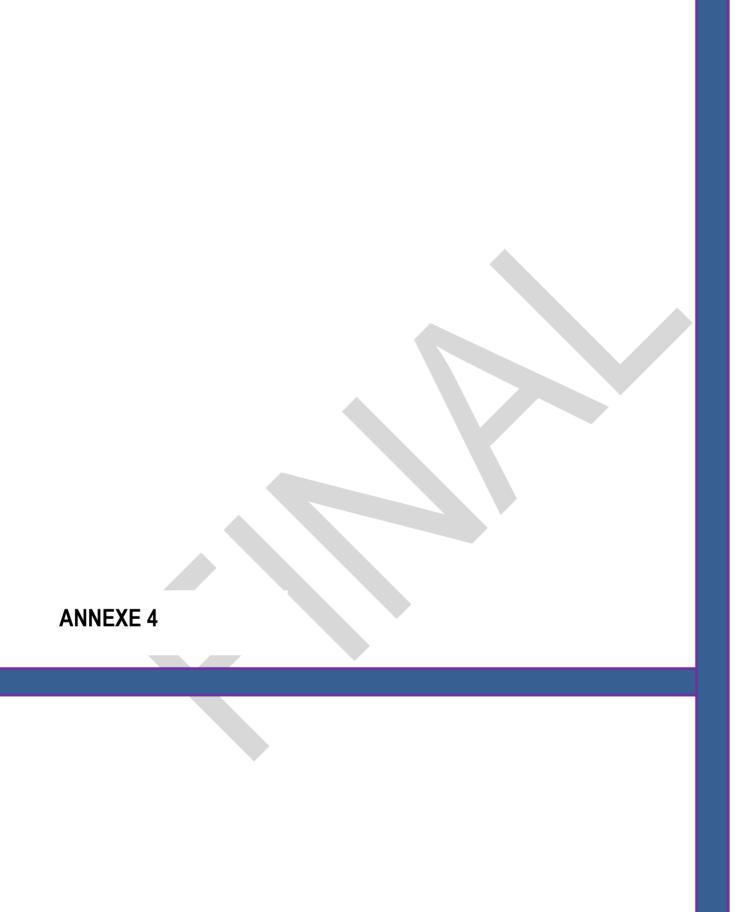
Chemins publics et privés - Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

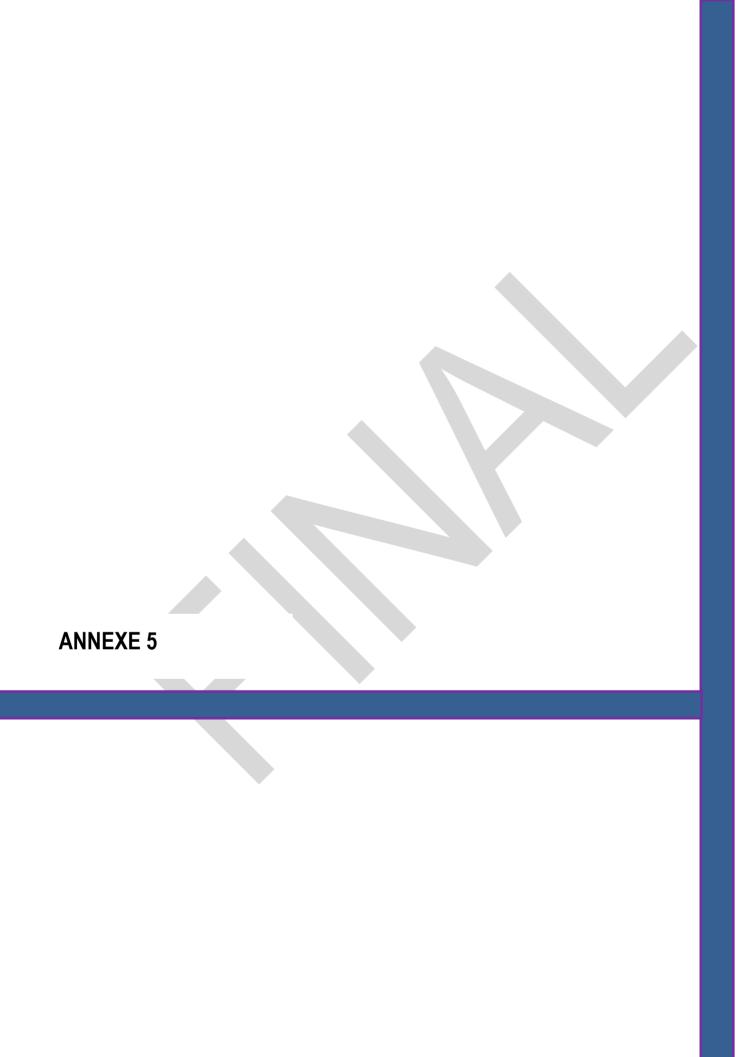
Chemins	Longueur (km)
Chemin du Domaine-Lessard	0,67
Chemin Héroux	0,20
Chemin du Domaine-Goudreault	0,29
Chemin du Lac-Picard	0,57
Chemin du Lac-Pratte	0,63
Chemin du Lac-Vanasse	0,56
Chemin Line	0,80
Chemin Genest	0,19
Chemin du Domaine-Marineau	0,11
Chemin Houle	0,18
Chemin du Lac-Mongrain	0,38
Petit chemin du Lac-à-la-Pêche	0,09
Montée Saint-Jean	0,80
Chemin du Petit-Rocher	0,34
Chemin Moreau	0,20
Chemin du Plateau	0,16
Chemin du Lac-Bill	0,40
Chemin Alpin	0,16
Chemin du Lac-Florido	1,81
Chemin du Galet	0,08
Chemin du Lac-des-Huit	0,43
Chemin de la Rivière	0,53
Chemin du Ruisseau	0,50
Chemin de Mon-Oncle-Virgil	0,21
Chemin de Ma-Tante-Aline	0,20
Chemin des Cyprès	0,50
Chemin du Domaine-Cloutier	0,42
Chemin Bruno-Lord	1,15
Chemin de l'Infinité	1,80
Chemin de la Bonne-Franquette	0,41
Chemin de la Canadienne	0,53
Chemin de la Coureuse	4,61
Chemin de la Grande-Corvée	0,27
Chemin de la Grande-île	0,39
Chemin de la Montagne	0,96
Chemin de la Presqu'Île	4,51
Chemin de la Terrasse-des-Chutes	2,17
Chemin des Bazous	1,17
Chemin des Bouleaux	0,53
Chemin des Mésanges	0,16
Chemin des Pionniers	5,55

Chemin des Postiers	1,91	
Chemin des Sittelles	1,06	
Chemin Déziel	0,76	
Chemin Doucet	0,39	
Chemin du Canton	0,39	
Chemin du Domaine-des-Quatre-Saisons	0,45	
Chemin du Domaine-Solvant	0,36	
Chemin du Foresthill	1,65	
Chemin du Lac-à-la-Pêche	5,61	
Chemin du Lac-à-Ti-Pit	4,53	
Chemin du Lac-Adem	1,19	
Chemin du Lac-Bellemare	3,91	
Chemin du Lac-Brûlé	1,64	
Chemin du Lac-des-Amoureux	0,43	
Chemin du Lac-des-Érables	6,55	
Chemin du Lac-en-Croix	3,44	
Chemin du Lac-Gareau	1,45	
Chemin du Lac-Goulet	3,23	
Chemin du Lac-Jackson	1,75	
Chemin du Lac-Magnan	1,18	
Chemin du Lac-McLaren	4,25	
Chemin du Lac-Trudel	0,29	
Chemin du Lac-Vert	1,14	
Chemin des Marcottes	4,41	
Chemin du Moulin	0,82	
Chemin Ernest-Blais	0,27	
Chemin Gauthier	0,18	
Chemin Langlois	0,23	
Chemin Lucien-Blais	0,50	
Chemin Marcel	0,40	
Chemin Principal	13,35	
Chemin Richard	0,40	
Chemin Saint-Édouard	6,68	
Chemin Saint-François	14,07	
Chemin Saint-Jacques	0,44	
Chemin Saint-Joseph	1,44	
Chemin Saint-Marc	3,52	
Chemin Saint-Paul	2,82	









Données brutes du profil physico-chimique du Lac Blanc

Profondeur (mètres)	Température (°C)	Conductivité (µS/cm)	O₂ dissous (mg/L)	O ₂ dissous (% sat.)	pH
1	16,7	34	9,4	97	6,8
2	16,8	34	9,1	93	6,8
3	16,8	34	8,4	87	6,8
Moyenne	-	34	-		6,8

Données brutes du profil physico-chimique du lac Gareau

Profondeur (mètres)	Température (°C)	Conductivité (µS/cm)	O₂ dissous (mg/L)	O₂ dissous (% sat.)	рН
1	17,4	42	10,4	108	6,9
2	17,3	42	10,4	108	6,9
3	17,2	42	10,4	108	6,9
4	17,1	42	10,4	108	7,0
5	17,1	42	10,4	108	6,9
6	17,1	42	10,4	107	6,9
7	15,8	42	13,9	128	6,8
8	12,4	40	14,3	134	6,8
9	9,2	42	12,3	110	6,7
10	7,8	43	12,6	106	6,7
11	6,5	44	9,5	77	6,6
12	5,9	45	6,2	50	6,5
14	5,2	47	2,5	17	6,4
16	4,8	54	0,7	5,8	6,3
18	4,6	65	0,4	3,4	6,3
20	4,6	70	0,3	2,0	6,4
Moyenne	•	47	-	-	6,7

Données brutes du profil physico-chimique du Petit Lac Gareau

Profondeur (mètres)	Température (°C)	Conductivité (µS/cm)	O₂ dissous (mg/L)	O ₂ dissous (% sat.)	рН
1	16,0	35	9,7	99	6,3
2	15,9	35	9,8	99	6,3
3	15,9	35	9,8	99	6,3
4	15,8	35	9,8	99	6,4
5	13,9	55	7,1	68	6,5
6	9,6	63	1,1	9,7	6,2
7	7,7	72	0,8	6,4	6,4
8	6,9	82	0,4	2,9	6,4
9	6,1	95	0,2	1,6	6,4
10	5,8	104	0,2	1,2	6,5
11	5,6	107	0,1	1,1	6,6
12	5,4	109	0,1	1,0	6,7
14	5,3	118	0,1	0,8	6,8
16	5,3	122	0,1	0,8	6,9
Moyenne		76	•	•	6,5

Données brutes du profil physico-chimique du Lac-à-la-Pêche

Profondeur (mètres)	Température (°C)	Conductivité (µS/cm)	O ₂ dissous (mg/L)	O ₂ dissous (% sat.)	рН
1	16,4	20	9,1	93	7,0
2	16,0	20	9,2	93	6,7
3	15,7	20	9,1	91	6,3
4	15,3	20	8,1	80	6,2
5	11,5	26	0,7	5,9	5,7
6	8,7	38	0,1	1,1	5,7
7	7,7	43	0,1	0,9	5,8
8	7,3	46	0,3	2,2	6,0
Moyenne	-	29			6,2

Synthèse des profils physico-chimiques réalisés en 2010 pour 4 lacs situés sur le territoire de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Lac	Hypolimnion hypoxique (%)	Conductivité (µS/cm) Moyenne Maximum		Transparence (m) *	Niveau trophique préliminaire**	Code de priorités
Gareau	55	46	70	5,3	Oligotrophe	2
Petit Lac Gareau	100	76	122	4,6	Mésotrophe	1
Lac-à-la- Pêche	100	29	46	2,9	Mésotrophe	1
Blanc	0	34	34	1,8	Eutrophe	N/D

- *La transparence a été établie à partir d'une seule lecture du disque de Secchi
- ** Notons que le niveau trophique préliminaire a été déterminé à partir de l'unique mesure de la transparence de l'eau. Afin d'établir le niveau trophique réel d'un lac, une analyse complète des symptômes d'eutrophisation du lac (phase 2) doit être réalisée.

